

## Al-Shabaka : La répression de la résistance palestinienne

Août 2021, [Al-Shabaka](#)

Ponctué par le déclenchement de l'Intifada de l'Unité en mai 2021, la trajectoire de la résistance palestinienne connaît une phase décisive marquée par de nouveaux acteurs et thèmes. Avec la neutralisation effective de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) depuis les accords d'Oslo de 1993, l'approfondissement de la fragmentation géopolitique des Palestiniens à travers la Palestine colonisée et le monde, et le passage global au cyberspace, de nouvelles opportunités - et menaces - pour la résistance palestinienne sont apparues.



*Répression par la police de l'Autorité palestinienne, d'une manifestation à Ramallah en Palestine occupée –  
Photo : via Al-Shabaka*

Alors que les Palestiniens et leurs alliés à travers le monde résistent aux injustices continues commises par le régime israélien, l'Autorité palestinienne (AP) est devenue plus autoritaire, corrompue et hostile que jamais. La résistance non violente en Palestine - menée par une nouvelle génération de jeunes Palestiniens - s'est heurtée à une répression énorme de la part de l'occupation israélienne et des forces de sécurité palestiniennes. Pendant ce temps, Israël continue de circonscrire l'activisme antisioniste à travers le monde.

Dans cette sélection d'articles, les analystes politiques d'Al-Shabaka décrivent la trajectoire de la résistance palestinienne contemporaine en mettant l'accent sur les tendances émergentes, les acteurs et les tactiques qu'il sera crucial de maîtriser dans les années à venir. Ils se concentrent en particulier sur les défis à relever sur plusieurs fronts, notamment les efforts visant à censurer le mouvement BDS et ses partisans en Occident, la censure en ligne des acteurs de terrain par les sociétés de médias et les mesures de répression prises par les forces de sécurité israéliennes et palestiniennes sur le terrain.

L'ensemble des traductions composant ce document est disponible sur les sites web d'information et de solidarité : [ISM-France](#), [Charleroi pour la Palestine](#), [Chronique de Palestine](#) et [Agence Media Palestine](#).

## Table des matières

Paysage de la résistance contemporaine.....	4
Débat sur les formes de résistance.....	4
Explication du but.....	4
Le potentiel et les limites de BDS (boycott, désinvestissement, sanctions).....	5
L'efficacité de la résistance juridique.....	6
La résistance armée est-elle révolue ?.....	6
Les négociations constituent-elles une forme de résistance ?.....	7
Résister à la fragmentation et à la non-représentation.....	8
Résister aux rôles des donateurs.....	9
S'en prendre à la représentation diplomatique.....	9
Qu'est-ce qui empêche une troisième Intifada ?.....	11
Processus menant à une 3e Intifada.....	11
L'individualisme et la perte des repères politiques.....	12
La nouvelle classe moyenne et les ouvriers : pas d'Intifada en vue.....	13
Un avenir sombre ?.....	16
La solidarité avec la Palestine aux États-Unis: raviver les modèles initiaux d'engagement politique.....	18
L'évolution du mouvement de solidarité avec la Palestine aux États-Unis.....	19
Le passage à une approche de « lutte commune ».....	20
Éclaircir la notion de solidarité pour avancer.....	23
Retour vers le Futur : La Grande Marche du Retour.....	28
Les militants ont conclu que le seul pouvoir fiable était celui du peuple.....	29
Les buts de la Marche du Retour vont à l'encontre de la solution à deux États.....	30
Un nouveau soulèvement palestinien, contre la fragmentation et pour l'unité.....	31
Jérusalem : un catalyseur pour l'unité.....	32
Perturber l'économie du régime israélien.....	34
Une Intifada unitaire.....	35
L'unité contre vents et marées.....	38
Les attaques israéliennes contre les militants anti-sionistes.....	39
Les citoyens palestiniens en Israël : un espace civique qui rétrécit rapidement.....	39
Cibler des organisations et des individus, Palestiniens et Israéliens.....	39
Derrière l'interdiction du Mouvement islamique.....	41
La nécessité d'une réponse de la société civile plus organisée.....	42
BDS : discuter des questions difficiles dans un mouvement en plein essor - Omar Barghouti	44
L'Union Européenne criminalise la résistance palestinienne.....	52
Malgré les pressions, la défense de la Palestine s'est imposée dans les universités des États-Unis	56
Émergence du mouvement américain de défense de la Palestine.....	57
Défense de la Palestine sur les campus universitaires.....	57
La réaction désespérée d'Israël.....	58
Fortifier le statut de la Palestine à l'université.....	59
Persécution et répression sur le terrain.....	61
Menaces contre les défenseurs des droits de l'homme : jusqu'où ira Israël ?.....	61
Présentation.....	61
Ingrid Jaradat : les campagnes à l'échelle locale et mondiale d'Israël contre BDS.....	63
Que faut-il faire ?.....	70
Notes.....	71
Les "Forces de sécurité" de l'Autorité Palestinienne : la sécurité de qui ?.....	73
Résumé.....	73
L'ascension des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne.....	74

La coordination sécuritaire comme outil de domination.....	75
Réinventer la doctrine et l'implantation de la sécurité de l'AP.....	77
La torture systématique des Palestiniens dans les prisons israéliennes.....	80
La torture et la loi.....	81
Le système pénitentiaire israélien : des lieux de torture systématique.....	83
Empêcher la torture israélienne.....	86
Destruction de la Jérusalem palestinienne, institution après institution.....	88
Détruire la Jérusalem palestinienne.....	89
Perturber la vie culturelle et politique de la Jérusalem palestinienne.....	90
Une nouvelle attaque coordonnée.....	92
Recommandations politiques.....	93

# Paysage de la résistance contemporaine

## Débat sur les formes de résistance

*Al-Shabaka* - 11 avril 201, par Sam Bahour, Rana Barakat, Mary Nazzal-Batayneh, Oroub el-Abed, Nadia Hijab, Victor Kashkoush, Anis Kassim, Osamah Khalil, Mouin Rabbani

Cette table ronde d'Al-Shabaka examine l'efficacité de diverses formes de résistance dans l'accomplissement de l'autodétermination de la Palestine.



*Photo via Al-Shabaka*

Au cours d'une série de réunions, les conseillers politiques d'Al-Shabaka ont discuté des nouvelles formes de lutte civile, du rôle des boycotts, du recours aux stratégies juridiques, des problèmes de la résistance armée et de l'échec des négociations en tant que stratégie ainsi qu'en tant qu'implications des plans en vue de proclamer un État. Au nombre des participants figuraient : Amjad Atallah, Sam Bahour, Rana Barakat, Mary Nazzal-Batayneh, Oroub el-Abed, Nadia Hijab, Victor Kashkoush, Anis Kassim, Osamah Khalil et Mouin Rabbani.

### Explication du but

Toutes les formes de résistance peuvent être utilisées avec intelligence et à dessein. Ce qui fait défaut aujourd'hui, c'est une finalité palestinienne clairement définie rendant possible une évaluation de la forme de résistance qui sera la plus efficace. Si le but consiste à impacter des négociations en vue d'une solution à deux États, cela impliquera dans ce cas une certaine panoplie d'outils, tandis que, si le but est la solution à un seul État, une tout autre panoplie d'outils pourrait être nécessaire.

Un débat public est nécessaire autour des objectifs du choix opéré par le mouvement national palestinien à partir de tout un éventail de buts. Le premier est celui vers lequel a œuvré l'Autorité palestinienne (AP) : Deux États ethniques dans lesquels le droit au retour serait abandonné pour une large part. Le deuxième

consisterait à examiner s'il existe un modèle à deux États permettant le droit au retour. Le troisième serait de discuter en faveur d'un État binational au sein duquel une représentation nationale palestinienne fusionnerait avec Israël dans l'une ou l'autre forme de consociationalisme (ou démocratie de concordance). Le quatrième serait de discuter en faveur d'un modèle à État unique, qui serait un modèle post-nationaliste s'il devait inclure Juifs et Palestiniens sur un pied d'égalité. Tous sont potentiellement viables, sauf le premier. La question est de savoir s'il existe autour de ces buts une convergence émotive au sein de la majorité des Palestiniens du monde entier – surtout s'ils croient qu'ils peuvent avoir le pouvoir de choisir eux-mêmes la direction du mouvement.

## **Le potentiel et les limites de BDS (boycott, désinvestissement, sanctions)**

**Point.** Pour l'instant, la seule possibilité existante n'est autre que BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) – mais, au lieu que BDS soit perçu comme un outil destiné à mobiliser les gens vers un but bien précis, il est devenu lui-même la finalité de bien des gens : Servir l'agenda BDS devient le but et c'est une notion trompeuse qui va avoir un effet boomerang dans le futur.

**Contrepoint.** Oui, l'appel BDS en 2005 a retenti en proposant trois buts très clairs couvrant tous les segments du peuple palestinien, qu'il soit sous occupation, qu'il réside en Israël ou qu'il soit exilé dans la diaspora : la liberté, l'égalité et le droit au retour. En faisant cela, il fournit une définition d'une finalité qui va au-delà de la discussion stérile « *un État contre deux États* ». Sous certains aspects, l'importance des buts est plus grande que BDS en tant que stratégie, parce qu'ils fournissent une direction claire vers une finalité au moment où les gens finissent par ne plus savoir précisément ce pour quoi ils combattent. En outre, plus de 170 associations, syndicats et organisations ont signé l'appel BDS, qu'elles aient pensé à tout cela ou pas. Il est frustrant que l'appel BDS n'ait pas fait l'objet d'un « *marketing* » de ce genre.

**Point.** Un problème potentiel est que les trois buts soient présentés de telle façon qu'il serait malaisé de trouver un seul Palestinien qui n'y souscrirait pas, même parmi les gens les plus compromis au point de vue politique. Ainsi donc, bien qu'ils soient correctement présentés, ils constituent des principes plutôt qu'une finalité. Et un autre défi a trait aux signataires de l'appel BDS. Quelqu'un qui y regarderait de plus près pourrait demander : « *Qui sont exactement les gens qui constituent votre société civile ? Comment celle-ci fonctionne-t-elle ? Ces gens ont-ils des élections ? Sont-ils représentatifs ou pas ?* » Et c'est ainsi que la plate-forme BDS a besoin d'être « *revalorisée* », en quelque sorte, ou rénovée.

**Contrepoint.** Une clarification est nécessaire, ici : Il importe de comprendre que le document de 2005 constitue une approche basée sur les droits. En d'autres termes, en tant qu'outil ou stratégie, BDS ne traite pas délibérément d'une solution : Il y est question de soutien, de tactique et de stratégie mais, jamais, il n'a été supposé que BDS concernerait une finalité précise. Il importe également de comprendre le potentiel du Comité national BDS (BNC) qui a depuis été mis en place par certains des signataires de l'appel BDS, non pas comme une alternative à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), mais comme un mécanisme populaire. La structure et le fonctionnement du BNC ne sont pas encore très clairs à l'heure qu'il est, même pour ceux qui en font partie. Peut-il devenir une structure démocratique fonctionnant à plein rendement et susceptible de fournir un mécanisme populaire ?

**Point.** La question est de savoir si, depuis que nous nous impliquons à ce point dans BDS, nous ne nous sommes pas plongés dans une situation où nous ne nous sommes pas vraiment concentrés sur la façon de parvenir en fait à cette finalité.

**Contrepoint.** Si les buts de BDS définissent les principes d'un mouvement national, c'est une bonne chose. Un peuple dispersé physiquement a besoin de ce genre de lignes de démarcation, histoire de savoir quand il doit cesser la résistance et quand il doit la relancer. Toutefois, chacun des trois buts peut nécessiter une panoplie différente d'outils en vue de la résistance. Mettre fin à l'occupation peut être une piste avec de multiples moyens de résistance ; la façon dont les réfugiés ont besoin de se mobiliser est peut-être une piste absolument différente. Trop souvent, les Palestiniens ont tenté d'avoir une stratégie générique de résistance pour tous ces trois buts, au cours des diverses phases de leur histoire. Cela n'a pas fonctionné parce qu'aucun

de ces buts n'a bénéficié de suffisamment d'efforts pour être durable, qu'il se fût agi de résistance armée ou de négociations utilisés comme forme de résistance, en admettant que la chose puisse se concevoir.

En un sens, le grand succès de la résistance palestinienne tout au long de l'histoire de la Palestine a été de ne pas être vaincue. Si vous pensez à l'histoire du colonialisme, il s'agit d'une victoire profonde.

Étant donné jusqu'où les Palestiniens ont été fragmentés ou disséminés dans de très petits cantons, la capacité de constituer un front uni est très importante – même si ce front uni signifie avoir une déclaration de principes simple et commune et de ne pas se retrouver embourbé dans les finalités.

## **L'efficacité de la résistance juridique**

Certaines organisations palestiniennes, comme le Palestine Legal Aid Fund (Fonds d'aide juridique à la Palestine) sont impliquées dans la « *résistance juridique* », qui est semblable à BDS en ce sens qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'un effort de soutien plus large. Il est probable que cette forme de résistance pourrait atteindre un public plus large que BDS parce que vous ne parlez pas en termes de boycott, mais plutôt de droits humains et de pouvoir de la loi – des étiquettes qui sont plus susceptibles de paraître acceptables aux yeux d'un public international. Qu'il s'agisse des colonies, de l'annexion de Jérusalem, des réfugiés ou des crimes de guerre, l'idée est finalement d'utiliser la loi de façon efficace aux niveaux international et de contester les violations israéliennes dans chaque juridiction disponible.

L'Avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) de 2004 était très clair concernant les obligations de la tierce partie et c'est une opportunité majeure d'action juridique quand on considère ce que la communauté internationale fait vis-à-vis d'Israël. Par exemple, une cause qui avait attiré l'attention de la CIJ fut portée en justice contre le gouvernement du Royaume-Uni qui avait contesté des actions spécifiques et les relations d'ensemble, y compris la multiplication par quatre depuis 2004 du nombre de licences d'exportation d'armes fournies par le Royaume-Uni à Israël. Après le lancement de l'affaire, le gouvernement a entrepris un examen complet de toutes les licences d'exportation d'armes et a imposé des sanctions partielles aux composantes de certaines armes. L'exemple du Royaume-Uni peut être reproduit dans à peu près toutes les juridictions parce qu'il ne requiert pas d'un pays qu'il ait une loi de juridiction universelle.

## **La résistance armée est-elle révolue ?**

**Point.** Historiquement, les deux branches du mouvement national palestinien se sont concentrées sur la résistance armée associée à des négociations, avec des négociations à la hausse et la résistance armée à la baisse. Ainsi donc, la résistance armée est-elle morte ? Peut-elle toujours être utilisée comme une option viable et, au cas contraire, quelles sont les implications ? Et comment doit-on s'engager avec les organisations qui croient encore que la résistance armée est la seule alternative ? Cela mène à d'autres questions comme, par exemple : Comment la résistance armée peut-elle être cadrer avec la résistance juridique, étant donné que la lutte palestinienne vise l'application des lois internationales ? Bien qu'il y ait un droit de résistance armée de la part des peuples sous occupation, ce droit ne peut s'exercer d'une façon qui enfreint les lois internationales, par exemple, par le biais d'attaques sans discrimination contre des civils.

En tout cas, il n'y a pas beaucoup d'organisations qui croient encore dans la résistance armée en tant qu'option, en dehors du Djihad islamique à Gaza et de certains groupes scissionnistes de l'OLP installés au Liban. Le Hamas a eu tendance à adopter la stratégie de l'OLP, ce qui veut dire qu'il est disposé à négocier mais sans déposer les armes – bien qu'il ait également été forcé depuis à modérer cette position.

**Contrepoint.** On peut prétendre que la lutte armée n'a jamais été une stratégie sérieuse et qu'elle ne le sera jamais. Les attaques des 40 ou 50 dernières années consistaient en une violence « *ciblée* » et rien de plus. Qu'il s'agisse du Hamas aujourd'hui ou des factions de l'OLP dans les années 1970 et 1980, la résistance armée n'a jamais été en soi une stratégie à grande échelle. La question est celle-ci : Comment allons-nous obtenir que les factions traditionnelles de l'OLP s'impliquent dans quelque programme de résistance, armée ou autre ? Elles sont absentes de toute action. Toutes les factions politiques, y compris le Fatah, se reposent

sur leurs lauriers. Au vu des révolutions arabes, il est improbable qu'il y ait un changement durable sans une capacité qui soit organisée sur le terrain. Les Palestiniens avaient cette capacité organisationnelle, mais elle a été liquidée en vue du processus d'Oslo. Il est nécessaire de se concentrer sur la façon de s'organiser en prévision du long terme, avec ou sans les factions traditionnelles ou celles qui ont été générées par Oslo.



*Scène de rue après l'annonce du cessez-le-feu le 21 mai 2021. Dans Gaza, la résistance palestinienne est comme un poisson dans l'eau - Photo : Réseaux sociaux*

## **Les négociations constituent-elles une forme de résistance ?**

Les négociations sont-elles la seule option disponible ? Et quid des démarches de l'AP afin d'obtenir des pays qu'ils reconnaissent un État palestinien et que celui-ci soit admis au sein des Nations unies ? Le fait est que, même à l'intérieur des territoires palestiniens occupés, la stratégie de l'AP n'a pas été discutée de façon significative. Il n'y a pas eu d'effort en vue de travailler à d'autres niveaux que la diplomatie, ne serait-ce que pour essayer de mobiliser les gens afin qu'ils servent l'agenda de l'AP. Les représentants du mouvement de solidarité internationale qui désirent savoir comment ils peuvent se rendre utiles en soutenant le plan de l'AP n'obtiennent pas la moindre réponse. Voilà à quel point l'AP est distante des gens et du mouvement de solidarité.

Si les États-Unis ou les Nations unies reconnaissent l'État, les formes de résistance disponibles vont changer considérablement – et pas pour le mieux. Par exemple, les soldats israéliens pourraient être remplacés par des soldats de l'AP formés par la Jordanie et par Israël, ou par une force de l'OTAN. Toute discussion autour de la forme de résistance devrait prendre en compte ces divers scénarios.

Puis il y a le modèle de ce que les gens appellent le « *fayyadisme* », une sorte d'agenda néolibéral qui tente de créer des contrefaits sur le terrain et qui se prépare à voir la Palestine se muer en État en septembre 2011. Ce n'est pas nécessairement le produit de négociations à la façon traditionnelle de l'OLP et de l'AP, mais c'est un genre différent de négociations. Il est nécessaire de jeter un solide coup d'œil sur le modèle néolibéral, y compris en ce qui concerne la construction de la nouvelle ville de Rawabi.

## Résister à la fragmentation et à la non-représentation

Il importe d'aborder la fragmentation du système politique palestinien et la marginalisation de nombres sans cesse croissants de circonscriptions palestiniennes, tant électorales que géographiques. Diverses communautés palestiniennes traitent des problèmes différents. En Jordanie et au Liban, il y a des réfugiés palestiniens qui disent qu'ils resteraient plutôt où ils sont s'ils ne peuvent retourner dans la ville d'où ils proviennent et qui énumèrent les nombreux problèmes auxquels ils sont confrontés et qui n'ont aucun rapport avec le droit au retour. En Cisjordanie et à Gaza, Oslo a créé des intérêts spéciaux. Aux États-Unis, les communautés palestiniennes disent qu'elles entendent définir leurs propres problèmes. Oslo a débouché sur la désintégration de l'OLP et du peuple palestinien. Le défi consiste à relancer le corps politique et sa pertinence.

**Point.** Quand nous pensons à des formes de résistance, il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur l'époque de transition où nous sommes en la comparant à la situation dans laquelle se trouvait le mouvement national en 1964, quand Gamal Abdel Nasser se tenait derrière l'OLP des origines et qu'il l'avait peuplée des vieilles familles de notables de Jérusalem qui étaient responsables de l'effondrement du mouvement national palestinien en 1948. Par la suite, une nouvelle forme de résistance se mit à se rassembler autour de la lutte armée et du nationalisme arabe. Nous dirigeons-nous désormais vers un paradigme différent de résistance au sein duquel les vieilles formes de direction disparaissent, certaines ayant été cooptées par l'AP et d'autres n'étant plus certaines de ce pour quoi elles luttent ? Y a-t-il une place à table pour elles ?

**Contrepoint.** Mais peut-on abandonner les factions politiques traditionnelles ? Les élections au conseil étudiant de l'Université de Birzeit, par exemple, montrent à quel point ces partis politiques y sont enracinés – le Fatah, le Hamas et même le Front populaire. C'est également le cas dans les camps de réfugiés au Liban et en Jordanie. Le FPLP a probablement sa base la plus importante dans certains des camps du Liban. Ces partis pourraient être morts politiquement mais ils ne sont pas complètement morts et ce n'est pas quelque chose qui peut être ignoré localement.

**Point.** Il est toujours valable aujourd'hui, en utilisant le terme OLP, tel que nous le connaissons historiquement, au lieu du terme AP, de dire que la fin de l'occupation, l'égalité des droits pour les Palestiniens en Israël et les droits des réfugiés constituent l'ordre du jour. C'est presque comme une façon de prendre les trois buts de BDS et de créer une structure de gouvernance politique afin de les refléter. Face au mouvement unilatéral vers une structure étatique sans corps gouvernant, sans contrôles ni équilibres dans le système, mettre l'OLP en exergue ne veut pas dire qu'elle pourrait être le corps organisateur en vue de l'avenir, mais plutôt qu'elle est la seule organisation légitime aujourd'hui, même si elle non plus n'a pas de corps gouvernant qui lui soit propre.

En fait, une forme de résistance a besoin d'être opposée à la non-participation du peuple palestinien au processus de détermination de son avenir. Il n'y a pas aujourd'hui de Conseil législatif palestinien qui fonctionne – en effet, pas de représentation du peuple de quelque façon que ce soit. Les Palestiniens ont besoin d'un corps gouvernant pour discuter de stratégies, d'outils et de formes de résistance.

**Contrepoint.** L'éléphant dans la pièce et vers lequel on ne tourne jamais la tête, c'est le fait que l'AP dirige un peuple qui ne la suit en aucun cas. Les Palestiniens ne devraient-ils pas résister à l'AP aussi ? Ou devraient-ils tout simplement continuer comme si l'AP n'existait pas – elle suit sa voie et nous suivons la nôtre ? Le jugement de la CIJ est un exemple de jugement parmi les plus éminents dans le soutien d'un peuple dépossédé, mais aussi un exemple d'échec retentissant, parce que rien n'a été fait en vue d'un suivi. En effet, l'AP a activement œuvré contre les efforts juridiques en vue d'assurer un suivi au jugement de la CIJ, et contre tant d'autres initiatives juridiques, tel le rapport Goldstone, ou encore le recours à la Cour pénale internationale.

Comment remettre l'AP en question ? Voilà une question très importante. À certain point, les Palestiniens vont devoir dire carrément que cette direction ne les représente aucunement. Il y aura des coûts, y compris

l'expulsion de la Palestine et une fragmentation encore accrue, mais la question, réellement, est de savoir quels sont les outils que l'on peut utiliser pour remettre l'AP en question, et quand on devrait les utiliser.

**Point.** Il y a deux aspects différents, dans l'AP. Il y a l'AP qui emploie des centaines de milliers de personnes en Cisjordanie et, dans des proportions moindres, à Gaza, et c'est une donnée extrêmement importante qui pose un obstacle à ceux qui veulent contester l'AP. Puis il y a l'AP qui représente l'occupation plus qu'elle ne représente les Palestiniens. Ainsi donc, que signifie combattre l'AP et l'OLP – en particulier, que signifie agir de la sorte au niveau international et sur le plan juridique ? L'OLP est-elle dotée de l'autorité, selon les lois internationales, pour signer le rejet des droits individuels comme le droit au retour et pour soulager Israël des revendications – particulièrement si les termes de la direction ont expiré sous les lois de l'OLP ou de l'AP ?

## Résister aux rôles des donateurs

La question de l'AP et la façon de l'aborder sont manifestement liées à la question du rôle de la communauté des donateurs. La façon dont les donateurs interagissent avec le peuple palestinien est un domaine qui peut être abordé de façon très critique, tant selon la perspective des droits palestiniens sous les lois internationales qu'en termes de responsabilisation de l'AP dans les actions des donateurs.

Les donateurs dans les TPO se conduisent comme de vulgaires cowboys. Ils n'œuvrent dans aucun autre cadre que le leur même. Et ils ont été en mesure de coopter d'importants segments de la société civile parce que les Palestiniens ont besoin d'avoir de la nourriture sur leur table avant la fin de la journée. Ceci éloigne la mobilisation sociale en tant que l'un des outils de la résistance. Les donateurs sont un point faible que l'on peut aborder selon qu'on pousse l'AP dans une direction plus progressiste. Il faut résister à cette tendance de la communauté des donateurs à donner de l'aide plutôt que d'adopter des positions politiques correctes.

## S'en prendre à la représentation diplomatique

**Point.** Le statut diplomatique a été accordé à l'OLP et à l'AP aussi bien par l'ONU que par la Ligue arabe après que les Palestiniens s'étaient battus pour la reconnaissance de l'OLP comme leur seule représentante légitime. Cette fonction de représentation est aujourd'hui utilisée et manipulée contre le peuple même qu'elle est censée représenter. Ainsi donc, que pourrait-on faire ou que conviendrait-il de faire ? Il est utile de faire contraster le rôle, d'une part, de l'OLP et de l'AP, et d'autre part, celui du Congrès national africain (ANC) en tant que coordinateurs du mouvement contre l'apartheid. L'ANC a permis au mouvement de se répandre, mais il a également interagi avec lui pour faire en sorte qu'il y ait un ensemble commun de buts.

**Contrepoint.** En ce qui concerne l'ANC, une analogie plus appropriée utilisée par bien des gens compare l'AP et les gouvernements des bantoustans. La difficulté qu'il y a de contester la reconnaissance internationale de l'OLP sous la forme de missions diplomatiques, c'est qu'on ne sait pas encore si on pourrait appeler un chat un chat ou si l'on scierait la branche sur laquelle on est assis.

**Point.** Le rôle diplomatique de l'OLP peut être un bon point de contact pour enfoncer un coin entre l'OLP et l'AP. Les chefs des missions diplomatiques sont censés être les représentants de l'OLP et non ceux de l'AP et, en théorie, ils ont des comptes à rendre au peuple palestinien. Personne ne peut vraiment expliquer clairement quel est le statut actuel des missions de l'OLP dans le monde et il pourrait être très utile de poser certaines questions bien précises. Par exemple, comment un corps diplomatique plus actif pourrait-il réellement exercer une résistance juridique ?

**Contrepoint.** Le titre de Mahmoud Abbas est « *président du comité exécutif de l'OLP* » et, de ce fait, les gens de l'OLP pourraient prétendre que cela fait partie de leurs droits de désigner et de destituer ces hauts responsables. Et, naturellement, quand vous vous adressez à n'importe lequel de ces ambassadeurs, ils prétendent qu'ils représentent le peuple palestinien.

Mais peut-être y a-t-il moyen de le faire en examinant leurs mesures et en prétendant qu'ils se soustraient à leurs devoirs et à leurs responsabilités envers le peuple palestinien. On pourrait prétendre, par exemple, que

depuis 2007, Riyad Mansour, l'ambassadeur aux Nations unies, a démontré très clairement par ses actions concernant Gaza qu'il n'était pas l'ambassadeur du peuple palestinien, mais qu'il était bien celui de l'AP.

Ceci nous ramène vraiment à la question du rôle de l'OLP. Quel a été ce rôle, historiquement, et qu'est-il devenu aujourd'hui ? Et qu'est-ce que cela implique ? Il existe une extrême confusion, parmi les Palestiniens, sur le statut de leurs institutions politiques ; il n'existe pas de fichier ou de dossier permettant de savoir qui est qui et qui exerce une fonction légitime en conformité avec la constitution.

Point. Bien qu'Abbas se pare des deux titres, s'il fallait examiner les structures au jour le jour, nombre de questions sérieuses pourraient être soulevées. Par exemple, les ambassadeurs de l'OLP adressent-ils des rapports à Riyad al-Maliki, le « *ministre des Affaires étrangères* » de l'AP ? Où reçoivent-ils leurs instructions ? Qui évalue leurs prestations ? D'où provient leur financement ? En théorie, le « *ministre des Affaires étrangères* » de l'AP ne devrait rien avoir à faire avec la représentation de l'OLP.

Il vaut la peine de faire remarquer que les missions des ambassades travaillent différemment selon les endroits où elles se trouvent. Celle de Paris ne travaille certainement pas de la même façon que celle d'Athènes ou celle de Washington actuellement. Les missions à l'étranger sont peut-être les seuls vestiges de l'OLP toujours en vie, toujours visibles pour le peuple palestinien, de sorte qu'elles peuvent être un point d'entrée pour faire valoir l'existence de l'OLP. Cela vaudrait la peine d'être vérifié même si tout ce qui a trait au protocole peut sembler tout à fait correct sur papier.

La réalité toute simple, c'est que si les Palestiniens veulent aller de l'avant, il faut qu'ils comprennent comment se déroulent les choses aujourd'hui. On n'a pas assez de détails sur la façon dont fonctionne l'actuel prétendu système de gouvernance aujourd'hui. Il est nécessaire de décortiquer l'OLP et de voir où se situe le chevauchement avec l'AP, ce qui contribuera à mieux comprendre comment aborder le problème de l'AP.

*Traduction française: [www.charlroi-pourlapalestine.be](http://www.charlroi-pourlapalestine.be)*

## Qu'est-ce qui empêche une troisième Intifada ?

*Al-Shabaka* - 19 mai 2014, par [Jamil Hilal](#)

*L'échec à répétition des dites négociations bilatérales sponsorisées par les États-Unis pour stopper et mettre fin au colonialisme agressif d'Israël, alimentent régulièrement des spéculations sur une 3ème Intifada (soulèvement) contre l'occupation israélienne.*



*Décembre 1987, la première Intifada éclate dans Gaza – Photo : <http://www.591photography.com/2012/...>*

Toutefois, une 3ème Intifada dépend de l'interaction de deux ensembles de processus : les conditions répressives et inhumaines collectives imposées dans la vie sous occupation, d'une part, et d'autre part, les changements qui ont eu lieu au sein de la société palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (CBG), ainsi que dans le mouvement politique palestinien dans son ensemble.

### **Processus menant à une 3e Intifada**

Sous le couvert des Accords d'Oslo, Israël a mis au point un système d'apartheid bien verrouillé dans la CBG, marquée par une domination à l'échelle nationale des Palestiniens, la négation de leurs droits collectifs, leur humiliation et la paupérisation d'un nombre sans cesse croissant d'une partie d'entre eux.

Les mécanismes utilisés pour maintenir cette domination collective sont bien connus :

- ▶ le contrôle et la colonisation des terres et autres ressources naturelles
- ▶ le contrôle des frontières et du commerce extérieur, de l'approvisionnement en eau et en électricité
- ▶ la violence quotidienne exercée par les colons israéliens contre les civils palestiniens et leurs biens
- ▶ le mépris de la sacralité des lieux saints musulmans et chrétiens.

En outre, comme un état colonial de peuplement, Israël a annexé Jérusalem et ses environs et est en train de vider Jérusalem et la zone C - créée sous Oslo - de ses Palestiniens autochtones tout en les remplissant de colons juifs israéliens. Vingt ans après Oslo, une personne sur quatre en Cisjordanie est un colon. Israël n'a cessé de fragmenter délibérément la CBG en « bantoustans » grâce à son système de routes de contournement réservées aux seuls Israéliens et reliant les colonies israéliennes directement aux villes israéliennes et villes de la Ligne verte [ligne de cessez-le feu de 1949], grâce à la construction du mur de séparation, aux checkpoints et aux barrages routiers ainsi qu'à l'impitoyable siège de Gaza.

L'occupation israélienne a également créé et maintenu des conditions de dépendance économique et financière de la CBG vis-à-vis de l'aide extérieure et des donations, et a ainsi imposé une économie de rente sur les deux autorités autonomes palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza, produisant des taux de chômage élevés. Les Palestiniens sont en permanence exposés à des situations à haut risque dont les restrictions sur les déplacements, les démolitions de maisons, les couvre-feux et les bouclages, la détention et l'emprisonnement, les assassinats, les incursions militaires et les invasions directes, comme cela s'est produit en Cisjordanie en 2002 et dans la bande de Gaza en 2008-2009 et à nouveau en 2012.

Les 1,8 million de Palestiniens emprisonnés à Gaza sont également confrontés à des coupures d'approvisionnement en électricité, à la pénurie d'eau potable et à de sévères restrictions sur la fourniture de combustible, les matériaux de base pour la construction, les médicaments et d'autres biens et services nécessaires à leur simple survie.

Ces processus ont forcé les Palestiniens à l'intérieur et en dehors de la Palestine historique à reconnaître que dans un avenir prévisible, aucune perspective réelle n'existe pour un État indépendant et souverain avec Jérusalem-Est comme capitale, ou toute forme d'auto-détermination significative, et encore moins une application notable du droit au retour des réfugiés palestiniens dans leur patrie d'origine - un sentiment renforcé par l'échec honteux en avril 2014 des négociations menées sous la conduite du Secrétaire d'État américain John Kerry.

Il convient de noter que les accords d'Oslo n'ont en rien signifié un changement dans la politique israélienne envers le peuple palestinien dans les territoires occupés en 1967. Bien au contraire, ils se sont avérés une continuation de la politique coloniale d'Israël visant à chasser la population palestinienne autochtone et à implanter en lieu et place des juifs israéliens, à démolir les maisons, parmi d'autres violations des droits humains des deux côtés de la Ligne verte.

Les procédés décrits ci-dessus semblent créer les conditions pour une 3e Intifada . Cependant, d'autres processus interdépendants puissants dans la CBG s'y opposent : la propagation de l'individualisme (ou l'individualisation), le recul de la mobilisation politique et l'accentuation des inégalités socio-économiques.

## **L'individualisme et la perte des repères politiques**

La propagation de l'individualisme signifie qu'un nombre sans cesse croissant de Palestiniens légitiment la promotion et la protection de leurs intérêts et préoccupations personnelles avant les intérêts collectifs et les préoccupations de leur communauté. Ceci est le résultat d'un certain nombre de facteurs.

Le premier est l'adoption d'[un régime économique néolibéral](#) par l'Autorité palestinienne (AP) , qui n'est pas une surprise puisque l'AP a été créée au plus fort de l'ère néolibérale mondiale et a été promue par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. L'approche néolibérale a garanti à l'AP le soutien de ses principaux bailleurs de fonds, ainsi qu'à nombreuses ONG palestiniennes qui dépendent de l'aide étrangère.

Dans le cadre du régime néolibéral, le secteur privé a joué le rôle déterminant dans la formation de l'économie palestinienne, et la dépendance de l'Autorité palestinienne à l'égard de l'aide extérieure et des transferts fiscaux israéliens a été ainsi cimentée. Cette dépendance a rendu l'Autorité palestinienne vulnérable aux pressions politiques et fait en sorte que les nombreux employés de son vaste secteur public se méfient aujourd'hui de tout changement qui pourrait mettre en péril leurs moyens de subsistance.

L'individualisme est également le résultat de l'élargissement du rôle des ONG dans la CBG, dans le sillage de la mise en place de l'Autorité palestinienne en 1994. Beaucoup d'ONG, en particulier les grandes ONG, dépendent pour leur fonctionnement de l'argent des bailleurs de fonds, en dépit de leur politique clairement néo-libérale et de la volonté prioritaire des donateurs de maintenir à tout prix le « processus de paix » issu d'Oslo. L'[expansion significative](#) du nombre et des types d'ONG a signifié, dans la plupart des cas, la disparition des associations représentatives et basées sur le volontariat au profit d'associations professionnalisées sans aucun mandat leur permettant de représenter les intérêts d'un groupe quel qu'il soit.

Un troisième facteur lié au processus d'individualisation a été le déclin de l'influence et de la crédibilité des organisations politiques, et la lourde responsabilité de la bureaucratie de l'AP et des institutions officielles dans l'illusion que cela mènerait bientôt à un État palestinien indépendant. La culture politique largement égalitariste « des frères et camarades » et l'accès relativement facile aux dirigeants selon le rang et l'appartenance qui existaient avant les accords d'Oslo, ont été remplacés par les institutions d'un pseudo-État, avec ses structures hiérarchiques et discours rigides. Il y a maintenant des ministres, des directeurs généraux et autres grades civils et militaires, chacun avec ses privilèges spéciaux et ses fonctions. Cela a considérablement réduit la capacité des organisations politiques - y compris les deux plus grands mouvements palestiniens, le Fatah et le Hamas - à mobiliser au niveau populaire sur les questions nationales. La plupart des cadres du Fatah et du Hamas ont été absorbés dans les institutions formelles et bureaucratiques établies par les deux mouvements en Cisjordanie et à Gaza.

La marginalisation des institutions nationales palestiniennes apparaît le plus clairement dans la mise à l'écart pure et simple des institutions de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui représentait dans le passé les communautés palestiniennes à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine historique. La disparition des institutions de l'OLP a concerné la plupart, sinon la totalité, des organisations populaires et des syndicats, qui ont aujourd'hui perdu une grande part de leurs militants de base à l'intérieur de la CBG et dans les autres communautés palestiniennes. Non seulement les Palestiniens ont perdu l'OLP comme institution nationale représentative et fédératrice, mais ils ont hérité d'une AP divisée entre deux autorités autonomes, sous une occupation coloniale avec ses implantations et sous son siège étouffant. En effet, les Palestiniens ont été manipulés et ont souffert de la stratégie israélienne de fragmentation du peuple palestinien, aux niveaux géographiques et institutionnels.

Le résultat net est la perte de repère et d'ancrage politiques, et l'absence d'une population mobilisée qui pourrait déclencher une nouvelle Intifada contre l'État colonial. Les organisations politiques, les syndicats et les organisations de masse avaient joué un rôle essentiel dans le déclenchement de la 1ère Intifada, et la faible capacité de la population aujourd'hui à endurer les souffrances nécessaires compromet la possibilité d'une 3e Intifada.

## **La nouvelle classe moyenne et les ouvriers : pas d'Intifada en vue**

L'établissement de l'AP a engendré des transformations de classe importantes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. [Des inégalités structurelles](#) se sont exacerbées entre les régions, les villes, les villages, les camps et les familles.

[Une classe moyenne assez importante](#) a émergé qui dépend largement de l'emploi dans les différents ministères de l'AP et les appareils de sécurité, les organismes donateurs, les ONG et le secteur privé à but lucratif à l'influence croissante, y compris de nouveaux secteurs économiques comme les communications, l'électronique, les assurances, la banque et la finance, la publicité et le marketing. Ceci a coïncidé avec une expansion énorme du champ de l'éducation à tous les niveaux et des soins de santé, en plus d'une augmentation notable du nombre de professionnels tels que des avocats, des ingénieurs et des architectes, entre autres.

Cette nouvelle bourgeoisie a un intérêt évident à ne pas faire de vagues. Une proportion croissante de la nouvelle classe moyenne [est maintenant empêtrée](#) dans des prêts bancaires contractés pour des maisons

neuves, des voitures, des meubles, etc. Tout arrêt des salaires de l'AP ou d'autres employeurs fragiliserait cet important segment de la population, comme cela s'est produit plus d'une fois depuis la Deuxième Intifada.

Une grande partie de la bourgeoisie palestinienne en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza est réticente à s'engager dans un soulèvement tant qu'elle craint de perdre ses moyens de subsistance.

Ce qui ne veut pas dire bien sûr que les travailleurs aux revenus plus faibles en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza sont en position de lancer une Intifada, comme l'ont fait les travailleurs tunisiens par leur puissant mouvement syndical en 2011. Certes, comme les Tunisiens avant le soulèvement, ils ont moins de sécurité d'emploi, des salaires plus bas, peu des droits sociaux de la nouvelle classe moyenne, et des taux de chômage plus élevés que n'importe quel autre groupe autre que les diplômés universitaires.



*Décembre 1987 voit éclater la Première Intifada (soulèvement) des Palestiniens - Photo : Archives*

Mais plus crucial, les ouvriers palestiniens sont dispersés dans des dizaines de milliers de petites et très petites entreprises, et la majorité d'entre eux n'est pas syndiquée ; en fait, la classe moyenne (par ex. les enseignants, les avocats, les ingénieurs, les fonctionnaires, les employés de l'UNRWA) est plus syndiquée que la classe ouvrière. De plus, environ 10 pour cent de la population active de Cisjordanie continuent d'être [employés en Israël](#) et dans ses colonies en tant que travailleurs manuels, selon le Bureau central palestinien des Statistiques.

Il est à noter que les distinctions de classe et de statut fondées sur la richesse et la position sociale n'ont jamais été aussi flagrantes qu'elles le sont devenues ces dernières années, ni la consommation ostentatoire de voitures de luxe, villas, magasins, restaurants et hôtels cinq-étoiles. Pendant la Première Intifada, les distinctions flagrantes étaient en grande partie entre l'occupant et l'occupé. Aujourd'hui, elles sont très visibles entre les différents segments de la population occupée et assiégée.

Certains analystes estiment que l'effondrement de l'AP, qu'il découle d'une décision palestinienne de dissolution ou sous l'effet des pressions israéliennes et états-uniennes, conduira à une nouvelle Intifada. [D'autres analystes](#) ont évalué les répercussions d'un effondrement de l'AP et formulé des recommandations

pour faire face à différents scénarios. Il reste une question ouverte, la chute de l'AP conduirait-elle finalement à une nouvelle Intifada ou plutôt à des actions délibérées pour contester et inverser les limites de l'action collective ?

Une Intifada contre l'AP elle-même dans ses configurations en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza est peu probable, en partie parce que la question nationale continue de prévaloir sur le traitement des questions locales. Des sondages suggèrent l'existence d'un soutien de l'opinion publique à une poursuite de l'AP en dépit des sentiments mitigés des personnes interrogées. Une majorité de Palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza croit [que les institutions palestiniennes sont corrompues](#) : 77% pour les institutions en Cisjordanie et 68% pour celles de la Bande de Gaza. Toutefois, la plupart ne veulent pas voir la dissolution de l'AP.

Ce que nous sommes plus susceptibles de voir, c'est la continuation des protestations et autres tentatives de pression sur les deux autorités autonomes, telles que des manifestations contre la hausse des prix, le chômage et les retards de paiement des salaires. Elles ne sont pas de nature à accélérer le déclenchement d'une nouvelle Intifada contre les deux autorités palestiniennes.

D'un côté, une telle action sera considérée comme faisant le jeu d'Israël, et de l'autre, les deux autorités sont bien équipées (en termes de sécurité) pour réprimer de telles tentatives. Il est à noter que les deux autorités rivales ont encouragé les protestations sur le territoire de l'autre en dépit de nombreux accords pour mettre fin à la division. En ce qui concerne l'accord d'avril 2014 pour mettre fin à la division, son résultat est encore imprévisible.

## **Un avenir sombre ?**

Pour l'avenir proche, les Palestiniens sous occupation continueront d'être ballotés entre la nécessité d'une action collective pour la liberté, l'autodétermination et la souveraineté, et les contre-pouvoirs créés par l'économie libérale, la dépendance à l'aide et l'atomisation sociale et politique.

Cette réalité est étayée par [les opinions divergentes exprimées](#) par les élites politiques ainsi que le grand public. Par exemple, [un sondage de novembre 2013](#) montrait que 60 pour cent des personnes interrogées en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza prévoyaient une troisième Intifada dans un avenir proche, mais seulement 29 pour cent disaient qu'ils l'appuieraient.

Quant à un soulèvement contre l'AP, [un sondage](#) de septembre 2013 auprès de la jeunesse palestinienne - le secteur dont on pensait qu'il serait le plus favorable à un soulèvement - a révélé que seuls 30 pour cent des jeunes de Gaza ont dit qu'ils soutiendraient l'irruption d'un tel soulèvement dans la Bande de Gaza, tandis que 63 pour cent ont dit qu'ils y étaient opposés. En Cisjordanie, seuls 21 pour cent des jeunes ont dit soutenir un soulèvement contre l'AP alors que 72 pour cent ont dit s'y opposer.

La répression d'Israël, la discrimination et l'humiliation des Palestiniens, et son pillage et sa négation de leur droits historiques, nationaux et civiques n'ont jamais été aussi massifs qu'aujourd'hui. Pendant ce temps, les négociations ont abouti à une impasse et la résistance militaire a montré ses limites.

Néanmoins, il ressort de l'analyse ci-dessus que la fragmentation géographique et politique du peuple palestinien, la montée de l'individualisme, les inégalités accrues en Cisjordanie et à Gaza engendrées par l'économie néolibérale, et la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et des transferts entravent considérablement l'émergence de l'action collective nécessaire pour aider à mettre fin à l'occupation israélienne.

Il faut nous attendre à voir la poursuite du schéma de protestation et de résistance de ces deux ou trois dernières années : des affrontements localisés avec la puissance coloniale et ses colons en Cisjordanie et des affrontements militaires intermittents dans la bande de Gaza, avec des flambées d'indignation contre la situation générale dans les deux territoires, qui restera hautement volatile et explosive mais manquera de l'agent organisateur nécessaire à un soulèvement de masse.

Un changement dans la dynamique actuelle ne peut advenir que si les Palestiniens vivant sous occupation, les citoyens palestiniens d'Israël, les réfugiés et les exilés palestiniens soient en possession des instruments d'organisation de l'action collective contre le pouvoir colonial.

Ceci nécessite un processus démocratique et représentatif qui se fixe pour objectif de reconstruire les institutions nationales palestiniennes, en particulier celles de l'OLP et ses organes populaires et professionnelles. Il faut également le développement d'une stratégie nationale claire qui engage toutes les parties du peuple palestinien et transcende l'impasse créée par la focalisation étroite sur des négociations et/ou une confrontation militaire comme les seuls moyens disponibles pour sauvegarder les droits palestiniens.

En effet, les Palestiniens doivent comprendre que la résistance implique une stratégie globale qui va au-delà de la résistance militaire et couvre toutes les formes d'engagement, y compris les voies juridiques, diplomatiques, politiques, culturelles et économiques, ainsi que des mesures de boycott, désinvestissement et sanctions contre Israël comme prônées par le mouvement BDS. Quant au secteur privé, il doit être orienté de manière à favoriser une économie capable de fonctionner sous et de résister à l'occupation israélienne tout en répondant aux besoins des Palestiniens de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza dans leur lutte pour la survie.

Il est manifestement nécessaire et urgent de mettre en place, sans hésiter, une stratégie de démantèlement des structures du pouvoir colonial créées par Oslo et de redéfinir radicalement les fonctions de l'AP - si une décision nationale est prise pour la maintenir sous une forme ou un autre - et, en particulier, le rôle et les fonctions de ses forces de sécurité, conformément à une stratégie nationale globale conduite par une OLP réformée et restructurée. En outre, les partis politiques palestiniens ont besoin de retrouver leur représentativité et leur capacité à mobiliser le potentiel du peuple palestinien.

S'il doit y avoir une nouvelle Intifada, ses objectifs, ses stratégies, ses formes et ses localisations doivent faire l'objet d'un débat et d'un soutien nationaux pour qu'elle atteigne ses objectifs.

*Traduction française: [www.info-palestine.eu](http://www.info-palestine.eu)*

## La solidarité avec la Palestine aux États-Unis: raviver les modèles initiaux d'engagement politique

*Al-Shabaka* - 4 janvier 2018, par [Loubna Qutami](#)

*Au cours de la dernière décennie, l'activisme en solidarité avec la Palestine et les Palestiniens a connu des changements majeurs aux États-Unis.*



*Conférence annuelle de "Students For Justice in Palestine" - Boston, 2014 - Photo : S. Damra*

Beaucoup de ces changements sont à la fois les signes et les conséquences de l'explosion de la prise de conscience face à la lutte palestinienne, longtemps en marge du courant traditionnel américain sur le plan politique, social et culturel. Le rôle des étudiants et des jeunes dans le développement d'un engagement plus conscient vis-à-vis de la justice en Palestine a été une composante essentielle de ces changements. En particulier, les jeunes Palestiniens qui sont nés et qui ont grandi aux États-Unis ont utilisé leur capital social et citoyen – dont bon nombre de leurs parents immigrés ou réfugiés ne disposaient pas – pour intensifier l'inclusion de la Palestine dans les priorités, les institutions et programmes politiques de la gauche et des défenseurs de la justice sociale.

La gravité de l'injustice vécue par les Palestiniens à mesure que l'occupation s'est intensifiée et que la guerre a balayé la région est désormais diffusée à travers de nouveaux médias alternatifs et réseaux sociaux accessibles au public. Cependant, la popularité retrouvée de la question palestinienne ne se traduit pas nécessairement par un pouvoir politique accru ou de meilleures conditions pour les Palestiniens.

La question de savoir si les victoires engrangées à ce jour sont le fruit du travail collectif palestinien aux États-Unis ou du mouvement de solidarité croissant entre les États-Unis et la Palestine, voire des deux, est sujette à débat. Si ces deux éléments ne sont pas antinomiques, ils ne doivent pas non plus être considérés comme interchangeables. Le positionnement détermine souvent les investissements, les intérêts, les objectifs

et les stratégies qui sont essentiels à la fois pour renforcer les espaces communautaires palestiniens et pour engager les organisations et les campagnes de solidarité avec la Palestine.

Ce dossier politique passe en revue l'évolution du mouvement de solidarité avec la Palestine, étudie la situation des Palestiniens dans ce mouvement aux États-Unis, la manière dont leurs investissements, leurs intérêts, leurs objectifs et leurs stratégies sont développés ou non, ainsi que la manière dont l'engagement entre les Palestiniens aux États-Unis et d'autres luttes peut être renforcé dans la poursuite de la liberté, de l'autodétermination et de la justice de façon plus significative et plus efficace.

Ce dossier évoque également la façon dont les campagnes qui ont abouti à certaines des victoires majeures du mouvement de solidarité avec la Palestine aux États-Unis ont donné lieu à une politique plus robuste, multidimensionnelle, intersectionnelle et collaborative dans laquelle la cause palestinienne a acquis le droit être reprise par d'autres mouvements en faveur de l'équité raciale, de la justice et de la liberté, mais aussi d'y contribuer. Explorant les limites et les défis du mouvement de solidarité avec la Palestine aux États-Unis, ce dossier se conclut par des recommandations pour renforcer l'organisation – des Palestiniens – en faveur des droits palestiniens aux États-Unis.

## **L'évolution du mouvement de solidarité avec la Palestine aux États-Unis**

Le mouvement de solidarité avec la Palestine aux États-Unis est moins un mouvement qu'un réseau souple et peu centralisé sur le plan structurel et politique. J'utilise ce terme ici afin de faciliter la référence à toutes les organisations et tous les individus œuvrant pour la justice en Palestine qui contribuent à la sensibilisation et à l'activisme croissants vis-à-vis de la Palestine aux États-Unis. Alors que ce mouvement grandissant se compose de diverses identités et philosophies sociales et politiques, les principes de la campagne mondiale Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) dirigée par les Palestiniens ont de plus en plus unifié les efforts au cours de la dernière décennie.

Les principes de BDS, qui émanent de la société civile palestinienne et non des dirigeants politiques palestiniens, ont constitué une référence constante pour les alliés et sont légitimés par le droit international. Naturellement, certains individus et certaines organisations qui s'identifient comme des activistes n'ont pas adhéré au mouvement BDS ou ne soutiennent pas l'ensemble des trois objectifs politiques du mouvement dans leurs campagnes BDS. Si le réseau souple du mouvement de solidarité avec la Palestine permet ces différences – et ne peut faire grand-chose pour les contrôler –, il demeure toutefois un consensus général approuvant les campagnes de BDS et les principes qui les sous-tendent.

Ce mouvement se compose de quatre types de catégories, ou « marques ». Il y a tout d'abord les organisations et groupes palestiniens, arabes et musulmans qui se concentrent sur l'organisation et les services communautaires aux États-Unis. Deuxièmement, on compte les activistes et/ou les chercheurs individuels qui travaillent sur des initiatives basées sur des projets ou des campagnes et qui sont des personnages clés de la progression de la cause palestinienne dans les circuits américains.

Troisièmement, il y a ces groupes constitués de Palestiniens et d'alliés qui se sont réunis pour œuvrer en faveur des droits des Palestiniens. Ces groupes ne sont liés par aucune idéologie particulière ou ni par aucun groupe démographique particulier sur le plan communautaire, alors que leur forme générale de solidarité a présenté la plus grande expansion et la plus grande visibilité à la suite des accords d'Oslo de 1993, notamment tout au long de la seconde Intifada palestinienne. Au cours de cette période, ces groupes, tels que l'International Solidarity Movement, ont joué un rôle vital dans la sensibilisation à l'occupation israélienne par le biais de voyages en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et des rapports publiés par la suite.

Une variante de cette catégorie s'est développée récemment, à savoir les institutions qui continuent de concentrer leur travail sur la Palestine mais qui apportent des services de soutien, des fonds et des compétences au mouvement plus large de solidarité avec la Palestine. Par exemple, Palestine Legal a été fondée en 2012 pour proposer des services juridiques aux activistes de la cause palestinienne en proie à la répression. Plusieurs de ces organisations apparues dans les années 1990 se composaient en grande partie de

communautés blanches de classe moyenne et plus âgées, attirées par la cause palestinienne en tant que forme d'occupation coloniale ultra-visible. La donne a changé dans les organisations contemporaines axées sur la Palestine, parallèlement à une professionnalisation nouvelle et accrue de l'activisme pour la Palestine, qui s'accompagne de ses propres limites quant à l'édification d'un discours, de stratégies et de processus politiques soutenus, organiques et locaux.

Quatrièmement, on retrouve ces organisations et communautés qui se sont mobilisées autour d'une lutte fondée sur un élément, une idéologie ou une cause et qui ont intégré la Palestine dans leur programme politique parce qu'elle marque une similitude avec leur cause ou parce qu'elle constitue une manifestation de l'oppression qu'elles combattent. Beaucoup d'alliés de la cause palestinienne qui rejoignent la lutte en raison de préoccupations raciales appartiennent à ce groupe, à l'instar des organisations syndicales, des institutions confessionnelles, les associations académiques et des groupes anticapitalistes. Cette catégorie présente la plus longue histoire en matière d'engagement de la libération palestinienne dans le contexte de l'internationalisme.

Ces quatre catégories ne partagent pas toujours des similitudes politiques, tandis que certains groupes peuvent recouper ces catégories. Par exemple, National Students for Justice in Palestine est une organisation de solidarité spécifiquement consacrée à la Palestine, mais est également liée à un segment démographique spécifique, à savoir les étudiants. En outre, des groupes cultivant des philosophies politiques radicales, anti-coloniales et anticapitalistes peuvent être placés aux côtés de groupes qui ont embrassé la cause palestinienne à des fins humanitaires.

## **Le passage à une approche de « lutte commune »**

Au cours des dernières années, les Palestiniens et les activistes de la solidarité avec la Palestine ont remporté des victoires majeures, en particulier avec des campagnes pour le boycott académique et culturel des institutions israéliennes. Au moins neuf grandes associations académiques nationales ont soutenu le boycott, tandis que des centaines d'autres artistes, écrivains et travailleurs culturels ainsi qu'un nombre croissant d'athlètes se sont engagés à ne pas participer à la normalisation de l'occupation. Le boycott des consommateurs a également pris son essor, ciblant les entreprises qui profitent de l'occupation.

Ces efforts ont été largement stimulés par le travail des mouvements étudiants de désinvestissement qui ont poussé les représentants étudiants à travers le pays à voter en faveur du retrait des investissements universitaires provenant d'entreprises qui profitent de l'occupation israélienne : près de 40 associations étudiantes universitaires nord-américaines ont voté en faveur du désinvestissement. Les campagnes, associées aux réseaux sociaux, à l'éducation populaire, aux arts et aux activités universitaires, ont nourri les conversations sur la Palestine, ce qui a contribué à la propulser dans les voies traditionnelles et à rompre le silence institutionnel de longue date qui régnait autour de la question de la Palestine. Ils ont également influencé les gains à plus large échelle pour les campagnes BDS aux États-Unis.

Le succès de ce travail repose en grande partie sur l'illustration de la manière dont les diverses dimensions de la lutte en Palestine symbolisent l'oppression dans des contextes mondiaux. Cela a offert aux Palestiniens et aux activistes de la solidarité avec la Palestine un lien direct avec les communautés américaines touchées par l'oppression systémique. Cela a inclus la Palestine dans la politique de lutte pour la justice sociale aux États-Unis et l'a mise en conversation avec d'autres causes historiques qui ont atteint un point d'ébullition depuis l'administration Obama. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les ponts établis avec le Movement for Black Lives, la lutte des Sioux de Standing Rock et d'autres nations amérindiennes, ou encore le mouvement pour les droits des immigrés et la démilitarisation des régions frontalières.

Pour comprendre la signification de cette évolution, il est utile de retracer l'évolution du mouvement de solidarité avec la Palestine basé aux États-Unis vers une politique de lutte commune. Pendant longtemps, le courant dominant du mouvement de solidarité avec la Palestine a employé un programme unique dans son activisme, faisant des activistes de la solidarité, généralement blancs, plus âgés et issus de la classe moyenne, les représentants de la composante palestinienne d'une coalition plus large. Cela vaut particulièrement pour

la gauche pacifiste américaine. Cela a arraché la Palestine au cadre du tiers-monde auquel elle appartenait dans les années qui ont précédé les accords d'Oslo et éloigné de nombreux Palestiniens, en particulier la nouvelle génération, des espaces d'organisation solidaire, compte tenu de leurs limites politiques, culturelles et structurelles.



*Protestation à l'occasion du congrès de l'AIPAC à Washington en 2016 - Image : Archives*

En outre, le climat politique qui a suivi le 11 septembre 2001 a exigé de la force et un esprit collectif aux communautés palestiniennes, arabes et musulmanes aux États-Unis. Le mouvement de solidarité n'était pas capable de nourrir ce projet qui nécessitait un effort politique et une énergie considérables. Si les communautés palestiniennes et les autres communautés affectées voyaient une corrélation entre la criminalisation raciale accrue de ces communautés aux États-Unis et la lutte qui se poursuit contre l'occupation sioniste et l'agression impérialiste américaine dans leur patrie, les espaces de solidarité avec la Palestine n'ont pas toujours directement abordé cette corrélation.

Au cours des dernières années, la troisième catégorie du mouvement de solidarité – les groupes constitués de Palestiniens et d'alliés qui se sont réunis – a pris plus au sérieux les appels lancés par les Palestiniens travaillant en son sein pour développer une plus grande capacité d'introspection et aborder la Palestine depuis une position de lutte commune au lieu de l'isoler et d'en faire une exception en tant que cause la plus grave, la plus importante ou la plus cruciale de notre temps. Ces appels palestiniens ont également exhorté le mouvement dominant de solidarité avec la Palestine à s'engager dans une analyse et un cadre politiques plus libérateurs au lieu de se fier entièrement au cadre des droits.

Ces approches étaient développées depuis longtemps par des institutions et des organisations cultivant une relation de travail étroite avec les espaces d'organisation arabes et palestiniens. Par exemple, des groupes tels que l'Arab Resource and Organizing Center, le Palestinian Youth Movement, l'US Palestinian Communities Network et Al-Awda: The Palestinian Right to Return Coalition renforçaient des formes de solidarité bilatérale avec l'International Jewish Anti-Zionist Network, Desis Rising Up & Moving, le Malcolm X

Grassroots Movement, Anak Bayan et d'autres organisations communautaires depuis plus d'une décennie, ravivant les relations politiques historiques en sommeil avec ces communautés.

Ces alliances ont contribué à réancrer la Palestine dans le cadre de la lutte commune mis en œuvre avant Oslo, dans lequel la répression sioniste dans les Territoires palestiniens occupés pouvait être liée à des formes d'oppression affectant les communautés de couleur, autochtones et immigrées aux États-Unis, mais aussi les habitants du tiers-monde à l'échelle mondiale – ainsi qu'à leur géographie et leur démographie changeantes.

Ce n'est qu'en 2013 que des institutions plus importantes et plus traditionnelles de solidarité avec la Palestine ont répondu aux appels en faveur d'un cadre et d'une stratégie de lutte commune plus larges. Cela s'est reflété dans des changements de thème majeurs lors de la douzième conférence annuelle de l'US Campaign for Palestinian Rights qui s'est tenue à Arlington (Virginie) et de la conférence National Students for Justice in Palestine organisée à Stanford (Californie). Ces changements se sont traduits par un gain d'espace dans le paysage de la solidarité avec la Palestine, non seulement pour les individus palestiniens, mais aussi pour la politique et les collectifs palestiniens. Par exemple, le Palestinian Youth Movement a commencé à s'engager profondément dans les éléments plus traditionnels du mouvement de solidarité avec la Palestine aux États-Unis en 2013.

Il est essentiel de reconnaître que ce changement ne s'est pas produit en dehors des développements politiques qui ont affecté d'autres mouvements de libération nationale. La montée d'un ordre mondial économique et politique monolithique a joué un rôle crucial dans l'anéantissement du pouvoir de ces mouvements à travers des pratiques d'infiltration, des assassinats et l'emprisonnement de dirigeants. L'émergence des États-Unis en tant que puissance unipolaire, l'effondrement de l'Union soviétique et le déclin du pouvoir politique du mouvement des non-alignés marquent un moment qui a réorienté les stratégies et alliances de ces mouvements, les éloignant des approches axées sur la libération. Celles-ci ont laissé place à un activisme politique moins centralisé et moins idéologique parfois indissociable des discours néolibéraux axés sur l'aide humanitaire, les droits, la non-violence, la politique de représentation et la citoyenneté.

Dans les années 1970 et 1980, le mouvement palestinien a établi des liens réciproques profonds avec des groupes et des causes de ce genre, tels que l'American Indian Movement, la cause de libération nationale portoricaine et le mouvement Black Power, ainsi que ceux qui luttaient pour la fin de l'apartheid sud-africain. Ces liens ont persisté après les accords d'Oslo, mais à cause de la précarité de toutes ces communautés et de tous ces mouvements, les relations ont pris une forme moins centralisée et organisée. De nombreuses personnalités palestiniennes de premier plan, telles que Rabab Abdulhadi, professeur d'études ethniques à l'université d'État de San Francisco, ont persévéré dans les mouvements néolibéraux de solidarité avec la Palestine pour nourrir un héritage de conscience politique plus historique en matière de lutte commune transnationale dans le tiers-monde au sein d'une nouvelle génération.

Les nouveaux développements au sein du mouvement plus large de solidarité avec la Palestine, informés en particulier par ses étudiants et ses jeunes, peuvent être considérés comme un retour à la politique initiale de solidarité qui avait longtemps façonné l'engagement politique de la diaspora palestinienne aux États-Unis à travers un mouvement anticolonialiste plus internationaliste.

Parmi les exemples de nouveaux cadres de lutte commune figurent les délégations en Palestine spécifiques à un sujet ou à une communauté qui se sont multipliées au cours de la dernière décennie. Des organisations et des activistes ont organisé ces programmes pour mettre en évidence les manières dont la lutte palestinienne reflète les prismes multiples de la lutte. Les délégations Interfaith Peace-Builders, par exemple, ont compris à la fois des délégations confessionnelles et des délégations d'autochtones et de personnes de couleur. La façon dont le régime sioniste colonialiste et d'apartheid s'avère être intrinsèquement un projet de violence sexiste a également permis une analyse croissante de la Palestine en tant que question liée au féminisme. Cela s'est traduit par un activisme à la suite de la visite en Palestine d'une délégation d'autochtones et de femmes de couleur.

À l'été 2014, une délégation de journalistes, d'artistes et d'organiseurs noirs représentant Ferguson, Black Lives Matter, le Black Youth Project 100 et les Dream Defenders ont également renforcé les intersections entre la lutte pour la cause noire aux États-Unis et la lutte palestinienne. Suite à ce voyage, un nouveau collectif appelé Black For Palestine a été créé. Ce dernier a publié en 2015 la Déclaration de solidarité des Noirs avec la Palestine, signée par plus de 1 000 personnalités de premier plan et 39 organisations.

À une échelle similaire mais moindre, l'organisation syndicale pour la Palestine s'est accrue, reliant l'exploitation de la main-d'œuvre palestinienne par l'occupation israélienne à la lutte des syndicalistes américains pour des salaires et des conditions de travail équitables. Les membres de base des syndicats américains présentent une solidarité historique avec la Palestine. Par exemple, en 1969, la League of Revolutionary Black Workers à Detroit a officiellement reconnu l'oppression palestinienne comme le reflet du racisme et du colonialisme qui affectaient les Sud-Africains noirs, les Vietnamiens, les Latino-Américains et les Afro-Américains aux États-Unis. Au cours des dernières années, les travailleurs ont engrangé une série de victoires. En 2014, UAW 2865, le syndicat qui représente 14 000 maîtres de conférences, tuteurs et assistants d'enseignement de l'université de Californie, est devenu le premier syndicat américain à approuver une campagne BDS complète à la majorité des voix. Plusieurs autres UAW locales lui ont emboîté le pas, contrecarrant les pressions exercées par UAW International pour invalider leurs votes.

Les nouvelles technologies ont permis de renforcer l'éducation populaire, en particulier parmi la nouvelle génération. Par exemple, les jeunes communiquent par le biais des réseaux sociaux la dureté des conditions de vie sous l'occupation en Palestine, la reliant à l'aide américaine à Israël et aux luttes américaines qui se poursuivent à l'échelle locale pour la justice sociale, l'équité raciale et les droits civiques et humains. Les jeunes non palestiniens qui se sont informés sur l'occupation à travers ces forums et cet activisme sur les campus partagent également des informations à l'aide de ces techniques.

En outre, les médias alternatifs tels que le site web The Electronic Intifada permettent de raviver les alliances naturelles qui ont toujours existé mais qui sont aujourd'hui plus visibles. Les nouvelles relations et collaborations ont favorisé une forme de solidarité plus réciproque, ce qui a permis de sortir le travail de solidarité avec la Palestine de son cloisonnement et de placer la Palestine au cœur des luttes avec les autres communautés luttant contre le colonialisme, la dégradation de l'environnement, les guerres raciales, l'exploitation des travailleurs ou encore et la violence et la répression d'État et à caractère sexiste.

## **Éclaircir la notion de solidarité pour avancer**

Le compte rendu et l'analyse ci-dessus servent de toile de fond pour des suggestions à l'intention des Palestiniens comme des activistes de la solidarité avec la Palestine pour étayer des stratégies intentionnelles, éthiques, efficaces et productives développées dans le but de garantir les droits des Palestiniens.

## **L'antisionisme comme catalyseur de la mobilisation**

Le mouvement de solidarité avec la Palestine entretient un débat de longue date quant à la meilleure approche à employer en tant que catalyseur de la mobilisation : la lutte contre l'occupation, l'antisionisme et/ou la solidarité avec la Palestine. L'absence de consensus est en partie due au fait que les trois approches sont parfois abordées comme étant antinomiques. La forme dominante d'activisme en solidarité avec la Palestine défie l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, mais ne remet pas toujours en question le sionisme en tant qu'idéologie raciste et colonialiste. En conséquence, elle permet au sionisme de s'ériger en exception et rend possible le développement de la répression sioniste contre les appels du mouvement – même minimes – en faveur des droits humains et civiques.

En effet, la répression sioniste aux États-Unis s'est intensifiée aux niveaux étatique, institutionnel et interpersonnel dans la mesure où le mouvement plus large a permis un engagement dans la logique sioniste dans les forums traditionnels. Les organisateurs de la solidarité avec la Palestine seraient bien avisés de clarifier ce qu'est le sionisme et de limiter les marges de tout engagement dans la rhétorique, l'exceptionnalisme et le financement sionistes dans les espaces d'organisation collective du mouvement. Par

exemple, en avril 2016, le conseil d'administration de l'université de Californie a tenté d'adopter une clause dans le cadre d'une déclaration de principes contre l'intolérance nouvellement adoptée, censée définir l'« antisionisme » comme une forme d'« intolérance » et le rendre équivalent à l'antisémitisme. La déclaration a été modifiée mais a tout de même été adoptée, instituant une tolérance zéro pour « les formes antisémites d'antisionisme ».



*Bahia Amawi, une institutrice au Texas qui a été licenciée pour avoir refusé de signer un engagement anti-BDS -  
Photo : réseaux sociaux*

Ce mouvement a contraint les groupes californiens de solidarité avec la Palestine à un large recul et entraîné une remise en question politique du sionisme en tant qu'idéologie légitime. L'International Jewish Anti-Zionist Network a entrepris une enquête approfondie sur la façon dont les forces sionistes ont établi un système financier pour réprimer le mouvement palestinien et d'autres mouvements militant pour la justice sociale dans un rapport intitulé « The Business of Backlash » (« Le business du retour de flamme »), tandis que Palestine Legal et le Center for Constitutional Rights ont produit un rapport exhaustif portant sur les manières dont la Palestine est érigée en exception et la mise en œuvre des politiques de répression qui violent les droits et les droits civiques prévus par le Premier amendement.

D'un côté, la répression sioniste resserre l'espace permettant d'engager la cause palestinienne dans des voies éthiques et centrées sur la justice sans subir de conséquences graves. De l'autre, les mesures adoptées pour criminaliser l'activisme pro-palestinien font l'objet de discussions actives et donnent lieu à ce que l'on pourrait définir comme une dénormalisation du sionisme – notamment par des groupes qui ne s'étaient pas engagés auparavant dans un tel activisme. Des organisations de premier plan au sein du mouvement, telles que Jewish Voice for Peace, approfondissent leur engagement dans les principes antisionistes et refusent de laisser les méthodes conciliantes devenir des stratégies légitimes. Elles refusent également de représenter l'identité juive comme un discours monolithique et uni-national. Leur travail de lutte contre la répression est essentiel au développement de l'entité politique de la solidarité.

De même, les activistes du mouvement feraient bien d'articuler pleinement la manière dont le sionisme atteint les communautés au-delà des Palestiniens. Le mouvement peut s'appuyer sur des organisations telles que le Malcolm X Grassroots Movement, qui poursuivent ce travail depuis longtemps, pour cultiver un discours et une stratégie politiques proportionnées. Ils seraient en outre bien avisés d'approfondir l'étude du rôle joué par Israël dans la répression mondiale afin de renforcer un mouvement mondial antisioniste.

## **Le « S » de BDS**

Les victoires enregistrées au sein du mouvement de solidarité avec la Palestine à travers les boycotts de consommateurs et les campagnes de désinvestissement institutionnel ont éclipsé le rôle du « S » de BDS. En se concentrant uniquement sur les profits des entreprises privées dans le travail de BDS, les activistes éliminent par inadvertance le fondement et les fonctions des États-nations israélien et en l'occurrence américain en tant qu'entreprises coloniales. De plus, les appels lancés en faveur d'un changement législatif ou d'une participation aux efforts de boycott soutiennent dans les faits les mérites de cet État colonial. Il s'agit là d'une contradiction fondamentale entre stratégie libérale et philosophie révolutionnaire, qui hante depuis longtemps la lutte palestinienne comme beaucoup d'autres mouvements de libération et qui place les citoyens palestiniens d'Israël face à des dilemmes majeurs. Alors que les États-Unis continuent de céder aux pressions sionistes, d'étendre les programmes impérialistes dans la région et à l'échelle mondiale et d'accroître les mesures de maintien de l'ordre, la violence étatique et le complexe pénitentiaire industriel aux États-Unis, le mouvement a le devoir d'intensifier l'opposition.

Le travail de solidarité de la Palestine se focalise depuis longtemps sur l'appel à la fin de l'aide militaire apportée par les États-Unis à Israël. Cependant, une grande partie de ce travail était irréalisable dans la mesure où celui-ci reposait sur de vastes campagnes telles que des protestations, des lettres et des rencontres avec des représentants du Congrès. Bien que ces stratégies aient exercé une pression politique, elles n'ont pas mis en avant des formes de responsabilisation ou des tactiques pour renforcer la longévité du mouvement face aux promesses vides des dirigeants élus. Aujourd'hui, le mouvement de solidarité avec la Palestine et ses alliés obtiennent des victoires plus conséquentes en travaillant sur des campagnes locales de sanctions qui relient l'oppression des Palestiniens au rôle joué par Israël à travers son commerce d'armes et ses programmes de formation à la sécurité à l'échelle locale aux États-Unis, dans la politique municipale et les systèmes militarisés de maintien de l'ordre.

Le plaidoyer en faveur de la fin de ces programmes de formation et de l'engagement auprès des forces de l'ordre locales prend appui sur l'héritage du plaidoyer en faveur des sanctions tout en formant un engagement vis-à-vis des communautés et des causes locales liées à la justice sociale. En Californie, la Stop Urban Shield Coalition est un exemple de groupe qui relie les structures d'oppression locales et mondiales à travers des campagnes d'organisation locales multi-sectorielles.

## **La solidarité avec la Palestine et les espaces d'organisation palestiniens**

Bien que le changement de politique récemment opéré dans de nombreux espaces de solidarité ait débouché sur un mouvement de solidarité avec la Palestine plus robuste, plus multisectoriel, plus visible et mieux fourni en ressources suffisantes aux États-Unis, cela s'accompagne de défis. Ces structures et stratégies demeurent en grande partie inaccessibles à de nombreuses communautés palestiniennes aux États-Unis, qu'elles ne parviennent pas à refléter et qui estiment que la diaspora devrait jouer un rôle dans un collectif transnational guidé par une philosophie de libération. Ces communautés insistent sur le fait que le droit au retour ne doit pas être sacrifié, même à des « fins stratégiques ».

Le travail actuel de solidarité avec la Palestine se retrouve dans des sites localisés et ne propose que des canaux informels pour l'émergence de nouvelles initiatives et de nouvelles conversations. Le rétablissement des liens du peuple palestinien doit être une composante essentielle des stratégies de toutes les organisations palestiniennes. Il s'agit là d'un des principaux objectifs du Palestinian Youth Movement. Dans le même

temps, les organisations de solidarité devraient offrir un soutien, des ressources, un partage des compétences et plus encore aux collectifs palestiniens pour contribuer au mouvement global.

Le soutien à l'organisation et à la création d'espaces communautaires pour les Palestiniens et les Arabes ne doit pas être interprété à tort comme de l'ethnocentrisme. Au contraire, ceci est ancré dans l'idée que les Palestiniens, en tant que peuple diasporique, doivent construire leurs archives historiques, leur sentiment d'appartenance à une communauté et à un peuple pour poursuivre une stratégie de libération plus coordonnée. C'est en particulier le cas dans la mesure où l'histoire palestinienne continue d'être effacée faute de base territoriale. Ce soutien n'a jamais été un appel destiné à privilégier les individus palestiniens comme faisant autorité sur des sujets et des décisions, ni à idolâtrer ou à idéaliser les Palestiniens pour leur « identité » ou leur expérience individuelle et leur condition de peuple colonisé.

Il est important pour les individus palestiniens comme pour leurs alliés de ne pas reproduire les définitions arbitraires de la politique d'authenticité et de ne pas suivre des directives venant d'individus palestiniens qui ne représentent pas un processus palestinien plus collectif. Il est également crucial pour les Palestiniens de ne pas se prêter au jeu de la victimisation et de ne pas s'éloigner des circuits plus larges des non-Arabes qui se sacrifient depuis longtemps pour la lutte palestinienne ou des nombreux alliés qui luttent contre leurs propres formes d'oppression.

Dans le même temps, il est important de rendre compte de l'histoire du mouvement palestinien. Le récit de l'expérience des Palestiniens et de la solidarité avec la Palestine aux États-Unis ne commence pas le 11 septembre 2001, ni avec BDS. Bien que les archives palestiniennes ne soient pas aussi complètes et accessibles que celles de leurs homologues, de nombreuses sources et de nombreuses personnes peuvent encore contribuer à enrichir l'histoire de l'œuvre palestinienne aux États-Unis. S'il est important de mener des recherches sur la longue histoire de la répression à laquelle les communautés palestiniennes ont été confrontées, il l'est davantage de faire de même pour leurs stratégies de longue date en matière de résilience, de solidarité et d'organisation.

Il est également essentiel de se concentrer sur les relations établies depuis des décennies par le mouvement palestinien avec d'autres communautés et dans les rues, pas seulement à l'université. L'Arab American Action Network à Chicago illustre la valeur de ces liens de longue date. En s'appuyant sur ces enseignements et ces accomplissements, une pratique organisationnelle d'un genre différent sera favorisée – une pratique à travers laquelle les Palestiniens, avec leurs alliés, pourront construire l'histoire de manière à ne pas devoir réinventer une nouvelle stratégie de libération à chaque génération et dans chaque contexte géographique.

## **Les communautés affectées par la guerre contre le terrorisme**

Le travail de plaidoyer sur la Palestine ne tient pas compte de l'expérience raciale des communautés affectées par la guerre contre le terrorisme aux États-Unis et les guerres menées par les États-Unis dans la région séparent délibérément les luttes pour la justice en Palestine et les luttes pour la justice dans les autres communautés. L'islamophobie ne se présente pas comme une peur de l'inconnu et n'est pas le fruit de l'ignorance. Il s'agit plutôt d'un résultat de la mise en œuvre institutionnalisée de politiques de guerre, de violence et de subjugation raciale. Ces politiques contribuent à et sont informées par l'effort déployé par les États-Unis pour sécuriser leurs intérêts dans la région arabe et leurs relations avec Israël, au même titre que le rôle croissant d'Israël dans la militarisation, la lutte contre le terrorisme, le complexe pénitentiaire industriel et le maintien de l'ordre aux États-Unis.

Les Palestiniens et les activistes de la solidarité avec la Palestine doivent articuler la relation entre la Palestine et la guerre contre le terrorisme ainsi que le lien entre la racialisation des communautés touchées aux États-Unis et la patrie arabe. Dans la mesure où le mouvement a largement évité ces questions à ce jour, la communauté palestinienne ne sait pas comment mieux situer la Palestine dans le cadre du programme politique de lutte contre l'islamophobie de l'administration Trump. Par exemple, le travail en solidarité avec

la Palestine aborde rarement l'appareil de sécurité américain en expansion constante dans le cadre de la guerre contre le terrorisme. Des groupes tels qu'American Muslims for Palestine proposent de nouveaux programmes pour réconcilier ce paradoxe.

En effet, dans les espaces du mouvement de solidarité avec la Palestine, il n'y a pas suffisamment de discussions sur les efforts visant à éliminer les politiques d'espionnage secret, notamment les déclarations d'activité suspecte ou le nouveau programme de lutte contre l'extrémisme violent du département de la Sécurité intérieure. Le mouvement éprouve également des difficultés à s'organiser contre les sections locales des Joint Terrorism Task Forces. Des programmes équivalents, inaugurés avec l'opération Boulder de l'administration Nixon, ont été mis en œuvre au cours de la première Intifada pour surveiller les communautés palestiniennes. Ces derniers ont été en grande partie fermés en 1993, mais ont été rouverts après 2007 dans la majorité des capitales des États américains.

Un mouvement politique démocratique et intersectoriel qui privilégie l'autonomisation des communautés est nécessaire. La lame de fond de l'activisme d'aujourd'hui peut y contribuer et y contribuera, tout comme l'engagement des jeunes qui allient service et politique tout en reliant les besoins locaux et transnationaux de la communauté palestinienne. Les victoires en matière de désinvestissement ne sont pas insignifiantes, mais elles ne peuvent masquer les sombres réalités et revers politiques qui continuent d'affecter les Palestiniens.

L'objectif final n'est pas une nouvelle victoire en matière de désinvestissement, mais le droit au retour et la fin de la colonisation sioniste, ainsi que la fin de la violence étatique et de l'injustice raciale qui affectent les communautés palestiniennes et leurs alliés aux États-Unis. C'est un programme ambitieux, mais les Palestiniens ont appris de leur histoire récente que plus ils concèdent, rationalisent et renoncent, plus ils perdent. En élargissant les marges, en voyant grand, on pourra faire en sorte que les réfugiés palestiniens rentrent chez eux.

*Traduction française : [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

## Retour vers le Futur : La Grande Marche du Retour

*Al-Shabaka* - 24 juillet 2018, par [Haidar Eid](#)

*La Grande Marche du Retour – qui a commencé le 30 mars et qui n’est pas encore finie – a brouillé les cartes et a mis en évidence des question décisives concernant l’essence de la cause palestinienne ainsi que le statut de la Bande de Gaza. En dépit de la triste réalité de la vie à Gaza, que le siège israélien, avec la complicité internationale et locale, rendra bientôt inhabitable, une nouvelle prise de conscience est en train d’émerger.*



*Grande Marche pour le Retour - Gaza - Photo : ActiveStills.org*

Cette nouvelle prise de conscience amoindri la politique depuis longtemps dominante du pouvoir actuel de droite et « l’opposition » superficielle représentée par ce que j’appelle la gauche stalinienne – c’est-à-dire à la fois les Fronts Populaire et Démocratique pour la Libération de la Palestine, le Parti du Peuple Palestinien, l’Union Démocratique Palestinienne et, jusqu’à un certain point, l’Initiative Nationale Palestinienne. Ces partis ont jusqu’ici échoué à se dégager de leur subordination intellectuelle à l’Union Soviétique maintenant défunte et continuent de dépendre financièrement du pouvoir droitier de l’Organisation de Libération de la Palestine (OLP). En d’autres termes, leur existence dépend de l’Autorité Palestinienne et ils sont incapables de forger des stratégies indépendantes et efficaces.

Etant donné l’échec de la classe politique dominante après 70 ans de déplacements et de dépossession depuis la Nakba, 11 ans de blocus, que les organisations internationales des droits de l’Homme ont décrits comme crime contre l’humanité, et trois guerres israéliennes qui ont tué plus de 4.000 hommes, femmes et enfants, les Palestiniens de Gaza ont décidé de se mobiliser pacifiquement pour renforcer les résolutions internationales, à commencer par la Résolution 194 de l’ONU, concernant le retour des réfugiés palestiniens chez eux et sur leurs terres.

En réalité, comme l'ont conclu la société civile et les militants politiques vivant à Gaza, le seul pouvoir fiable est celui du peuple, surtout après que la direction palestinienne ait tourné le dos à la Bande de Gaza et ait commencé à lui imposer des mesures punitives en avril 2017. La lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud a inspiré les militants palestiniens depuis la fin des années 1980 et la mobilisation populaire de la Première Intifada. Les militants palestiniens s'appuient par ailleurs sur l'histoire de la résistance populaire en Palestine, y compris la grève de 1936 et les récents soulèvements en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et en Israël.

## **Les militants ont conclu que le seul pouvoir fiable était celui du peuple**

La nouvelle prise de conscience qui émerge à Gaza et depuis Gaza rejoint toutes les formes de résistance populaire. En particulier, elle soutient l'appel à boycotter, se désinvestir et imposer des sanctions contre Israël (BDS), inspiré par le mouvement de libération en Afrique du Sud. En fait, la Marche du Retour a fait naître un consensus palestinien sans précédent et s'aligne sur les buts du mouvement BDS. Les militants BDS ont pris part à la marche depuis le tout début, menant des événements sensibilisateurs, en partenariat avec les organisateurs de la marche, dans lesquels ils ont montré la relation directe entre les principales formes de résistance populaire et le rôle de la société civile en prenant la tête de ces formes, étant donné les leçons du passé et les expériences telles que la résistance armée.

La campagne de la Marche du Retour menée à Gaza a la possibilité de promouvoir une véritable unité nationale après l'échec de toutes les tentatives de réconciliation entre le Fatah et le Hamas depuis 2006. Tous les partis politiques ont participé à la marche et ont des représentants au Haut Comité National aux côtés des représentants de la société civile. Le fait que le Hamas et le Fatah aient des représentants dans ce comité démontre que seuls des militants politiques directement liés au peuple peuvent réussir ce que les chefs de partis ont échoué à accomplir, parce que le système politique palestinien actuel représente des intérêts de classe et de groupe qui ne survivent que grâce aux divisions internes, ainsi qu'à la coordination sécuritaire avec l'occupation israélienne. La marche a prouvé qu'un gouffre énorme sépare la direction palestinienne et la population palestinienne, surtout celle de Gaza.

Cette nouvelle prise de conscience créée par la Grande Marche du Retour se perçoit aussi dans la rupture complète avec le processus d'Oslo et sa vision d'un mini-Etat à côté d'un Etat juif qui pratique le racisme contre son propre peuple. Elle a le potentiel nécessaire pour raviver les concepts de libération nationale et d'autodétermination en traitant les réalités actuelles créées par Israël. Ces réalités ont rendu impossible l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain sur 22 % de la terre de la Palestine historique. Par conséquent, le moment est venu d'une lutte décisive pour la liberté, l'égalité et la justice. Après tout, les deux tiers des résidents de Gaza sont des réfugiés dont les droits et au retour et aux réparations sont garantis par le droit international.

Le mouvement BDS n'a pas adopté de position politique claire sur la question de l'indépendance ou de savoir s'il doit y avoir deux Etats ou un seul Etat démocratique. Pourtant, les buts de la Marche du Retour vont à l'encontre de la solution à deux Etats puisque celle-ci est essentiellement en contradiction avec la principale exigence des marcheurs qui est le retour des réfugiés et la réparation. La tenue de marches parallèles à Haïfa, Ramallah, Bethléem et Umm Al-Fahm met en lumière la nature pan-palestinienne de la Marche du Retour et son expansion de la Bande de Gaza assiégée au Territoire Palestinien Occupé (TPO) et à Israël. Et c'est exactement ce qui inquiète Israël.

Cette initiative populaire est une tentative de réorientation des efforts vers l'obtention des droits légitimes et l'interconnexion des trois segments du peuple palestinien – les citoyens palestiniens d'Israël et les Palestiniens du Territoire Palestinien Occupé (TPO) et de la diaspora. Elle prouve aussi que Gaza fait partie intégrale de l'identité nationale palestinienne. Les Palestiniens de Gaza n'ont jamais été anti-patriotiques et ne peuvent être tenus pour responsables de la profonde fissure nationale. Ils ont joué un rôle vital dans la formation et la défense vigoureuse du nationalisme palestinien moderne, ce que la marche a précisément affirmé.

## **Les buts de la Marche du Retour vont à l'encontre de la solution à deux Etats**

Le pouvoir palestinien a maintenant présenté un renvoi à la Cour Pénale Internationale (CPI) déclarant que les responsables israéliens avaient commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité envers le peuple palestinien. Les dirigeants palestiniens doivent aller plus loin : ils doivent renoncer aux contraintes d'Oslo, dont la coopération sécuritaire et la subordination économique et adopter sans équivoque l'appel du mouvement BDS. Ils ne devraient engager aucune négociation sans que l'application de la Résolution 194 couronne le calendrier. Ils doivent s'assurer que toute négociation se saisisse de l'exigence de mettre fin à la politique d'apartheid contre les citoyens palestiniens d'Israël.

Finalement, la lutte pour la liberté, le retour et l'autodétermination pour tous les segments du peuple palestinien est l'incarnation concrète de l'unité nationale inclusive sur le terrain. Cette unité n'est pas définie par deux factions politiques ou par le soi-disant « deux parties de la patrie » (c'est-à-dire la Cisjordanie et Gaza), mais plutôt par la nouvelle prise de conscience collective à laquelle ont contribué la Marche du Retour et le mouvement BDS.

*Traduction française : [Agence Média Palestine](#)*

# Un nouveau soulèvement palestinien, contre la fragmentation et pour l'unité

*Al-Shabaka* - 1e juillet 2021 – *Yara Hawari*

*Le soulèvement palestinien d'aujourd'hui contre le régime colonial israélien dans la Palestine colonisée, n'a pas commencé à Sheikh Jarrah, le quartier palestinien de Jérusalem où les habitants sont confrontés à la menace d'un nettoyage ethnique imminent.*



*Un seul et même mouvement de libération, du fleuve Jourdain à la Méditerranée - Photo : Activestills.org*

Si la menace d'expulsion de ces huit familles a certainement catalysé cette mobilisation populaire de masse, le soulèvement en cours est en définitive l'articulation d'une lutte palestinienne commune à tous après plus de sept décennies de colonialisme sioniste.

Ces décennies ont été caractérisées par des [déplacements forcés](#) ininterrompus, le [vol](#) de terres, l'[emprisonnement](#), l'[asservissement économique](#) et la [maltraitance](#) brutale des Palestiniens.

Les Palestiniens ont également été soumis à un processus délibéré de fragmentation, non seulement sur le plan géographique – par des ghettos, des bantoustans et des camps de réfugiés – mais aussi sur le plan social et politique.

Pourtant, l'unité constatée au cours des deux derniers mois – lorsque les Palestiniens de toute la Palestine colonisée et au-delà se sont mobilisés dans une lutte commune pour [Sheikh Jarrah](#) – a remis en question cette fragmentation, à la surprise du régime israélien et de l'Autorité palestinienne.

En effet, une mobilisation populaire de cette ampleur n'avait pas été vue depuis des décennies, pas même sous l'administration Trump, qui a organisé la [reconnaissance](#) [par les États-Unis] de Jérusalem comme

prétendue capitale d'Israël, les accords de [normalisation](#) entre Israël et divers États [autocratiques] arabes, et encouragé la nouvelle accélération des pratiques coloniales sionistes.

Au-delà de la mobilisation dans les rues, les Palestiniens ont innové en utilisant de nouveaux moyens de résistance contre leur assujettissement. Cela inclut la revitalisation des campagnes sur le terrain pour [sauver](#) les quartiers palestiniens de Jérusalem de la destruction et du nettoyage ethnique, la perturbation du fonctionnement de l'économie du régime israélien, et l'interpellation ininterrompue du monde extérieur avec des messages percutants et clairs demandant la liberté et la justice pour les Palestiniens.

## **Jérusalem : un catalyseur pour l'unité**

Ainsi que cela se produit dans tant de communautés palestiniennes, les habitants de [Sheikh Jarrah](#) sont confrontés depuis des décennies à des expulsions imminentes et au nettoyage ethnique. En effet, les Palestiniens de Sheikh Jarrah se sont depuis longtemps engagés dans des batailles juridiques contre le régime israélien pour tenter de prévenir l'expulsion, laquelle s'inscrit dans l'objectif ultime d'Israël, à savoir la [judaïsation](#) totale de Jérusalem.

Fin avril 2021, le tribunal de district de Jérusalem a rejeté les appels des habitants de Sheikh Jarrah contre ce que les tribunaux appellent "l'éviction" de huit familles palestiniennes, ordonnant qu'elles quittent leurs maisons avant le 2 mai 2021.

Refusant cet ordre, les familles ont pesé de tout leur poids dans la campagne populaire "Sauver Sheikh Jarrah" qui vise à protéger le quartier de l'épuration ethnique.

La campagne, qui a été récemment popularisée par l'intermédiaire des médias sociaux, a capté à la fois une participation locale massive et une attention internationale, notamment parce qu'elle résume à elle seule l'expérience palestinienne de la dépossession.

De fil en aiguille, elle a donné un élan à d'autres campagnes visant à "sauver" des [quartiers](#) de la Palestine colonisée du nettoyage ethnique et de la colonisation, notamment [Silwan](#), Beita et Lifta.

Au cours des deux derniers mois, des Palestiniens de toute la Palestine colonisée ont manifesté dans une lutte commune avec [Sheikh Jarrah](#), avec parmi eux des Palestiniens de [nationalité israélienne](#) dans des villes comme Haïfa, Jaffa et Lydd.

Ces protestations et manifestations ont été accueillies par une violente répression de la part du régime israélien, une réaction qui n'est ni sans précédent ni inattendue. En effet, au cours de la deuxième Intifada, 13 citoyens palestiniens avaient été tués lors de manifestations par les forces du régime israélien, lors de la répression la plus meurtrière depuis la [Journée de la Terre de 1976](#).

Tout au long de ce soulèvement, la violence des forces du régime s'est accompagnée d'attaques et de lynchages de citoyens palestiniens par des [bandes armées](#) de [colons israéliens](#), ainsi que de raids et de destructions de maisons, de véhicules et de commerces palestiniens.

Cependant, ce sont les [manifestations](#) de plusieurs jours dans l'enceinte de la mosquée al-Aqsa qui ont dominé les médias internationaux, d'autant plus que c'était le lieu de manifestations de masse réussies en [2017](#) contre les barrières électroniques placées à l'entrée de l'enceinte.

Ces dernières manifestations, à la mi-mai, ont également donné lieu à une violente répression de la part des forces de sécurité israéliennes qui ont [pris d'assaut](#) le complexe, [blessant](#) des centaines de fidèles palestiniens à l'aide de balles en acier entouré de caoutchouc, de bombes à gaz et de grenades assourdissantes.

À la suite de cet assaut et des tentatives de nettoyage ethnique du régime israélien dans la Jérusalem palestinienne, le gouvernement du Hamas à Gaza a riposté en lançant des roquettes sur la ville.

Israël a répondu par plus de dix jours de [bombardements intensifs](#) sur Gaza, qui ont finalement [tué 248 Palestiniens](#), dont 66 enfants.

Bien que le régime israélien ait affirmé qu'il ne visait que l'infrastructure militaire du Hamas, des infrastructures civiles vitales, des immeubles résidentiels entiers et même des tours de presse ont été détruits.

La responsable des droits de l'homme auprès des Nations unies, Michelle Bachelet, a déclaré que ces bombardements sur Gaza pouvaient être assimilés à des crimes de guerre.

## **Perturber l'économie du régime israélien**

Alors que Gaza était sous attaque, la mobilisation populaire se poursuivait dans le reste de la Palestine colonisée.

Le 18 mai, les Palestiniens ont appelé à une [grève générale](#), sans doute l'une des plus grandes manifestations d'unité collective depuis des années. Cet appel a rapidement été adopté par le [Haut Comité](#) de suivi des citoyens arabes d'Israël et, plus tard, par l'Autorité palestinienne (AP) en Cisjordanie.



*Le siège à moitié détruit du ministère de la santé à Gaza suite aux frappes aériennes israéliennes dans le quartier al-Rimal de la ville de Gaza, le 17 mai. L'attaque a endommagé le seul laboratoire de la bande de Gaza qui traite les tests COVID-19 et a blessé le personnel médical – Photo: Mohammed Zaanoun/ActiveStills*

Mais ce sont les acteurs sur le terrain qui ont dominé le récit de ce moment par le biais de diverses [déclarations](#) en arabe et en anglais appelant à une large participation et à un soutien international : “Lancé depuis Jérusalem et s'étendant à travers le monde, nous faisons appel à votre soutien pour maintenir ce moment de résistance populaire sans précédent”, peut-on lire dans une déclaration.

La grève a été organisée en réponse aux attaques sur Gaza et à la mobilisation dans les rues de Jérusalem. Elle a connu une large participation et a été particulièrement importante pour les Palestiniens ayant la citoyenneté israélienne, qui ont ainsi rappelé une fois de plus leur lien avec les Palestiniens de Gaza et de Jérusalem – et leur lutte commune avec eux.

Mais c'était aussi une tactique efficace pour perturber l'économie israélienne. Les Palestiniens de nationalité israélienne, qui représentent 20% de la population d'Israël [Palestine de 48], constituent une grande partie de la [main-d'œuvre](#) : pour exemple, 24% des infirmières et 50% des pharmaciens en Israël sont palestiniens.

Le secteur israélien de la construction est également composé en majorité de Palestiniens, principalement de Cisjordanie, mais aussi de citoyens palestiniens d'Israël. Le jour de la grève, presque tous les travailleurs manuels ont participé, ce qui signifie que l'industrie a été complètement arrêtée pendant une journée entière.

Les syndicats palestiniens se sont également réunis avant la grève et ont [appelé](#) les syndicats internationaux à se solidariser avec eux et à prendre des mesures contre l'oppression israélienne. Ce type d'action a été illustré par les dockers du port italien de Livourne, qui ont refusé de charger sur des navires des armes et des explosifs [destinés](#) aux Israéliens, quelques jours avant la grève, déclarant que : "Le port de Livourne ne sera pas complice du massacre du peuple palestinien".

Les manifestations se sont poursuivies dans les jours qui ont suivi la grève, bien qu'à une échelle moindre et avec moins d'attention de la part des médias. Néanmoins, la grève avait allumé une étincelle et l'accent mis sur l'oppression économique est devenu un thème mobilisateur.

S'appuyant sur le succès de la grève, plusieurs semaines plus tard, une campagne visant à promouvoir le pouvoir d'achat économique des Palestiniens a été annoncée. Baptisée "Semaine économique de la Palestine", l'[événement](#) a souligné que, malgré l'étouffement économique que le régime israélien a imposé aux Palestiniens, ceux-ci ont toujours un pouvoir d'achat collectif.

Cette rhétorique rappelle particulièrement la première Intifada, au cours de laquelle des mesures populaires telles que le [mouvement coopératif](#) et l'appel au boycott des produits israéliens ont remis en question la subordination économique et la dépendance vis-à-vis du régime israélien.

Le projet sioniste de colonisation a délibérément assujéti l'économie palestinienne, qui a été brisée par la fondation de l'État israélien en 1948 et l'occupation qui a suivi des terres palestiniennes. En prenant la main sur la plupart des secteurs productifs et agricoles, le régime sioniste a exclu les Palestiniens de l'essentiel des domaines de la nouvelle économie.

Cette situation s'est étendue à la Cisjordanie et à Gaza après la guerre de 1967, qui a placé ces territoires sous occupation militaire israélienne.

Une série d'accords prétendument de "paix" conclus dans le cadre des accords d'Oslo au début des années 1990 ont aggravé l'[assujettissement](#) économique des Palestiniens, en transférant de fait le contrôle direct et indirect de l'économie palestinienne au régime israélien.

Ces accords ont également accentué la fragmentation sociale des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Alors que certains prétendaient que les protocoles économiques apporteraient la prospérité économique à tous, en réalité, ils ont nourri le copinage capitaliste palestinien, creusant encore davantage l'écart de richesse et les divisions de classe dans la société.

La Semaine économique de la Palestine a encouragé diverses activités à travers la Palestine colonisée – de Haïfa à Ramallah et au-delà – afin de promouvoir les produits locaux palestiniens en lieu et place des produits israéliens qui ont monopolisé le marché grâce à leur abondance et à leurs prix compétitifs.

De cette façon, la Semaine économique de la Palestine a mis en avant une notion plus large de la domination coloniale comme étant entrelacée avec le capitalisme, dans laquelle la libération économique est un aspect clé de la lutte de libération nationale.

## **Une Intifada unitaire**

Après le "cessez-le-feu" du [21 mai](#) entre Israël et le Hamas, l'attention des médias internationaux a été détournée du soulèvement, et les inévitables discussions sur la reconstruction de Gaza ont depuis lors dominé le cycle des informations.

Malgré les destructions massives et les pertes humaines à Gaza, de nombreux Palestiniens ont considéré le résultat comme une [victoire](#) pour le mouvement Hamas.



Pourtant, une grande partie du discours international ne reconnaît pas ce fait. En effet, la violence à laquelle on assiste dans les territoires de 1948 a souvent été qualifiée à tort de violence intercommunautaire, à la limite d'une guerre civile entre Juifs et Arabes, un cadre qui sépare nettement les citoyens palestiniens d'Israël des Palestiniens de Gaza et de Jérusalem.

Cette évaluation ne décrit pas la réalité de l'[apartheid](#), dans lequel les Juifs israéliens et les citoyens palestiniens d'Israël vivent des vies totalement séparées et très inégales.

En fait, cela résulte d'une tendance vieille de plusieurs décennies qui consiste à désigner les Palestiniens ayant la citoyenneté israélienne comme des "Arabes israéliens" dans le but de les déconnecter de leur identité palestinienne.

Au mieux, leur situation est décrite dans le courant dominant comme le cas répandu d'un groupe minoritaire confronté à la discrimination de la majorité juive, plutôt que comme les survivants autochtones du nettoyage ethnique de 1948 qui continuent à résister à l'effacement colonial.

L'incapacité à reconnaître les dernières manifestations dans les territoires de 1948 comme une partie distincte d'un soulèvement palestinien plus important et uni, est particulièrement remarquable compte tenu de leur apparence visuelle, la plupart des manifestations étant caractérisées par une mer de drapeaux palestiniens et les slogans et chants typiquement palestiniens.

Ces discours dominants ont aussi lentement déconnecté Gaza de la lutte palestinienne, la traitant comme une question entièrement distincte de celle du reste de la Palestine colonisée. Le plus souvent, le bombardement continu du régime israélien est expliqué comme une guerre entre Israël et le Hamas, un récit biaisé qui détourne délibérément du fait que Gaza est, en effet, le pivot de la lutte palestinienne, comme l'[explique Tareq Baconi](#).

## **L'unité contre vents et marées**

Si l'ampleur de la mobilisation et la portée de la participation populaire observées ces dernières semaines ont été impressionnantes, le coût de ce soulèvement a été, et continue d'être, très élevé.

En plus de la violence subie à Gaza, les Palestiniens en d'autres places dans la Palestine colonisée ont été soumis à des violences et des arrestations brutales. Au cours des dernières semaines, dans le cadre de l'opération "loi et ordre" du régime israélien, des milliers de citoyens palestiniens d'Israël ont été arrêtés, la plupart étant de jeunes hommes de la classe ouvrière.

Le régime israélien utilise ces arrestations massives comme une forme de punition collective pour intimider et effrayer les communautés palestiniennes.

En Cisjordanie, l'Autorité Palestinienne [AP] continue de coordonner la répression avec le régime israélien et a [emprisonné](#) plusieurs militants impliqués dans les manifestations. L'arrestation de militants politiques, en particulier ceux qui critiquent l'AP, n'est pas nouvelle ; elle s'inscrit dans un [schéma](#) de répression politique tant en Cisjordanie qu'à Gaza.

En effet, le 24 juin 2021, les forces de police de l'AP ont arrêté et [battu à mort](#) Nizar Banat, un militant bien connu et critique du régime. Depuis lors, des manifestations ont éclaté en Cisjordanie pour réclamer la fin du régime du président de l'AP, Mahmoud Abbas.

Ces manifestations ont déclenché une [violence policière](#), bien que ce comportement ne soit pas surprenant. L'AP est connue pour abuser de son pouvoir avec ce type d'intimidation violente.

L'AP, dominée par le Fatah en Cisjordanie, a été totalement mise à l'écart tout au long du soulèvement, notamment face aux proclamations victorieuses du Hamas.

Pourtant, ce soulèvement montre plus que l'inutilité croissante de l'AP et la lutte interne pour la légitimité et le pouvoir entre les deux partis palestiniens dominants. Il a montré qu'une direction populaire et décentralisée peut se développer de manière autonome et en dehors des institutions politiques corrompues.

Il a également prouvé que les Palestiniens sont dans l'attente d'une mobilisation unifiée.

La dynamique du soulèvement se poursuit et le sentiment d'unité se renforce malgré la diminution de l'attention médiatique et internationale. Quelque chose a en effet changé : les Palestiniens revendiquent un récit et un combat communs, du Jourdain à la Méditerranée.

Ce faisant, ils reconnaissent qu'ils sont confrontés à un seul et même régime d'oppression, même si celui-ci se manifeste de différentes manières au sein des communautés palestiniennes séparées les unes des autres. En définitive, tout comme ceux qui l'ont précédé, ce soulèvement a réaffirmé que le peuple est le lieu de pouvoir par lequel la libération palestinienne doit être et sera réalisée.

**Note:**

[1] Cette situation est souvent présentée par les responsables politiques internationaux comme "Israël proprement dit" et considérée comme distincte de la colonisation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza.

*Traduction française: [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

# Les attaques israéliennes contre les militants anti-sionistes

## Les citoyens palestiniens en Israël : un espace civique qui rétrécit rapidement

*Al-Shabaka* - 13 janvier 2016, par [Nadim Nashif](#), [Raya Naamneh](#)

Israël se décrit comme un Etat juif et démocratique. Pourtant, dans la pratique, comme peuvent en attester ses citoyens palestiniens, il fonctionne comme une ethnocratie juive ne laissant à ses citoyens palestiniens que de petites marges de liberté qui se sont constamment rétrécies au cours des dernières années.



*Des Palestiniens entourent Sheikh Salah lors d'une manifestation à Umm al-Fahem, en Palestine 48, pour protester contre l'interdiction de la branche nord du Mouvement Islamique – Photo : Archives*

### Cibler des organisations et des individus, Palestiniens et Israéliens

Les nombreuses lois (1) que la Knesset israélienne (parlement) et le gouvernement ont adoptées pour brider la participation et le militantisme politiques des citoyens palestiniens comprennent, pour la seule année 2011, la loi "anti-boycott" (2), qui interdit la promotion publique des boycotts ; la loi "Nakba" (3), qui empêche la commémoration palestinienne de leur catastrophe due à la création d'Israël en 1948 et la loi "financement d'un gouvernement étranger" (4), qui impose des exigences de déclaration onéreuses sur les ONG. Ces lois nuisent gravement à la capacité des partis, ONG et militants palestiniens d'exprimer librement leurs opinions et de protester contre les crimes d'Israël, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Ligne Verte.

Plus récemment, un projet de loi (5) proposé par l'ancien ministre des Affaires étrangères et actuel membre de la Knesset, Avigdor Lieberman, interdirait à la Cour suprême israélienne d'intervenir dans la décision du Comité central des élections de la Knesset de disqualifier les députés en fonction de leur position politique. Ce projet de loi ciblerait directement les députés palestiniens, comme Haneen Zoubi et son parti, "Balad - l'Alliance démocratique nationale", qui ont déjà subi des tentatives d'interdiction.

En plus de cibler la participation politique au niveau gouvernemental, Israël a limité ou interdit le travail de plusieurs ONG au niveau municipal. Il est important de noter que les ONG impactées sont des organisations

tant palestiniennes qu'israéliennes qui dénoncent les violations des droits humains par Israël et le régime d'apartheid qu'il impose dans l'ensemble de la Palestine historique.

Parmi les organisations touchées, on trouve l'ONG israélienne Briser le Silence ("Breaking the Silence"), une association d'anciens combattants israéliens qui se consacre à confronter le public israélien aux réalités de la vie quotidienne dans les territoires palestiniens occupés. Briser le Silence avait récemment prévu de tenir une conférence à Beersheba. Toutefois la Cour de la magistrature de la ville a signé un décret l'interdisant (6) à la demande de la police, qui a affirmé que l'événement ne réunissait pas "les conditions de sécurité adéquates". La police aurait pu prendre les mesures nécessaires pour sécuriser l'événement, mais elle a plutôt choisi d'agir au nom des voix de droite qui ont appelé au boycott de Briser le Silence.

Il est important de noter que l'organisation Briser le Silence n'est pas aussi radicale que le prétend Israël. Elle reste une organisation qui travaille à l'amélioration de la société et du gouvernement israéliens au sein d'un Etat ethnocratique juif. Elle est par exemple critiquée pour son refus de dénoncer les crimes de guerre des généraux et des leaders israéliens. Par conséquent, le fait qu'elle soit maintenant considérée comme en dehors de la scène politique israélienne est une indication claire de la montée continue de l'idéologie israélienne d'extrême-droite qui exclut toute voix qui critique les actions du gouvernement israélien.

Un autre exemple est la lettre publiée récemment (7) adressée au "New Israël Fund" exigeant qu'il arrête de financer l'ONG "Baladna - Association pour la jeunesse arabe", l'organisation pour laquelle nous travaillons tous les deux. Ceci fait suite à la production par Baladna d'une vidéo contre le recrutement de jeunes palestiniens dans l'armée israélienne. Cette lettre a été rédigée et signée par plusieurs députés de droite, dont les députés Merav Ben-Ari et Miki Zohar, qui sont co-présidents du Comité de la Knesset pour l'encouragement et la promotion du recrutement des minorités dans l'armée et la fonction publique. Cibler des organisations locales et internationales finançant des ONG palestiniennes et de la gauche israélienne juive est le résultat de la mise sur liste noire systématique d'ONG par le gouvernement israélien, à travers ses propres opérations d'enquêtes biaisées et sa coopération avec des organismes tels que "NGO monitor" (8).

La démarche la plus récente dans cette direction est allée trop loin même pour le gouvernement des Etats-Unis ; le porte-parole du Département d'Etat a exprimé sa préoccupation (9), début janvier, au sujet d'un projet de loi présenté par la ministre de la Justice Ayelet Shaked visant à obliger les défenseurs des droits de l'homme à porter des badges à la Knesset indiquant qu'ils sont financés par des entités étrangères et à le mentionner dans leurs publications. Le projet de loi a reçu l'appui de la coalition gouvernementale israélienne et l'avocat israélien des droits de l'homme Michael Sfard pense qu'il sera probablement adopté (10).

Cette chasse aux sorcières contre les Palestiniens ainsi que contre d'autres organisations et individus de gauche en Israël n'est pas limitée au gouvernement mais elle s'inscrit dans l'ensemble de la société israélienne. On peut citer l'exemple du ciblage des professeurs et des étudiants des universités comme des ONG par l'organisation de droite "Im Tirtzu", qui est active dans toutes les grandes universités israéliennes. "Im Tirtzu" accuse les étudiants, les professeurs et les ONG d'être antisémites et/ou d'inciter à la violence et au racisme, en utilisant des preuves recueillies sur des réseaux sociaux tels que Facebook. En d'autres termes, tout étudiant (11) ou professeur (12), en particulier ceux qui sont Palestiniens, peut être menacé en raison de ses points de vue et opinions politiques exprimés publiquement. Malgré cela, les universités et le gouvernement israéliens refusent de tenir "Im Tirtzu" pour responsable de ses actions, lui procurant ainsi un espace sûr pour ses diffamations.

Les Palestiniens ont également fait l'objet de menaces verbales et physiques de la part de civils dans des espaces publics, obligeant beaucoup d'entre eux à éviter d'utiliser les transports en commun. Les Palestiniennes qui portent le hijab redoutent particulièrement les agressions et le harcèlement en raison de leur tenue vestimentaire d'inspiration religieuse.

## Derrière l'interdiction du Mouvement islamique

Dans ce contexte, la décision du Cabinet de sécurité israélien en novembre (13) d'interdire la branche nord du Mouvement islamique en Israël est importante, notamment en raison du recours du ministre de la Défense, Moshe Ya'alon, aux Lois d'urgences du Mandat britannique de 1945 pour mettre hors la loi le Mouvement et tout individu ou organisation qui lui est affilié.

Cette législation est utilisée dans toutes les zones sous contrôle israélien depuis 1948. En d'autres termes, elle est utilisée non seulement dans les territoires occupés par Israël en 1967, mais aussi à l'intérieur de la Ligne verte contre les Palestiniens ayant la citoyenneté israélienne. En vertu de ces réglementations, le ministre israélien de la Défense peut rendre des ordonnances administratives sans avoir besoin de l'approbation des tribunaux. Alors que les ordres peuvent être contestés devant la Cour suprême israélienne, la cour elle-même opère également dans le cadre des Lois d'urgence, et est de fait une extension du ministère de la Défense. Ainsi le gouvernement israélien et ses divers organes se sont octroyés la capacité "légale" de faire de tout Palestinien, à tout moment, une menace à la sécurité dépouillée de ses droits humains et civiques, indépendamment du lieu où ces "menaces" résident.

En bref, le gouvernement israélien utilise une loi coloniale - une loi que ne devrait plus faire partie de son système juridique - pour justifier et appliquer une décision discriminatoire. Outre la signification du recours à une réglementation qui remonte au mandat britannique colonial sur la Palestine, la facilité avec laquelle l'interdiction a été adoptée est également notable. La décision n'a rencontré que peu ou pas d'objection : l'élite politique israélienne et l'opinion publique en général sont en faveur de l'action et la considèrent comme légitime en raison de l'affirmation de menaces "sécuritaires".

Appliquant sa décision, le gouvernement israélien a fermé tous les bureaux du Mouvement, ainsi que 17 ONG qui lui sont liées. Ces ONG, situées dans plusieurs villes à majorité palestinienne en Israël comme Jaffa et Umm al-Fahem, ont fourni pendant des années des services sociaux, éducatifs, religieux et économiques aux communautés palestiniennes pauvres et marginalisées. En outre, il est important de noter que non seulement ces ONG ont servi les partisans du Mouvement, mais aussi la communauté palestinienne dans son ensemble, y compris des communautés et individus non musulmans.

En réponse à la décision, le Comité supérieur arabe de surveillance, l'organe représentatif suprême pour les Palestiniens en Israël, a appelé à une grève générale et à une manifestation publique (14) dans la ville palestinienne de Umm al-Fahem. Des milliers de Palestiniens y ont participé pour protester contre la décision qu'ils considèrent comme ne visant pas seulement le Mouvement islamique mais la communauté palestinienne dans son ensemble.

Le gouvernement israélien a agi contre le Mouvement immédiatement après les attaques terroristes à Paris en novembre 2015, arguant que sa décision faisait partie de la lutte mondiale contre le terrorisme. Ce faisant, il a ignoré son propre chef des renseignements, Yoram Cohen, qui a dit qu'il n'y avait aucune preuve d'un lien entre le Mouvement et le terrorisme (15), ainsi que les réserves du Shin Bet (16) sur l'interdiction. Le ministre de la Sécurité publique Gilad Erdan est même allé (17) jusqu'à prétendre que le Mouvement islamique partageait l'idéologie du Hamas et de l'ISIS, cherchant ainsi à renforcer les craintes occidentales vis-à-vis de l'Islam, alors que ces mouvements religieux ne sont pas affiliés à l'ISIS et ne partagent pas son idéologie extrémiste. Au contraire, tant le Mouvement islamique en Israël que le Hamas ont leurs racines dans l'organisation des Frères Musulmans, qui, d'un point de vue historique, n'est pas un mouvement jihadiste (18).

Malgré les efforts d'Israël pour assujettir et éradiquer l'identité palestinienne, la communauté arabe vivant en Israël continue de soutenir et de participer à la lutte pour les droits des Palestiniens dans toute la Palestine historique. Israël est conscient de cette convergence de vue et l'utilise pour justifier l'oppression, le contrôle et la censure des Palestiniens en Israël, en particulier pendant les périodes de résistance et d'agitation. Au début de la Seconde Intifada en 2000, par exemple, Israël a réprimé à balles réelles les manifestations de soutien à l'Intifada, tuant 13 jeunes Palestiniens dont 12 étaient citoyens d'Israël.

L'interdiction du Mouvement islamique fait partie de cette même stratégie. Le Mouvement a été l'une des organisations les plus actives dans la dénonciation des violations israéliennes du statu quo sur la Mosquée al-Aqsa et sur l'ensemble du Al-Haram al-Sharif (le Noble Sanctuaire). On peut donc considérer l'interdiction israélienne du Mouvement comme faisant partie des tentatives du gouvernement pour réprimer et mettre fin à cette résistance.

La vérité est que le Mouvement Islamique a défié le jeu politique israélien. Il a réussi à créer son propre système opérationnel et organisationnel indépendant du gouvernement israélien et de l'espace marginal dans lequel il a circonscrit la communauté palestinienne en Israël. Contrairement à d'autres partis politiques palestiniens en Israël, le Mouvement refuse de faire partie de la Knesset israélienne. En outre, il n'est financé pas par le gouvernement et les services essentiels qu'il fournit ne touchent pas que les Palestiniens en Israël mais aussi les Palestiniens dans toute la Palestine historique. Ainsi le Mouvement défie les frontières coloniales de l'Etat et dévoile la fausseté de sa démocratie.

## **La nécessité d'une réponse de la société civile plus organisée**

La montée du racisme dans la société israélienne associée au sentiment anti-musulman mondial a créé un environnement hostile et menaçant pour les Palestiniens en Israël ainsi que dans le reste de la Palestine historique. Un des résultats de cet environnement est le rétrécissement continue de l'espace pour le développement organisationnel et le militantisme de la société civile palestinienne et des ONG de gauche. Ceci inclut de nouvelles limites au financement, au militantisme juridique, à l'accès aux bénéficiaires et à la liberté d'expression.

A la lumière de cette réalité, nous, en tant que communauté qui aspire à la liberté et à la justice dans toute la Palestine historique, devons repenser nos stratégies. Au niveau local, les organisations et groupes palestiniens - ONG, militants indépendants, mouvements et partis politiques - devons nous réunir et établir un plan stratégique cohérent et unifié à long terme pour résister au racisme systématique et à l'oppression généralisée. Aujourd'hui la société palestinienne réagit pour dénoncer les dangers lorsqu'ils se présentent. Elle ne fonctionne pas comme une entité unie, pas plus qu'elle n'anticipe les futures menaces potentielles ; ses petites actions de protestation ont peu ou pas d'effets concrets à long terme. La société civile palestinienne a besoin de se concentrer sur la protection de ses droits tout en concevant en même temps une stratégie pour atteindre les objectifs de liberté et de justice. De plus, si l'on veut avoir quelque espoir d'un réel changement durable, les Palestiniens ont besoin du soutien de la communauté internationale et de ses organismes médiatiques pour dénoncer le deux poids-deux mesures d'Israël lorsqu'il s'agit de la défense des valeurs démocratiques, et de tenir Israël pour responsable par des moyens de pression économiques, culturels et universitaires.

### **Notes de lecture :**

- (1) ["The Discriminatory Laws Database"](#), 30/05/2012, Adalah.
- (2) ["Anti-Boycott Law" - Prevention of Damage to the State of Israël through Boycott](#), Adalah.
- (3) ["Nakba Law" - Amendment No. 40 to the Budgets Foundations Law](#), Adalah.
- (4) ["Foreign Government Funding Law" - Law on Disclosure Requirements for Recipients of Support from a Foreign State Entity](#), Adalah.
- (5) [Lieberman tries to enable disqualification of Arab parties](#), 11/03/2015, The Jerusalem Post.
- (6) [Be'er Sheva Court Bars Talk by Left-wing NGO Breaking The Silence](#), 24 nov.2015, Haaretz.
- (7) [Guess who's funding incitement against loyal Arabs?](#), 11/19/2015, Arutz Sheva.
- (8) [ngo-monitor.org](#).
- (9) [U.S. Department of State](#), January 6, 2016.
- (10) [Israël's Human Rights Activists Aren't Traitors](#), Jan.5, 2016, The New York Times.
- (11) [Page Facebook](#)
- (12) [Page Facebook](#)

- (13) [Islamic Movement rejects Israeli government ban](#), 17 Nov 2015, Aljazeera.
- (14) [Thousands of Israeli Arabs protest ban on Islamist group](#), Nov 28, 2015, Reuters.
- (15) [Shin Bet Head Says There Is Not Sufficient Cause to Outlaw Islamic Movement](#), Nov 02, 2015, Haaretz.
- (16) [Paris Attacks Give Netanyahu Cover for Islamic Movement Ban](#), Nov 18, 2015, Haaretz.
- (17) [Israel Outlaws Islamic Movement's Northern Branch](#), 17.11.2015, Haaretz.
- (18) [The Muslim Brotherhood and IS are not the same thing](#), Sunday, 21 September 2014, MEMO.

*Traduction française: [www.ism-france](http://www.ism-france)*

## BDS : discuter des questions difficiles dans un mouvement en plein essor - Omar Barghouti

*Al-Shabaka* - 14 juin 2016, par [Omar Barghouti](#), [Nadia Hijab](#)

*Les attaques d'Israël contre le mouvement de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) et contre d'autres défenseurs des droits humains vivant sous occupation, comme le personnel d'Al Haq, ont fait la une des médias ces dernières semaines, notamment avec les menaces directes par des dirigeants israéliens de premier plan contre les militants BDS, et en particulier contre le co-fondateur du mouvement, Omar Barghouti.*



*Omar Barghouti est co-fondateur du mouvement palestinien BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions)*

Au-delà des grands titres, le travail continue, comme continuent le débat et la discussion pour faire avancer le mouvement chez les Palestiniens, dans leur pays et à l'étranger, ainsi que parmi les militants de la solidarité dans le monde. Il y a beaucoup à débattre et certaines questions sont difficiles, notamment les questions de cadrage. La directrice exécutive d'Al-Shabaka, Nadia Hijab, a abordé certaines de ces questions dans un entretien qui couvre nombre de ces points avec Omar Barghouti.

Omar a commencé par préciser que toutes les opinions qu'il exprime ici sont les siennes, et les siennes seulement ; elles ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du mouvement BDS ou de sa direction palestinienne, le Comité national du BDS (le BNC).

**Omar, merci d'abord d'avoir pris du temps dans ces moments particulièrement difficiles (le mot est faible), pour le mouvement et pour vous personnellement. Les objectifs du mouvement BDS – auto-détermination, fin de l'occupation, égalité pour les citoyens palestiniens d'Israël, et droit au retour – englobent les droits palestiniens comme stipulés dans la législation internationale. Mais nous savons**

**que le mouvement BDS ne peut suffire à lui seul pour réaliser les droits palestiniens. Quels sont les autres mouvements nécessaires, et quelle combinaison de stratégies faut-il ?**

Les boycotts, d'un point de vue historique, ont été l'une des principales stratégies de résistance à la disposition des Palestiniens de tous les milieux, et aujourd'hui, dans le domaine de la solidarité internationale, le BDS constitue la forme la plus importante, et stratégique, de soutien à notre lutte pour l'autodétermination. Le mouvement n'a jamais prétendu être la seule stratégie pour réaliser tous les droits des Palestiniens issus de la législation internationale. Il n'est pas non plus possible de s'attendre à ce qu'il restitue par lui-même leurs droits aux Palestiniens. Entre autres stratégies, par exemple, il existe la résistance populaire locale contre le mur et les colonies, de même que des stratégies juridiques visant à tenir Israël et ses dirigeants responsables des crimes qu'ils ont commis contre le peuple palestinien.

En fait, l'une des stratégies les plus importantes dont nous disposons, et qui est à peine suivie, est le travail diplomatique et politique auprès des parlements et des gouvernements dans le monde, afin d'isoler le régime d'occupation d'Israël, son colonialisme de peuplement et son apartheid, et d'obtenir que lui soient imposées des sanctions identiques à celles appliquées à l'Afrique du Sud de l'apartheid. S'engager dans cette direction est difficile surtout en raison d'une bureaucratie palestinienne complice, et à laquelle font défaut un mandat démocratique, des principes et une vision.

*« Le mouvement BDS n'a jamais prétendu être la seule stratégie pour réaliser tous les droits des Palestiniens... Il n'est pas non plus possible de s'attendre à ce qu'il restitue, de lui-même, leurs droits aux Palestiniens. »*

Un élément très important de la résistance palestinienne au régime d'Israël est constitué par les Palestiniens en exil qui représentent la moitié du peuple palestinien. Nous ne parlons pas seulement de la communauté des réfugiés, qui est nettement la plus importante à prendre en compte, mais aussi des Palestiniens comme ceux qui oeuvrent au sein d'Adalah New York, des Étudiants pour la justice/section Palestine, dans les mouvements sociaux au Royaume-Uni ou au Chili et leurs équivalents à travers le monde, des communautés palestiniennes en exil, qui jouent un rôle de premier plan dans la promotion des droits palestiniens, notamment dans les actions liées au BDS.

Les citoyens palestiniens d'Israël sont aussi souvent oubliés quand les gens parlent de la résistance palestinienne, malgré leur rôle crucial non seulement dans la ténacité face au régime d'Israël de colonialisme de peuplement, mais aussi malgré leur résistance populaire, universitaire, culturelle, juridique et politique active contre le régime et ses structures et politiques racistes, institutionnalisées et légalisées.

Certains Palestiniens en exil, cependant, prétendent ne pas être disposés à soutenir le BDS parce que « *les Palestiniens ne « font » pas de solidarité avec notre propre peuple* ».

Mais le discours politique traditionnel palestinien des années 1960, 1970 et 1980 a en grande partie disparu. En Afrique du Sud, le mouvement de libération nationale est resté actif jusqu'à la toute dernière minute, mais nous avons, malheureusement, perdu beaucoup de ce qui a fait le mouvement palestinien de libération nationale, pour une grande part à cause des accords d'Oslo. La direction palestinienne, avec l'approbation explicite ou implicite de la plupart des partis politiques palestiniens, a cédé les droits palestiniens fondamentaux et s'est soumise aux ordres des États-Unis et de l'Union européenne de s'adapter au maximum au régime d'oppression coloniale d'Israël.

Le peuple palestinien se trouve maintenant en situation de perte et de désarroi. Il n'y a plus de « consensus national » palestinien, si jamais il y en a eu un. Même les partis politiques palestiniens, de droite comme de gauche, islamiques comme laïcs, parlent presque sans exception d'« indépendance » et non de libération nationale, souvent en oubliant les réfugiés et toujours en omettant d'inclure les citoyens palestiniens d'Israël dans la définition même de peuple palestinien.

Il appartient au peuple palestinien tout entier de déterminer son avenir et la solution à ce conflit colonial. D'ici là, chaque individu palestinien, groupe ou coalition, doit s'efforcer d'affaiblir le régime d'oppression

israélien, comme préalable à l'obtention des droits palestiniens de la législation internationale. Nous, dans le mouvement BDS, nous avons opté pour développer une forme, consacrée par l'expérience, de résistance palestinienne, forme la plus efficace de solidarité populaire internationale avec notre résistance et qui se base sur les droits et non sur les solutions politiques.

Le BDS, bien sûr, reconnaît qu'il existe d'autres stratégies et approches ; nous disons simplement que nous choisissons de nous concentrer sur les droits, et non sur les solutions, parce que pour que toute solution politique – déterminée par la majorité de tous les Palestiniens où qu'ils se trouvent – soit juste, globale et viable, elle doit satisfaire à nos droits issus de la législation internationale. De plus, pour qu'elle soit efficace, vous devez vous rapprocher d'un consensus palestinien et réaliser qu'il faut nous en tenir au dénominateur commun de principe et stratégique le plus bas, aux objectifs les plus importants et les moins controversés du peuple palestinien, auxquels presque personne ne pourra s'opposer, à savoir : la fin de l'occupation de 1967, la fin du système d'apartheid, et la réalisation du droit au retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers et leurs biens d'où ils ont ethniquement été nettoyés durant et depuis la Nakba. Et nous adhérons à ces droits, strictement.

Cette approche nous a apporté un large soutien chez les Palestiniens. Le BNC a récemment organisé un rassemblement relativement important à Ramallah démontrant le soutien populaire palestinien au BDS. Personnellement, je ne considère pas cette sorte de mobilisation de rue comme un indicateur décisif de soutien populaire, mais mes collègues ont insisté, pour eux il fallait le faire afin de démontrer au monde tout l'intérêt populaire pour le BDS. Il y a eu plus de 2000 personnes et beaucoup d'intervenant de partis politiques, de mouvements populaires et de syndicats qui, tous, ont exprimé un fort soutien au BDS. L'un des effets de ce rassemblement a été de désamorcer la perception qu'ont certains milieux locaux que le BDS était « élitiste ».

Il y a ceux qui ne veulent pas soutenir le mouvement non violent du BDS parce qu'il se situe « *en dessous de leur plafond politique* ». Être révolutionnaire, à mon point de vue, ne consiste pas à scander des slogans « révolutionnaires » irréalisables et qui, par conséquent, n'ont que peu de chances de contribuer au processus visant à mettre fin à la réalité d'une oppression. Ce qui est véritablement révolutionnaire, c'est de lancer un slogan moralement cohérent et fondé sur un principe qui soit propice à une action sur le terrain conduisant à un changement réel vers la justice et l'émancipation. À défaut, vous restez un intellectuel de salon.

**Et pourtant, la façon dont le mouvement BDS est parfois représenté fait penser qu'il serait le seul à pouvoir vraiment réaliser les droits des Palestiniens. Les fréquentes références à l'Afrique du Sud véhiculent cette impression, intentionnellement ou non.**

Nous, Palestiniens, comparons toujours nos stratégies et nos progrès aux mouvements sud-africains et autres pour la justice, l'autodétermination et les droits humains – et nous savons qu'il nous manque des piliers clés qui furent essentiels pour leur succès.

En Afrique du Sud, par exemple, la lutte nationale dirigée par le Congrès national africain a identifié quatre piliers stratégiques pour la lutte pour la fin de l'apartheid : des mobilisations de masse, une résistance armée, un mouvement politique clandestin, et une solidarité internationale (particulièrement sous la forme de boycotts et de sanctions). Il n'y a pas de stratégie « copiée-collée » pour parvenir à la libération et aux droits humains – chaque expérience coloniale est différente et a ses particularités uniques. Nous nous sommes engagés dans l'évolution de nos propres stratégies palestiniennes, qui conviennent à notre environnement de lutte pour la justice et la dignité.

« *Être révolutionnaire... ne consiste pas à scander des slogans « révolutionnaires »... Ce qui est véritablement révolutionnaire, c'est de lancer un slogan fondé sur un principe, et moralement cohérent, qui soit propice à une action sur le terrain conduisant à un changement réel vers la justice et l'émancipation.* »

Dans le cas de la lutte palestinienne, le pilier du mouvement clandestin se limite à Gaza où il est isolé. Le droit international reconnaît le droit à toute nation sous une occupation étrangère d'y résister par tous

moyens, y compris la résistance armée, tant que toutes les formes de résistance sont elles-mêmes conformes au droit international et aux principes des droits de l'homme. En dehors de cela, en tant que défenseurs des droits humains, nous sommes tenus de considérer le rapport coûts-avantages de ce pilier à ce niveau, et de mesurer le coût humain de toute résistance.



*Des pêcheurs palestiniens tiennent des banderoles lors d'une manifestation pour demander le boycott des produits agricoles israéliens, pendant la 10e semaine annuelle de l'apartheid israélien, au port maritime de la ville de Gaza, le 16 mars 2014 - Photo : Ashraf Amra*

En ce qui concerne la mobilisation de masse, ce que nous pouvons faire dans le territoire palestinien occupé en termes de résistance populaire, par exemple, contre le Mur, est assez limité. Et il ne s'agit pas vraiment d'un mouvement de masse comme, par exemple, furent populaires la lutte récente des enseignants, ou les grèves contre le néo-libéralisme du gouvernement de Salam Fayyad ou contre la loi relative à la sécurité sociale.

La question de l'efficacité des différentes formes de résistance est fondamentale, et nous, dans le mouvement BDS, nous soulevons celle de l'efficacité de nos stratégies internationales, respectueuses des lois, non violentes, à chaque étape.

**Une autre préoccupation est que certains discours du mouvement BDS laissent penser que les Palestiniens sont sur le point de réaliser leurs droits. Cela provient non seulement des références fréquentes au « moment » de l'Afrique du Sud, mais aussi de déclarations qui affirment qu'un « point de basculement » a été atteint.**

Oui, mais quand nous parlons de point de basculement, nous entendons un point de basculement relatif uniquement au pilier spécifique de l'isolement international. La mesure de l'efficacité est de savoir si vous êtes en train d'atteindre vos objectifs ou non. Le BDS est l'une des stratégies de résistance intérieure et c'est également la stratégie internationale la plus importante. Nous n'avons jamais prétendu autre chose. Pourquoi alors, le BDS devrait-il être tenu responsable, par exemple, de l'incapacité du peuple palestinien à atteindre

nos objectifs d'autodétermination et de libération nationale ? Au moins, reconnaissez-nous le mérite d'être réalistes.

**Il y a beaucoup et de plus en plus de critiques du cadre juridique international. Est-ce que cela pose un problème au mouvement BDS étant donné qu'il se fonde sur le droit international ?**

Pour être efficaces dans la mobilisation d'une pression internationale par des groupes et individus de conscience contre le régime d'oppression d'Israël, et aussi pour être moralement cohérents, nous devons adopter les principes des droits de l'homme qui sont aussi universels qu'il est possible, autant qu'un langage qui touche les gens dans le monde et les incite à agir. C'est le langage du droit international. Nous connaissons les failles inhérentes au droit international aussi bien que quiconque. Mais nous savons aussi que c'est cela ou la loi de la jungle, et celle-ci ne travaille pas pour nous, en principe et en pratique, étant donné que nous sommes de loin la partie la plus faible physiquement.

Nous ne voulons pas d'une rhétorique symbolique : nous en avons assez et nous sommes fatigués du soutien rhétorique. Nous avons besoin d'une action efficace, d'une action stratégique qui a une chance de saper le système d'oppression afin qu'il soit, pour le peuple palestinien, plus réaliste d'atteindre nos droits stipulés par les Nations-Unies. L'action minimale que les gens peuvent entreprendre est de mettre fin à leur complicité. C'est une obligation profonde, juridique et morale, de mettre fin à cette injustice ; ce n'est pas un acte de charité.

*« Nous, Palestiniens, comparons toujours nos stratégies et nos progrès aux mouvements sud-africains et autres pour la justice, l'autodétermination et les droits humains – et nous savons qu'il nous manque des piliers clés qui furent essentiels pour leur succès. »*

Quelles sont les alternatives aux lois internationales ? Il est vrai que ce sont les empires coloniaux qui les ont écrites. Il est vrai que ce ne sont pas des lois modérées favorables aux peuples du monde, mais ce ne sont pas non plus un dogme ou un ensemble de lois statiques qui seraient gravées dans la pierre. Il y a une vue simpliste de la législation internationale qui ne la voit pas comme quelque chose de dynamique, une chose sur l'interprétation et l'application de laquelle nous, à travers nos luttes persistantes et de masse, pouvons influencer. Après tout, nous ne demandons pas la lune ; nous travaillons tout simplement à faire appliquer systématiquement le droit international à Israël et à mettre fin à son statut exceptionnel d'État au-dessus des lois. C'est une exigence simple, mais d'une portée considérable, qui requiert des années de lutte stratégique.

**Il y a un manque de clarté autour des lignes directrices s'agissant de la normalisation, qui est souvent source de tensions avec les militants – et particulièrement chez des Palestiniens qui peuvent s'engager dans des activités dites « activités de normalisation » et qui n'apprécient pas ce qui semble remettre en question ce qu'ils appellent leur nationalisme.**

Les lignes directrices pour la normalisation sont très claires. Le document qui s'y réfère a été adopté par consensus lors de la première conférence nationale du BDS palestinien, en novembre 2007. La normalisation, dans ce contexte, est comprise par les Arabes, dont les Palestiniens, comme signifiant qu'une chose qui est intrinsèquement anormale, telle une relation avec l'oppression coloniale, apparaisse comme trompeusement normale. Selon les lignes directrices du BDS, il y a ici deux grands principes pour qu'une relation entre une partie palestinienne (ou arabe) et une partie israélienne ne soit pas considérée comme une normalisation. Le côté israélien doit reconnaître les droits globaux des Palestiniens issus de la législation internationale, et la relation elle-même doit être une co-résistance à l'oppression, et non une « co-existence » sous l'oppression.

Tout l'enjeu est que de telles relations ne doivent pas légitimer, dissimuler ou blanchir les violations d'Israël des droits palestiniens. Prenons le cas, qui pourrait ne pas être évident immédiatement, d'une organisation aux États-Unis qui prévoit une conférence en ayant reçu le parrainage d'Israël ou d'une institution israélienne complice de violations des droits palestiniens. Et disons que l'organisation états-unienne s'apprête à recevoir un panel qui inclurait des orateurs palestiniens, de manière à fournir un espace pour une

expression palestinienne. Une participation dans ces conditions signifierait que nous sommes effectivement en train de normaliser le parrainage israélien – autrement dit, de normaliser les violations de nos droits. C'est un prix trop lourd à payer pour que nos voix soient entendues, aussi important que cela puisse être étant donné la suppression de ces voix dans les médias traditionnels. Alors, dans ce cas, nous travaillons étroitement pour faire pression sur nos partenaires afin qu'ils suppriment ce parrainage israélien, et si cela échoue, nous appelons au boycott.

**Mais il existe toujours des zones floues, et c'est dans ces zones floues que les problèmes peuvent se poser – d'autant plus que certaines personnes prennent sur leurs épaules de s'exprimer au nom du mouvement BDS et dictent la loi, alors qu'ils n'ont aucune autorité pour agir ainsi.**

Il y a toujours des zones floues. Je dirais que 90 % des cas que nous traitons sont effectivement flous. Quand nous tombons sur une zone floue, nous revenons au principe et faisons de notre mieux pour en évaluer l'avantage et le coût. Le BDS, après tout, n'est pas destiné à être un dogme, mais plutôt une stratégie efficace pour aider notre lutte pour nos droits.

Certains Palestiniens veulent le beurre et l'argent du beurre. Ils se permettent de lancer des projets et des activités qui se trouvent manifestement en conflit avec les lignes directrices d'anti-normalisation, adoptées depuis 2007 par la plus large coalition de partis politiques, syndicats et réseaux de la société palestinienne, et pourtant ils refusent de caractériser ces activités comme une normalisation, simplement parce qu'elles sont « patriotiques » et que « nul ne doit mettre cela en doute ». Dans le mouvement BDS, nous ne mettons en doute le patriotisme de quiconque, et nous n'avons jamais étiqueté qui que ce soit, ni recouru à des attaques personnelles ; ce serait en contradiction avec nos principes en tant que mouvement. Nous repoussons aussi toute suppression de la liberté d'expression et tout rejet simpliste et dangereux, en tant que « traîtres » de ceux qui participent à la normalisation.

*« Nous attaquons des positions et des déclarations mais pas les personnes, et nous ne croyons pas dans les listes noires ni en toute forme de maccarthysme. Cela contrevient à nos principes, c'est un abus de pouvoir, et c'est contre-productif. »*

Le Comité national palestinien du BDS (le BNC) mobilise simplement une pression *morale* pour dénoncer les activités de normalisation afin de saper cette normalisation. Il est *fondamental* de s'opposer aux activités de normalisation parce qu'elles constituent une arme capitale qu'Israël a utilisé contre le mouvement et contre la lutte des Palestiniens pour leurs droits en général.

Et parfois, nous faisons des choses qui sont vues comme en avance sur leur temps, ou utilisant un langage qui n'est pas encore accepté. Par exemple, quand nous avons au début utilisé l'apartheid comme une facette essentielle du régime d'oppression d'Israël ou insisté sur le droit au retour dans notre discours international, les deux ont été critiqués non seulement dans les grands médias mais même aussi dans certains milieux de la solidarité Palestine en Occident. Aussi, quand l'appel de 2004 par la PACBI (la Campagne palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël) a évoqué le sionisme en tant qu'idéologie raciste, pilier du régime colonial d'Israël, cette question a été âprement discutée dans les milieux de la solidarité Palestine en Occident dans la période post-Oslo.

Il est important de ne pas confondre opposition au sionisme et au régime d'Israël d'oppression coloniale et d'apartheid, et opposition aux juifs : ce n'est absolument pas le cas. Le mouvement BDS a invariablement et catégoriquement rejeté toutes formes de racisme, incluant l'islamophobie et l'antisémitisme. Le fait que 46 % des hommes juifs-américains non orthodoxes de moins de 40 ans soutiennent un boycott total d'Israël pour mettre fin à son occupation et à ses violations des droits humains, selon un sondage de 2004, atteste en partie du caractère inclusif, antiraciste du mouvement.

**Pouvez-vous citer un exemple de ce que vous faites quand il y a une zone floue ?**

Nous ne prenons jamais de décisions en tant que membres individuels du BNC ou de sa branche académique et culturelle, la PACBI, quand il existe une zone floue ; nous en revenons toujours au groupe et décidons

collectivement, sur la base de principes convenus collectivement, pas sur la base d'opinions personnelles ou des tendances de chacun d'entre nous. Nous ne donnons pas de conseils ni de recommandations tant que nous ne sommes pas parvenus à un consensus. Si nous nous trouvons dans une impasse, nous disons aux personnes qui demandent conseil que nous n'avons pas d'avis clair à leur donner. Nous choisissons nos batailles. Nous ne faisons pas la chasse à tout, et nous ignorons tant de cibles basées sur le calcul coût-avantage.

Nous ne publions pas de décrets ; à la place, nous publions des conseils. Nous ne disons jamais « *Tu dois* ».

*« Il est fondamental de s'opposer aux activités de normalisation parce qu'elles constituent une arme capitale qu'Israël a utilisé contre le mouvement et contre la lutte des Palestiniens pour leurs droits en général. »*

Et jamais nous n'utilisons d'attaques *ad hominem* – nous ne l'avons jamais fait depuis que le BDS a été fondé en 2005. Nous attaquons des positions et des déclarations mais pas les personnes, et nous ne croyons pas dans les listes noires ni en toute forme de macarthysme. Cela contrevient à nos principes, c'est un abus de pouvoir, et c'est contre-productif. Personnellement, je ne me suis jamais engagé avec une personne qui, par exemple, nous attaque en tant qu'« *agents de l'impérialisme* » ou une absurdité du même genre comme d'être d'ultra-gauche. Nous choisissons nos batailles, comme je l'ai dit précédemment, et nous gardons les yeux fixés sur les véritables ennemis. Quand nous sommes engagés pour arrêter une activité de normalisation, notre objectif est toujours, d'abord et avant tout, de convaincre la personne concernée à cesser la normalisation. Vous ne pouvez pas utiliser des attaques *ad hominem* et vous attendre à ce que cette personne vous rejoigne à vos côtés. Et en fait, de nombreux Palestiniens qui s'étaient lancés dans une normalisation il y a dix ans, sont aujourd'hui des partisans du BDS, et c'est en partie parce que nous évitons les injures personnelles. Celles-ci sont une erreur sur le principe, et également d'un point de vue pragmatique.

Quand quelqu'un a un doute, nous recommandons des conseils qui viennent de la PACBI ou du BNC, ou de l'un de nos partenaires dans un pays donné, et nous cherchons à dissiper ce doute par un débat interactif. Nous avons maintenant de bien meilleurs mécanismes, et en grand nombre, pour mettre en application les lignes directrices.

**Il existe une zone floue qui a m'a été indiquée comme un exemple de ce que des Palestiniens ne comprennent pas, et qu'ils trouvent même problématique : que le fait que de détenteurs de passeports arabes entrant en Israël avec un visa délivré par une ambassade israélienne soit traité comme une normalisation, et pas celui d'obtenir un permis publié par les Israéliens à la demande de l'Autorité palestinienne (AP). Les gens ne font pas de différence puisque c'est Israël qui publie les deux.**

C'est un point délicat et un qui est très difficile. Après de longs débats, des réunions de la communauté et des discussions avec de nombreux artistes palestiniens et organisations culturelles, nous avons conclu que lorsqu'un détenteur d'un passeport arabe reçoit un visa israélien, il ou elle normalise alors les relations arabes avec le régime d'occupation, de colonialisme de peuplement et d'apartheid, en qu'il ou elle traite ce régime comme s'il était normal. Ce qui n'est pas le cas quand on obtient un permis des autorités de l'occupation israélienne par l'intermédiaire de l'AP, en dépit de la nature problématique – c'est le moins que l'on puisse dire – du rôle de l'AP, parce que les Palestiniens sous occupation ont une relation coercitive avec Israël : les Palestiniens n'ont pas d'autre choix pour recevoir leur famille ou leurs amis du monde arabe que de passer par les autorités israéliennes. Mais d'avoir de telles relations ne signifie pas, en soi, reconnaître le régime d'Israël comme normal. Encore une fois, nous reconnaissons cela comme une zone difficile, et nous admettons que ce n'est pas la plus solide ou la plus irréfutable de nos lignes directrices.

Ma question est la suivante : pourquoi les Palestiniens, en Palestine ou en exil, qui critiquent le BDS, ne nous écrivent-ils pas, s'ils cherchent des éclaircissements ou veulent partager leurs critiques, d'une manière constructive qui renforce notre mouvement collectif ? Nous recevons quotidiennement des centaines de courriels de militants de la solidarité, mais très peu de Palestiniens. Certains Palestiniens s'en prennent au

BDS sans se soucier au préalable d'écrire au BNC et de lui exprimer leurs critiques d'une façon qui pourrait aider ce mouvement déjà efficace à l'être davantage encore et à gérer les nombreux défis auxquels il est confronté. Nous sommes ouverts et nous encourageons sincèrement la discussion et le débat chez les Palestiniens de nos diverses communautés. J'en appelle à ceux qui ont des doutes, des critiques, ou des commentaires, pour qu'ils communiquent avec nous – il suffit d'écrire à [pacbi@pacbi.org](mailto:pacbi@pacbi.org) ou [info@bdsmovement.net](mailto:info@bdsmovement.net). En dépit de la charge de travail, en tant que bénévoles, à laquelle nous devons faire face, nous ferons le maximum pour répondre à chaque courriel reçu, en particulier ceux qui nous viennent de nos frères et sœurs palestiniens.

*Traduction française : [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org)*

## L'Union Européenne criminalise la résistance palestinienne

*Al-Shabaka* - 2 février 2020, par [Tariq Dana](#)

L'Union Européenne (UE) a récemment notifié au Réseau des Organisations non gouvernementales palestiniennes (PNGO) de nouvelles conditions concernant l'attribution de ses aides, à savoir que les organisations de la société civile palestinienne sont tenues de ne pas traiter avec des individus ou des groupes désignés comme "terroristes" par l'UE.



*Un enfant palestinien détient des photos de membres de la famille Abu Khusa tués dans les bombardements israéliens de l'été 2014, à Al-Zawaida, dans la bande de Gaza - Photo : Anne Paq/ActiveStills*

Cette décision non seulement restreint encore davantage la liberté de la société civile palestinienne, mais criminalise aussi la résistance palestinienne, même sous ses formes les plus pacifiques. Qu'est-ce qui a motivé ce changement ? Quels effets cela aura-t-il sur la société civile palestinienne et que peuvent faire les Palestiniens à ce sujet ? Al-Shabaka s'est entretenu sur ces questions avec l'analyste politique Tariq Dana, professeur adjoint au *Center for Conflict and Humanitarian Studies* du *Doha Institute of Graduate Studies*, ainsi que sur les questions de l'aide internationale à la Palestine en général.

**L'UE a affirmé que la nouvelle clause n'est pas nouvelle, car elle est conforme à la politique de l'UE depuis 2001 pour éviter de financer des groupes classés comme "organisations terroristes". Est-ce exact ?**

Il est important de faire la distinction entre la politique de l'UE et les politiques des différents États membres qui ne reflètent pas nécessairement le consensus de l'UE sur une question particulière. Au début des années 2000, lorsque l'USAID a commencé à imposer la clause "anti-terrorisme" aux ONG palestiniennes, quelques États européens ont emboîté le pas aux États-Unis et ont imposé des exigences plus strictes aux organisations de la société civile palestinienne.

Cependant, l'UE n'était à ce moment-là pas directement impliquée dans cette controverse et elle avait préféré mettre l'accent sur le professionnalisme, la transparence et l'efficacité des candidatures des ONG comme principaux critères pour recevoir des fonds et mettre en œuvre des projets, plutôt que de se concentrer sur l'identité politique des organisations et leur personnel.

Le calendrier de la récente décision de l'UE de "conditionnalité financière" et de mener une attaque politique contre la société civile palestinienne est en grande partie suspect, car il arrive à un moment très difficile pour les Palestiniens.

### **Qu'est-ce qui a alors provoqué ce changement ?**

Le changement doit être mis en perspective dans le contexte de la colonisation israélienne et de la capacité de son entreprise coloniale à inventer de nouveaux mécanismes de contrôle. La dernière décision de l'UE est le résultat de constantes pressions israéliennes sur l'UE pour que cette dernière s'abstienne de financer de nombreuses organisations palestiniennes, en particulier celles qui transmettent des informations sur les pratiques coloniales israéliennes, qui dénoncent les violations des droits de l'homme et les crimes commis.

Israël a adopté un large éventail de mesures très agressives pour restreindre l'espace de la société civile dans les territoires palestiniens occupés, y compris des détentions arbitraires et des arrestations de militants de la société civile, [inventant] des justifications de "sécurité" pour entraver le travail des organisations locales tout en menant des campagnes de diffamation à leur égard et en exerçant des pressions sur les organisations internationales et les donateurs pour mettre fin au financement des ONG palestiniennes.

Cela est particulièrement évident en ce qui concerne les organisations juridiques qui utilisent le droit international pour faire largement connaître les violations des droits de l'homme – comme [Al-Haq](#) et [Addameer](#) – et les organisations de soutien au développement qui mettent en œuvre des projets dans la zone C pour aider les communautés locales à rester sur place face à l'armée israélienne et aux colons tels, comme c'est le cas du Centre Bisan pour la recherche et le développement, dont le directeur Ubai Aboudi a été récemment kidnappé par Israël et est emprisonné sans inculpation, sous le régime de la [détention administrative](#).

Certaines organisations influentes d'extrême-droite en Israël, telles que NGO Monitor, qui attaque et harcèle avec de fausses accusations les organisations palestiniennes à but non lucratif et leurs partenaires internationaux – les accusant par exemple de "terrorisme" et d' "antisémitisme" – et qui a le soutien du gouvernement israélien, ont également exercé des pressions et mobilisé contre le financement des courants même les plus modérés au sein de la société civile palestinienne.

De façon problématique, la définition de l'UE du "terrorisme" fait écho à la vision israélienne et sert donc largement les intérêts d'Israël pour réprimer les voix palestiniennes critiques.

De plus, bien que la décision de l'UE reflète un autre succès de la propagande israélienne, il s'agit également d'une nouvelle défaite de l'Autorité Palestinienne (AP) dans sa série sans fin de déboires. L'AP a depuis des années rejeté la résistance et supprimé différentes formes de lutte populaire tout en prétendant soutenir la "lutte diplomatique" pour faire pression sur Israël afin qu'il se conforme au droit international. Ce à quoi nous avons assisté en réalité est à un grand nombre d'honteuses défaites et à un refus de poursuivre une politique et une diplomatie efficaces.

Ainsi, il ne fait aucun doute que le changement de politique de l'UE qui renforce à présent les contraintes pesant sur le financement de la société civile palestinienne, est en partie le résultat de la politique dénuée de rationalité de l'Autorité palestinienne.

### **Comment l'AP et la société civile palestinienne ont-elles réagi à la décision de l'UE ?**

Jusqu'à présent, la société civile palestinienne a mobilisé ses participants et ses réseaux pour rejeter cette décision. La Campagne Nationale Palestinienne pour Rejeter le Financement Conditionnel a publié une [déclaration](#) critiquant sévèrement la politique de l'UE, affirmant son rejet catégorique du financement

conditionné politiquement. La déclaration proclame l'engagement des organisations sur cette position. Elles déclarent s'y tenir fermement, même si cela "conduit à l'effondrement de nos organisations et à l'incapacité d'accomplir notre travail vital".

Pour sa part, l'Autorité palestinienne n'a que verbalement dénoncé la décision européenne et n'a présenté aucun plan pour traduire sa position en une initiative concrète.

### **Comment la politique de l'UE affectera-t-elle les Palestiniens et la société civile palestinienne ?**

La décision de l'UE intervient à un moment très difficile pour les Palestiniens : Israël se prépare à annexer la majeure partie de la zone C et de la vallée du Jourdain; les Palestiniens sont faibles, fragmentés, divisés; l'Autorité palestinienne est devenue de facto un garant de la sécurité israélienne; et la cause palestinienne s'est retrouvée ces dernières années marginalisée et n'est plus une priorité régionale.

Les restrictions de l'UE ajoutent à ces facteurs en criminalisant de nombreuses organisations palestiniennes qui se lancent dans des formes de résistance pacifique en s'appuyant sur le droit international et la défense juridique, et qui veulent contribuer à la survie des communautés. Ces restrictions contribueront non seulement à une marginalisation accrue de la cause palestinienne, mais faciliteront aussi l'institutionnalisation de l'expansion coloniale israélienne, car de nombreuses organisations ne pourront pas poursuivre leurs missions de surveillance et de dénonciation des crimes israéliens si elles ne trouvent pas d'alternatives aux fonds européens.

Plus précisément, alors que l'on trouve dans les cibles de l'UE de nombreux mouvements de résistance palestiniens, divers individus et familles seront affectés par le nouveau changement de politique. Par exemple, les personnes qui ont été arrêtées à un moment donné – y compris celles détenues dans des centres de détention administrative dénoncés au niveau international et actuellement militantes de la société civile – peuvent être classées comme "terroristes" et donc exclues de tout financement.

De plus, les organisations et les groupes qui soutiennent le [mouvement BDS](#) et ses activités sont généralement considérés comme une menace pour les intérêts israéliens. En conséquence les campagnes de délégitimation de leurs activités non seulement en Palestine mais aussi dans plusieurs États de l'UE, vont très probablement augmenter.

Il est également important de noter la contradiction entre les discours officiels et les politiques de l'UE. Par exemple, l'UE déclare qu'elle ne reconnaîtra pas l'annexion par Israël de la zone C ou de la vallée du Jourdain, mais en coupant les aides, elle ne fait qu'entraver le travail des ONG palestiniennes qui soutiennent les communautés menacées de dépossession dans ces zones. De fait, l'UE sera complice du processus de dépossession, même si elle prétend qu'elle ne reconnaît aucune annexion à venir.

### **Quel est l'état de la société civile palestinienne à ce moment crucial ?**

Des militants et des universitaires ont mis en garde à plusieurs reprises contre la dépendance des ONG palestiniennes à l'égard de l'aide conditionnelle occidentale pour financer des organisations et des projets locaux. Tout en valorisant les efforts à la base pour se réorganiser selon les ressources locales et de façon volontaire pour lancer et soutenir certains projets jugés essentiels, ces initiatives ne se sont pas développées en une tendance collective et stratégique.

Le segment le plus important et le plus influent de la société civile continue de dépendre de l'aide internationale – largement conditionnée politiquement et idéologiquement – et impose par conséquent diverses limitations aux acteurs de la société civile.

La domination de ces ONG a créé une société stagnante, dépolitisée, et a produit une nouvelle élite détachée de la société et qui a gaspillé des millions dans des projets dénués de sens. Par exemple, le rôle de la société civile dans la division Fatah-Hamas était clairement absent et les organisations n'ont pas réussi à lancer des initiatives stratégiques pour contrer les effets des divisions. Il en résulte que la société civile palestinienne est

beaucoup plus fragmentée qu'il y a dix ans, les organisations actives en Cisjordanie ayant des priorités et des programmes différents de ceux de leurs homologues de la bande de Gaza.

Ainsi, bien que la société civile devrait être une arène de résistance et de mobilisation contre la fragmentation, elle est désormais un élément de cette fragmentation.

### **Que faut-il faire pour rendre plus forte la société civile palestinienne et lutter contre cette division ?**

Les restrictions de l'UE pourraient être préjudiciables à de nombreuses organisations locales, mais cela devrait être considéré comme une opportunité d'élaborer une stratégie collective qui aille au-delà de l'aide officielle occidentale et de ses contraintes.

La pression créée par les coupes systématiques dans l'aide par les donateurs internationaux poussera probablement et de manière souhaitable de nombreuses organisations à rechercher des ressources alternatives au sein de la société palestinienne, en Palestine même et dans la diaspora. Ces organisations seront ainsi incitées à s'associer avec des mouvements représentatifs de la société civile et des groupes de solidarité dans le monde entier, lesquels offrent des plateformes internationales pour les activités militantes et dans certains cas des ressources financières pour aider à placer la société civile palestinienne sur de nouveaux rails.

Il est vital pour les organisations de la société civile palestinienne d'accorder la primauté aux types d'actions qui mettent l'accent sur la participation populaire, la démocratie et l'organisation sociale de base. Il devrait y avoir des efforts délibérés pour un dialogue interne centré sur une entente dans la société civile et qui donne la priorité au programme de libération nationale, à la mobilisation populaire, à l'engagement, à la résistance et à la maîtrise des politiques anticoloniales.

Cela doit s'accompagner de la recherche d'alternatives au système d'aide actuel en réinventant de nouvelles sources solidaires pour financer les activités de la société civile.

Cela pourrait inclure des programmes autofinancement qui impliqueraient plus de Palestiniens dans la diaspora, des groupes de solidarité internationale et des mouvements de justice sociale qui aideraient à réduire la dépendance à l'égard du financement conditionnel.

*Traduction française : [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

## Malgré les pressions, la défense de la Palestine s'est imposée dans les universités des États-Unis

*Al-Shabaka* - 21 avril 2020, par [Hatem Basian](#)

*Palestine Legal* a récemment publié un rapport qui montre que, la plupart des tentatives pour empêcher les défenseurs de la Palestine de s'exprimer aux États-Unis ciblent les étudiants et les professeurs d'université.



*Protestation à l'occasion du congrès de l'AIPAC à Washington en 2016 - Image : Archives*

En effet, 89% de ces incidents se sont produits sur les campus universitaires en 2014, et 74% en 2019. Ces chiffres mettent en lumière l'importance de l'opposition que les défenseurs des droits des Palestiniens rencontrent actuellement dans les universités, mais, pour la comprendre, il est nécessaire de faire un retour historique sur la manière dont la défense de la Palestine s'est développée sur les campus universitaires américains.

Remonter de 20 à 30 ans dans l'histoire permet de mieux comprendre comment nous en sommes arrivés où nous en sommes, pourquoi les attaques contre les étudiants et les professeurs s'intensifient actuellement – et comment les combattre.

Cet article commence par un examen historique du mouvement de défense de la Palestine aux États-Unis et montre comment la défense des Palestiniens sur les campus universitaires s'est organisée concrètement, en utilisant l'exemple particulier de [Students for Justice in Palestine](#). Il analyse ensuite la réaction d'Israël et de ses partisans à cette évolution.

Enfin, l'article propose des recommandations sur la manière dont le milieu universitaire, malgré les attaques dont il est victime, peut continuer à fournir et même favoriser la recherche et la réflexion critiques sur la Palestine, ce qui, à son tour, fait avancer la lutte pour les droits et l'autodétermination des Palestiniens.

## Émergence du mouvement américain de défense de la Palestine

Le mouvement pour les droits des Palestiniens aux États-Unis s'est développé en même temps que d'autres luttes mondiales, comme celles contre le régime d'apartheid sud-africain, contre l'intervention étasunienne en Amérique centrale et contre l'agression étasunienne de l'Irak lors de la première guerre du Golfe.

Il y avait des campagnes de protestation dans le pays sur tous ces sujets en même temps dans les années 1980, en particulier contre les coupes de l'administration Reagan dans l'éducation, les soins de santé et l'environnement, ainsi que contre sa très contestable guerre contre la drogue, confortée par le [Comprehensive Crime Control Act](#) de 1984 qui a permis d'élargir le complexe industriel carcéral et de criminaliser massivement les personnes de couleur.

Les militants ont également combattu la restructuration économique qui a supprimé le filet de sécurité, sous couvert d'une réforme de l'aide sociale, et a condamné des millions de personnes à la pauvreté.

De ces campagnes sont nés des mouvements progressistes qui ont donné à la Palestine une place plus centrale qu'auparavant. Les militants palestiniens ont combattu les changements de priorités nationales et soutenu la lutte contre l'apartheid, le combat contre l'expansionnisme américain en Amérique centrale et le mouvement contre la guerre en Irak.

À l'autre bout du spectre, les organisations pro-israéliennes se sont positionnées du mauvais côté de l'histoire : Elles ont combattu les sanctions contre l'Afrique du Sud et ont essayé de protéger les [ventes d'armes israéliennes au régime de l'apartheid](#). De même, elles ont soutenu Israël quand il a conseillé et [aidé les escadrons de la mort](#) d'Amérique centrale parrainés par l'État. Israël et ses partisans ont également soutenu l'intervention américaine au Moyen-Orient, qu'ils jugeaient bénéfique pour la sécurité d'Israël.

Les mobilisations politiques progressistes et les luttes intérieures ont mis la Palestine au centre de leurs préoccupations. Il y a 30 ans, la gauche étasunienne, mobilisée en faveur de la paix, la justice et l'emploi, hésitait à déployer le drapeau palestinien dans les manifestations ou à inviter un orateur palestinien dans les débats.

Aujourd'hui, il est inimaginable que la Palestine ne fasse pas partie de toutes les mobilisations politiques locales ou internationales quel qu'en soit le thème, – sinon au titre du thème principal, au moins comme l'une de ses déclinaisons. En revanche, ceux qui sont dans le camp d'Israël ont du mal à y être acceptés, car ils soutiennent le complexe militaro-industriel de droite et ses interventions meurtrières.

L'agression israélienne de 2012 de la bande de Gaza a entraîné un [changement décisif](#) dans la façon de voir Israël, tant au niveau de la base que chez les analystes politiques. Les deux groupes sont conscients qu'Israël bafoue le droit international et ne fait preuve d'aucune retenue dans ses abus des droits de l'homme des Palestiniens.

De plus, alors que l'agenda pro-israélien dominait autrefois les médias de masse, qui rabâchaient le refrain des élites sur le fait qu'Israël a "le droit de se défendre", les espaces médiatiques moins contrôlés, comme les médias sociaux et internet, ont permis de mettre en avant un discours plus critique – qui a obligé les médias dominants à [changer](#) le leur.

## Défense de la Palestine sur les campus universitaires

Tous les développements décrits ci-dessus ont donné plus de forces à la défense de la Palestine sur les campus universitaires, en grande partie grâce au travail inlassable des militants progressistes. La solidarité avec la lutte palestinienne a été mise en tête de l'agenda des militants dans les universités. Un exemple de cette évolution est la création et de développement extraordinaire du groupe [Students for Justice in Palestine](#) (SJP).

SJP a été fondé à l'université de Californie, Berkeley, en 1992, après la première guerre du Golfe. Avant la guerre, beaucoup de Palestiniens venaient aux États-Unis pour étudier, mais ce nombre a diminué à mesure que la confrontation militaire se transformait en un régime de sanctions sans fin.

Comme Yasser Arafat avait soutenu Saddam Hussein pendant la guerre, les Palestiniens du Koweït et du reste du Golfe ont été licenciés, et du coup, nombre de Palestiniens qui avaient pu payer une éducation américaine à leurs enfants ne le pouvaient plus.

En l'absence d'étudiants palestiniens dans les universités américaines, la lutte pour les droits des Palestiniens a diminué.

La même réduction de l'activisme palestinien lié au mouvement transnational palestinien s'est également produite après les accords d'Oslo, du fait qu'à Oslo, l'OLP a accepté de limiter sa mise en cause d'Israël à l'international.[1] En conséquence, les militants palestiniens sur les campus universitaires ont perdu la base qui animait historiquement la lutte.

L'OLP a toujours eu une influence puissante sur les campus et dans les mouvements de jeunesse, qui s'est concrétisée dans l'[Union générale des étudiants palestiniens](#) (GUPS), avec des ramifications dans le monde entier, y compris aux États-Unis. Mais après la transformation de l'OLP en Autorité palestinienne, le rôle, les capacités institutionnelles et l'importance du GUPS ont diminué.

Une autre façon de plaider la cause des Palestiniens a été d'ériger la libération des Palestiniens en principe, et d'accueillir tous les étudiants désireux d'œuvrer pour la justice en Palestine. C'est comme ça qu'a été créé *Students for Justice in Palestine* (SJP), qui compte aujourd'hui plus de 200 sections aux États-Unis, au Canada et en Nouvelle-Zélande.

Beaucoup d'étudiants qui se consacraient au soutien des luttes de libération et d'antiracisme en Afrique du Sud, en Amérique centrale et aux États-Unis ont rejoint le SJP parce qu'ils ont compris que toutes ces luttes étaient liées.

Dans le même temps, le nombre de Juifs américains qui ne considèrent plus Israël comme essentiel à leur identité et qui se disent [antisionistes](#) a augmenté. Un nombre important d'entre eux sont aujourd'hui membres du SJP.

Il est impossible à ces jeunes de s'opposer au complexe industriel carcéral, au militarisme, au racisme et au discours anti-immigrant sans voir que ce qui arrive à la Palestine est la conséquence concrète de ce qu'ils rejettent instinctivement : l'apartheid israélien.

En grande partie grâce au travail du SJP et d'autres groupes dans les universités des États-Unis et du monde entier, Israël a perdu toute crédibilité au plan intellectuel et académique. Cette évolution politique, qui s'étale sur 20/30 ans, explique les tentatives désordonnées d'Israël pour retrouver le soutien qu'il avait, avant que la barrière de mensonges et de manipulation, qu'il avait érigée, ne vole en éclats.

## **La réaction désespérée d'Israël**

La perte de standing d'Israël dans l'enseignement supérieur et l'intelligentsia américaine a poussé le ministère israélien des affaires stratégiques (IMSA) et les partisans d'Israël à tenter frénétiquement d'inverser cette situation. On observe donc un nombre incroyable d'attaques sur les campus universitaires. Mais la seule arme dont les partisans d'Israël et l'IMSA disposent pour tenter de retrouver un certain niveau de standing dans les universités est l'arme brutale de la [diffamation](#).

C'est pourquoi des organes comme la Mission des Canaries et le Lawfare Project accusent les étudiants et les professeurs qui défendent la Palestine et le mouvement de Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) d'être antisémites.

Ces organes tentent en même temps de [convaincre](#) les députés des États et le Congrès d'adopter des lois pour limiter la liberté d'expression et protéger Israël contre les défenseurs de la Palestine. C'est une erreur

stratégique, car le fait d'exiger une pareille censure déplace le débat vers le Premier Amendement et les droits constitutionnels, qui restent jusqu'à présent bien protégés aux États-Unis.

L'utilisation de la force brute par le gouvernement israélien trahit son angoisse. En effet, quand on détient un réel pouvoir, on fait tout naturellement preuve de retenue et on s'abstient de faire montre d'une force que les gens craignent. On voit bien qu'Israël cherche désespérément à endiguer la rapide érosion de son statut, y compris dans la société américaine au sens large.

La base du parti démocrate, par exemple, et la plupart de ses membres, ont renoncé à mettre Israël en tête de leur agenda. En fait, depuis les attaques contre le président Obama par le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'AIPAC, d'abord contre le [discours du Caire](#) d'Obama en 2009 et ensuite contre son accord avec l'Iran, sans compter le [discours de Netanyahu](#) de mars 2015 lors d'une session conjointe du Congrès qui a manifesté l'opposition sans fard du leader israélien au président américain en exercice.

De nombreux membres du Parti démocrate ont compris que le fait de prendre Obama pour cible était lié à la montée du Tea Party et, en fin de compte, à Trump, ce qui a contribué à modifier la ligne du parti sur Israël.

Les tentatives d'Israël d'utiliser la force brutale pour faire taire les critiques n'ont pas non plus été bien accueillies par de nombreux démocrates. Il n'est donc pas surprenant que Bernie Sanders commence à reconnaître que le fait de s'opposer à Israël et de critiquer l'Aipac – en [soulignant](#) même que l'Aipac est une "plateforme pour le sectarisme" – n'a plus les mêmes conséquences négatives dans une grande partie des circonscriptions du parti.

Bien que le [décret de Trump](#) de décembre 2019 sur la lutte contre l'antisémitisme sur les campus universitaires puisse sembler désastreux – le décret permet de cesser de financer des institutions en se [basant](#) sur la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, qui interdit la critique de l'État israélien et rend la défense de la Palestine "antisémite" – il est important de comprendre que le statu quo concernant Israël s'est délité depuis les accords d'Oslo.

Ce décret est une tentative fiévreuse pour enrayer cette spirale descendante. De plus, lorsque Trump signe quelque chose, beaucoup de monde s'y oppose, rien que parce que c'est Trump l'a fait.

Bien sûr, à court terme, il y aura des effets négatifs sur les étudiants et les professeurs, il y aura des tentatives pour interrompre les cours sur la Palestine, du harcèlement en ligne et des dénonciations contre des départements et des groupes d'étudiants. Les récentes attaques contre le [Centre d'études arabes contemporaines](#) de l'Université de Georgetown et le [SJP et le Divest Apartheid](#) de l'Université de Columbia témoignent de ces difficultés.

Cependant, bien que de telles opérations puissent bénéficier au gouvernement israélien et à Trump sur le court terme, sur le long terme, l'effondrement du statut d'Israël est irréversible. Il n'est plus possible, dans les universités et dans la société civile au sens large, de prétendre qu'Israël ne viole pas les droits de l'homme et le droit international. Ceux qui soutiennent la Palestine dans l'enseignement supérieur doivent s'efforcer de consolider cette évolution.

## **Fortifier le statut de la Palestine à l'université**

Les étudiants, les professeurs et les personnes travaillant dans les institutions universitaires doivent exiger que la Palestine en soit partie prenante selon ses propres termes. Ils doivent insister pour que les cours traitent de la Palestine sans se préoccuper de savoir si c'est "bon pour Israël", ni de la nature de sa relation avec le sionisme.

Il est aussi essentiel d'aborder la Palestine dans le cadre des luttes d'émancipation internationales – en l'intégrant à l'histoire moderne commune de l'humanité, au lieu d'en faire une exception. Un cours pourrait, par exemple, comparer les mouvements de libération en Afrique subsaharienne et en Palestine. Un tel cours n'étudierait pas seulement l'Afrique du Sud, mais également l'engagement palestinien dans les campagnes

de soutien de l'Afrique du sud et le travail réalisé en commun sur les mouvements anticoloniaux et décoloniaux des années 1960 et 1970.

Un autre cours pourrait examiner la relation entre la Palestine et l'Amérique latine, où il y a de solides communautés palestiniennes.

Le corps enseignant et les étudiants devraient également insister sur le développement des capacités institutionnelles au sein des différentes universités et des différents milieux. Jusqu'à présent, les études palestiniennes en tant que telles ne sont proposées qu'à l'[université Brown](#) et à l'[université Columbia](#). Les étudiants peuvent se mobiliser sur les campus pour exiger des programmes soient créés à l'instar des programmes d'études ethniques développés dans les années 1960 et 1970.

La création, en Palestine, de programmes d'études pour les étrangers est également essentielle.

Les universitaires travaillant sur la Palestine doivent également mobiliser des ressources financières pour soutenir ces programmes. Les Palestiniens aux États-Unis et ailleurs doivent développer une stratégie de lever de fonds. Ils doivent convaincre de gros donateurs d'investir dans des initiatives utiles à la lutte palestinienne sur le long terme.

Enfin, il faut renforcer les équipes juridiques qui protègent les universitaires et les étudiants. [Palestine Legal](#), fondée en 2012, apporte déjà un soutien indispensable, mais ce travail doit être renforcé et intensifié.

En résumé, pour comprendre les [attaques](#) contre les universitaires, le SJP et les militants palestiniens, il faut les replacer dans le contexte historique de la longue lutte pour la justice sur les campus universitaires, au niveau national et international.

Les efforts de [diabolisation](#) israéliens, institutionnels et grassement financés, ne font pas le poids en face des arguments moraux, éthiques et intellectuels qu'on peut leur opposer et qui devraient permettre de poursuivre la lutte pour la libération de la Palestine et la fin de l'apartheid.

En dépit de la situation extrêmement défavorable de la Palestine, son avenir se dessine à l'intérieur de la Palestine historique, ainsi que dans les mouvements de solidarité et de BDS à travers le monde et sur les campus universitaires. Tout comme l'Afrique du Sud de l'apartheid a disparu dans la poubelle de l'histoire, la Palestine sera bientôt libérée, la Palestine sera bientôt libre.

**Note :**

[1] Communication personnelle avec feu Haidar Ab, qui a mené les négociations en vue des accords d'Oslo.

*Traduction française : [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

## Persécution et répression sur le terrain

### Menaces contre les défenseurs des droits de l'homme : jusqu'où ira Israël ?

*Al-Shabaka* - 4 août 2016, par [Ingrid Jaradat](#), [Noura Erakat](#), [Diana Buttu](#)

*Dans cette table ronde les conseillères politiques d'Al-Shabaka Noura Erakat, Ingrid Jaradat, et Diana Buttu examinent les menaces spécifiques qui pèsent sur le mouvement BDS et d'autres défenseurs des droits de l'homme dans les Territoires palestiniens occupés (TPO), en Israël et au-delà.*



*« Gazez les Arabes ! JDL (Ligue de Défense Juive) » peint à la bombe sur un mur extérieur de l'école Cordoba près de la rue Shuhada à Hébron, octobre 2012 - Photo : ActiveStills/Ryan Rodrick Beiler*

### Présentation

Israël s'attaque aux défenseurs des droits de l'homme. De hauts responsables israéliens ont ciblé des militants du Mouvement Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS), appelant à « l'élimination civile ciblée » de dirigeants du BDS déclarant qu'ils devaient « payer le prix » de leur action. Le co-fondateur de BDS Omar Barghouti a été nommé cité.

En Israël, la Haute Cour de justice a confirmé en 2015 une loi de 2011 qui pénalise les organisations et les personnes appelant au boycott d'Israël ou de ses implantations illégales, et permet qu'elles soient poursuivies en justice. Israël a aussi investi des ressources considérables pour combattre le mouvement BDS à l'étranger.

Jusqu'où ira Israël dans la mise à exécution de ses menaces à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme ? Que devraient faire les Palestiniens et le mouvement de solidarité international afin de se protéger

et de permettre au mouvement de continuer à progresser ? Dans cette table ronde les conseillères politiques d'Al-Shabaka Noura **Erakat**, Ingrid **Jaradat**, et Diana **Buttu** examinent les menaces spécifiques qui pèsent sur le mouvement BDS et d'autres défenseurs des droits de l'homme dans les Territoires palestiniens occupés (TPO), en Israël et au-delà. Le rôle de modérateur était tenu par leur consœur d'Al-Shabaka, Nur **Arafeh**.

Noura Erakat, donne un aperçu historique et juridique des « assassinats ciblés, » ou assassinats extrajudiciaires, qui ont tué des centaines de Palestiniens au cours des ans, et notamment récemment en Cisjordanie en raison d'une légère augmentation de la résistance armée palestinienne. Ingrid Jaradat, expose dans ses grandes lignes les tendances et les attaques spécifiques israéliennes à l'encontre des militants BDS et d'autres défenseurs des droits de l'homme ainsi que la complicité des pays occidentaux dans ces attaques. [1] Diana Buttu apporte des preuves supplémentaires des attaques israéliennes et soutient qu'actuellement leur fréquence et leur frénésie augmentent.

### **Noura Erakat : Les assassinats extrajudiciaires israéliens**

Voilà des décennies qu'Israël a recours aux assassinats extrajudiciaires, c'est à dire l'exécution de quelqu'un sans aucune forme de procès pour déterminer sa culpabilité.[2] Le gouvernement a pour la première fois assumer publiquement la responsabilité de ces assassinats au cours de l'Intifada Al-Aqsa, à savoir en novembre 2000, lorsqu'il les a qualifiés « d'assassinats ciblés » et a créé une justification juridique pour leur utilisation contre les Palestiniens.[3]

Israël soutient qu'il est engagé dans un « conflit armé pas une guerre » avec les Palestiniens afin de pouvoir le qualifier de lutte contre des « terroristes. » Ceci permet à Israël d'utiliser la force militaire, définie par la loi, en déniaut aux Palestiniens le statut de combattants ou de soldats. Au lieu de cela, l'utilisation de la force par les Palestiniens est considérée comme étant du terrorisme, que les cibles soient des civils ou des installations militaires ; de fait, toute utilisation de la force par les Palestiniens est considérée illégitime et illégale.

Ainsi Israël a créé un cadre juridique dans lequel les Palestiniens n'ont pas le droit de recourir à la force, mais les Israéliens ont le droit de les tuer même lorsqu'ils ne posent aucun danger et ceci sans procès. Ce cadre vise à interdire pour les Palestiniens toute forme de résistance et à accroître le droit d'Israël à recourir à la force. C'est dans ce contexte qu'Israël a aussi modifié la terminologie de la violence : « assassinat » est devenu « élimination ciblée. »

Cette pratique est illégale, étant donné que l'exécution arbitraire prive le suspect d'un procès équitable tel que garanti par l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le droit international limite également l'usage de la force létale intentionnelle « au cours d'opérations de maintien de l'ordre à des situations nécessitant de protéger la vie » – c'est à dire que la police ne peut tirer pour tuer que lorsqu'il est clair que le suspect va tuer quelqu'un et qu'il n'y a pas d'autre moyen de l'arrêter. Dans une situation d'occupation, la loi est encore plus claire. Parce qu'une puissance occupante n'est plus en guerre, sa force est limitée à l'autorité chargée de l'application de la loi. Cela signifie que la puissance occupante ne peut utiliser la force létale comme mesure de premier recours.

*« Israël a créé un cadre juridique dans lequel les Palestiniens n'ont pas le droit de recourir à la force, mais les Israéliens ont le droit de les tuer même lorsqu'ils ne posent aucun danger et ceci sans procès. »*

En 2000, conformément au droit international, la communauté internationale, y compris l'administration de George W. Bush, s'opposa à l'usage de la force excessive par Israël et soutint qu'il devrait seulement utiliser les pouvoirs de police à l'égard des Palestiniens. Cependant, après que les États-Unis eurent adopté la même politique « d'élimination ciblée » à la suite du 11 septembre, sa condamnation de cette pratique déclina. Israël et les États-Unis coopèrent depuis dans le cadre de programmes de contre-terrorisme à l'échelle mondiale qui éludent les distinctions entre la guerre que font les États-Unis à des acteurs non-étatiques et les ambitions coloniales d'Israël en cours en Palestine.

Par exemple, lorsque le Conseil de sécurité de l'ONU autorisa l'emploi de la force contre Al-Qaïda en Afghanistan en 2001, Israël tenta d'appliquer la même logique à son usage de la force contre les Palestiniens. Elle fut rejetée par la Cour Internationale de Justice dans son avis consultatif de 2004 parce qu'Israël, en qualité de puissance occupante, détient seul l'autorité juridique dans les territoires d'où proviennent les menaces, contrairement aux États-Unis, qui n'exerçaient pas encore l'autorité en l'Afghanistan. Israël ne pouvait, par conséquent, pas prétendre être en position d'auto-défense face à une population sur laquelle il exerçait déjà des pouvoirs militaires et de police.

Les protestations mondiales contre l'utilisation des assassinats par Israël eurent pour effet un arrêt presque total de cette pratique en Cisjordanie, jusque récemment. Cependant, Israël continua à utiliser les assassinats extra-judiciaires dans la Bande de Gaza, où il affirme ne plus avoir d'autorité depuis son désengagement unilatéral en 2005. En même temps, Israël ne prétend pas que la Bande de Gaza a obtenu l'indépendance ou le statut d'état. Il continue de qualifier Gaza « d'entité hostile » – notion qui n'a pas de fondement en droit international. L'importance de ce statut réside dans le fait que tandis qu'un état a le droit de constituer une armée et d'utiliser la force, une « entité hostile » non. Ainsi donc, Israël affirme depuis 2005 que la Bande de Gaza n'est ni occupée ni indépendante mais a le statut sans précédent d'entité hostile, contre laquelle la force peut être utilisée mais dont la population n'a pas le droit à l'auto-défense.

Ainsi, Israël a étendu encore plus son droit d'utiliser la force meurtrière et militaire tout en diminuant d'autant plus le droit des Palestiniens à la résistance, bien que le droit international reconnaisse la légitimité du recours à la force par un peuple sous le joug d'une colonisation étrangère.[4] Israël a utilisé cet argument pour tuer Sheikh Ahmed Yassin et le Dr. Abdel Aziz Rantissi à Gaza et des centaines de Palestiniens entre 2000 et 2005.

Israël utilise aujourd'hui la force meurtrière en Cisjordanie, Jérusalem-Est comprise, ainsi que dans la Bande de Gaza avec peu, voire pas de protestations mondiales. Sa politique du tirer pour tuer à l'égard des Palestiniens accusés de brandir un couteau est un bon exemple d'assassinat extra-judiciaire : La société est supposée croire sur parole le gouvernement israélien quand il dit que les Palestiniens qui ont été tués tenaient un couteau et menaçaient de l'utiliser contre un soldat qui raisonnablement craignait pour sa vie. Tout le processus d'enquête a été éliminé et Israël se comporte comme juge, jury et bourreau, rendant la vie des Palestiniens encore plus précaire.

### **Ingrid Jaradat : les campagnes à l'échelle locale et mondiale d'Israël contre BDS**

Israël a toujours opprimé les défenseurs des droits de l'homme, pas seulement dans les TPO mais aussi en Palestine historique et au delà, dans le cadre de ses efforts pour éliminer l'activité en faveur de la justice et de la liberté des Palestiniens, y compris la résistance non violente et le plaidoyer en leur faveur. Cette oppression utilise la violence armée, les restrictions arbitraires de la liberté de mouvement, les interdictions de voyager, les expulsions (temporaires), les arrestations, l'emprisonnement et la torture.

Trois tactiques au moins ont pour objectif d'étouffer le militantisme pour les droits de l'homme sous le gouvernement de plus en plus droitier d'Israël.

**La première :** L'accroissement des menaces et attaques violentes, surtout dans les TPO. Elles sont le résultat principalement de la colonisation israélienne agressive, de l'incitation par des responsables israéliens contre les Palestiniens qui résistent et de fait contre quiconque critiquant la politique israélienne, et de l'impunité accordée dans le cas d'agression contre les personnes et les biens palestiniens. Tout ceci donne aux soldats, aux colons, et à d'autres la permission de proférer des menaces de mort, de battre et de tuer des Palestiniens, notamment des défenseurs des droits de l'homme.

**La deuxième :** L'offensive ouverte lancée par Israël contre la liberté d'expression et des droits politiques et civils connexes dans les TPO ainsi qu'à l'intérieur d'Israël. Celle-ci est une réponse explicite au plaidoyer de militants pour l'adoption de mesures internationales obligeant l'état et ceux qui sont responsables ou complices de ces politiques illégales et oppressives à rendre des comptes. Ceci constitue une évolution, car

historiquement les gouvernements israéliens dirigés par les sionistes de gauche ou du centre se sont abstenus de mener des attaques si visibles sur les libertés civiles qui discréditent l'idée selon laquelle Israël serait « la seule démocratie du Moyen-Orient. » Au lieu de cela, les gouvernements précédents avaient utilisé des prétextes liés à la « sécurité » et au « contre-terrorisme, » disponibles dans les règlements d'exception d'Israël, et le régime militaire qui n'a pas à répondre de ses actes dans les TPO, pour faire taire la résistance palestinienne qui s'exprime par des manifestations pacifiques et la défense des droits de l'homme

Dernièrement, les gouvernements israéliens affirment que la liberté d'expression, lorsqu'exercée pour promouvoir les droits de l'homme palestiniens – en particulier appeler au boycott ou l'appliquer – est une atteinte à la « sécurité » qui doit être éliminée. En plus de soutenir publiquement la violence contre les défenseurs des droits de l'homme, les responsables israéliens et les législateurs adoptent une législation plus restrictive et plus intimidante. Les autorités israéliennes ont aussi intensifié les activités de surveillance et du renseignement et les cyber-attaques à l'égard des défenseurs des droits de l'homme, tout en administrant des sanctions par le biais de mesures administratives, telles que les interdictions de voyager et la révocation du permis de résider israélien au motif d'un « manque de centre de vie en Israël » ou, plus récemment, pour « défaut de loyauté envers l'état d'Israël. »

**La troisième :** L'exportation de ces attaques israéliennes dans d'autres pays et la complicité de certains pays occidentaux dans ces attaques. En cherchant à contrecarrer le BDS non seulement chez lui, mais également à l'étranger, Israël mène une campagne de style maccarthyste contre toute personne prenant position pour le peuple palestinien. Ceci se produit notamment en Europe et en Amérique du nord, où elle sappe les libertés civiles des citoyens et réduit l'espace de la société civile.

De fausses accusations d'antisémitisme sont au cœur de ces attaques. Israël et ses lobbies ont investi des ressources substantielles pour travestir la signification de la discrimination raciale telle qu'elle a été adoptée dans les conventions internationales. Les soi-disant définitions pratiques d'antisémitisme mises en avant par Israël et les lobbies sponsorisés par Israël déclarent que toute opposition au sionisme et aux politiques israéliennes sont une forme de discrimination raciale à l'encontre du « peuple juif » et donc antisémites.

D'après un rapport récent de la Commission Nationale du BDS, ces attaques, qui sont perpétrées de l'Autriche aux États-Unis, comprennent :

- Des campagnes médiatiques ciblant les militants du BDS menées par des fondations israéliennes, des groupes de pression, et des journalistes et journaux affiliés ;
- Des poursuites judiciaires parrainées par Israël et des groupes affiliés contre des militants BDS, des syndicats, et conseils municipaux ;
- Des pressions sur les banques, impliquant souvent des journalistes « d'investigation » israéliens et des menaces de dommages financiers, se traduisant par la fermeture de comptes bancaires de groupes et d'organisations défendant les droits de l'homme palestiniens.
- Des pressions sur les propriétaires d'installations pour événements publics, au nombre desquels des municipalités et des ONG, pour refuser des salles aux défenseurs des droits de l'homme du BDS ;
- Des motions anti-BDS présentées à des parlements par des groupes de pression d'Israël et des députés solidaires ;
- Espionnage et sabotage des activités BDS menés par des groupes pro-Israël se faisant passer pour des militants des droits de l'homme palestiniens.

Les autorités des pays dans lesquels ces attaques ont lieu faillissent en général à leur devoir de protection de leurs citoyens qui font l'objet de ces attaques. Encore plus inquiétant, dans certains pays occidentaux les gouvernements et autres organismes de pouvoir ont répondu au lobbying israélien en adoptant leurs propres mesures pour réprimer les campagnes du BDS.

En France, par exemple, des poursuites pénales ont été engagées contre une trentaine de militants BDS et plusieurs ont été condamnés par les tribunaux français qui ont interprété de façon erronée un appel au boycott de produits israélien comme étant de la discrimination à l'égard d'une « nation, » qui est selon le droit français une infraction pénale. En outre, les autorités françaises appliquent ces décisions de justice à toutes les formes d'activité BDS, même lorsqu'elles ne comportent pas d'appels au boycott de produits israéliens. Les forces de police françaises ont à maintes reprises réprimé des manifestations pro-BDS.



*Jérusalem - Forces israéliennes d'occupation s'acharnant sur un manifestant palestinien - Photo: Archives*

Au Royaume Uni, de hauts responsables du gouvernement conservateur ont à maintes reprises avancé des allégations selon lesquelles le mouvement BDS est antisémite. Le gouvernement a aussi permis que des fonds destinés à des initiatives anti-BDS transitent par des institutions publiques. Par ailleurs, le UK College of Policing a adopté une « définition pratique de l'antisémitisme de l'Union Européenne » favorisée par Israël, même si l'Union Européenne a précisé qu'elle n'était pas à l'origine du document contenant la définition.

En outre, le gouvernement britannique a publié une note d'orientation sur les marchés publics en février 2016 qui réaffirme la loi britannique existante et les règles de l'OMC selon lesquelles les organismes publics ne sont pas autorisés à exclure une société des appels d'offres et contrats en raison de son « pays d'origine. »

Le gouvernement a aussi annoncé une consultation en novembre 2015 sur les fonds de pension des pouvoirs publics locaux. Il déclare que les décisions d'investissement des pouvoirs publics locaux « ne devraient pas obéir à des politiques qui vont à l'encontre de la politique étrangère du Royaume Uni » et comprend une proposition qui donnerait au gouvernement national un pouvoir de veto sur les décisions d'investissement des conseils locaux.

Le Canada a récemment signé un accord de coopération avec Israël qui comprend un engagement explicite d'aider Israël à réprimer le mouvement BDS. Le gouvernement canadien – les libéraux au pouvoir ainsi que l'opposition conservatrice – a ensuite adopté une motion visant à condamner toutes les actions BDS des

citoyens canadiens. Les hommes/femmes politiques canadiens dénoncent aussi fréquemment le militantisme BDS universitaire comme de l'antisémitisme.

*« En cherchant à contrecarrer le BDS non seulement chez lui, mais également à l'étranger, Israël mène une campagne de style maccarthyste contre toute personne prenant position pour le peuple palestinien. »*

Aux États-Unis, des projets de loi et des lois anti-BDS ont été introduits dans plus de 20 états et au Congrès. Ils visent tous à refuser des fonds publics, des contrats, et/ou des investissements à des entités qui cautionnent le BDS. Très récemment le gouverneur de l'état de New York a adopté l'un de ces projets de loi par décret, court-circuitant le processus législatif qui avait bloqué le projet, et créant un précédent pour d'autres gouverneurs.

Ces attaques entravent la capacité de la société civile à mener des activités BDS, et constituent un réel défi en Europe. En raison de la diversité législative, politique et culturelle il est difficile d'apporter un soutien aux militants BDS à l'échelle de toute l'Europe. Jusqu'à ce jour les militants BDS de nombreux pays européens ne bénéficient pas d'un soutien juridique efficace. Toutefois, les efforts du BDS National Committee (BNC) et de nombreux partenaires européens en défendant conjointement le droit et la légitimité du BDS ont contribué à surmonter la frustration initiale. Par ailleurs, les défenseurs des droits de l'homme en Europe ont prouvé qu'ils possèdent à la fois la résilience et la créativité nécessaires pour entreprendre une mobilisation BDS anticipatrice malgré les attaques israéliennes et les pouvoirs nationaux complices.

Aux États-Unis, les principales associations pour les droits civils, dont l'American Civil Liberties Union (ACLU), le Center for Constitutional Rights, et le National Lawyers Guild, se coordonnent entre elles ainsi qu'avec l'organisation Palestine Legal pour protéger les droits civils et constitutionnels des Américains qui prennent position pour les libertés palestiniennes. Toutes les associations ont explicité que le droit de boycotter pour promouvoir des changements politiques et sociaux est protégé par la Constitution, et qu'une violation de ce droit ne tiendra pas devant un tribunal.

### **Diana Buttu : Menaces contre les militants dans un état de plus en plus fasciste**

Le gouvernement israélien menace les défenseurs des droits de l'homme en Israël, aussi bien les citoyens palestiniens que les juifs israéliens, directement ou par procuration. Vers la fin de l'année dernière, les autorités israéliennes s'en sont prises au financement de Baladna (l'Association pour la jeunesse arabe) qui protestait contre le recrutement de jeunes Arabes dans l'armée israélienne. En mars 2016, l'ancien ministre de la défense Moshe Ya'alon a dit de Breaking the silence – organisation de soldats israéliens qui dénoncent les agissements israéliens dans les TPO – qu'elle était composée de « traîtres. » En outre, des menaces de mort ont été proférées contre un volontaire de B'Tselem qui a filmé l'assassinat extrajudiciaire d'un Palestinien à Hébron en mars 2016.

En juillet 2016, Israël a adopté une loi exigeant des ONG, dont plus de la moitié de leur financement provient de gouvernements étrangers, qu'elles déclarent la source de leur financement étranger dans toutes leurs publications. La loi n'oblige pas de divulguer la provenance des fonds de donateurs privés. Cette loi touche les ONG des droits de l'homme, car elles reçoivent souvent des subsides de gouvernements étrangers, tandis que les ONG de droite obtiennent plutôt les leurs de donateurs privés aux motivations idéologiques.

Par ailleurs, en utilisant des ONG qui sont largement financées par le gouvernement israélien, Israël vise le travail fait par des organisations des droits de l'homme en faisant pression pour réduire le financement étranger. Les organisations au parrainage israélien ne sont un défi que pour les ONG qui critiquent les actions d'Israël ; le financement des organisations des droits de l'homme qui critiquent l'Autorité Palestinienne n'est pas remis en cause .

De telles attaques forment un pilier du pouvoir colonial d'Israël depuis déjà 1948. Toutefois, ce qui diffère maintenant c'est que la fréquence et la frénésie de ces attaques augmentent, créant une atmosphère de « nous » et « eux » dans laquelle quiconque n'est pas « nous » (à savoir, juif israélien, sioniste de droite) est une

cible légitime d'attaque. De ce fait, B'Tselem et Breaking the Silence – ni l'une ni l'autre n'étant une organisation antisioniste – relèvent désormais de la catégorie « eux ». En fin de compte, toute critique d'Israël, même aussi modérée que celles exprimées le plus souvent par les organisations des droits de l'homme israéliennes, est vue comme une « menace » pour Israël. Il s'ensuit tout naturellement une montée du fascisme lorsqu'un homme ou une femme politique comme l'actuelle ministre de la justice Ayelet Shaked, qualifie les enfants palestiniens de « petits serpents. » Ces déclarations avec d'autres de dirigeants israéliens reflètent un soutien en hausse de la société israélienne aux politiques fascistes, et alimentent également ce fascisme.

La fréquence et la frénésie de ces attaques [contre les défenseurs des droits de l'homme en Israël] augmentent, créant une atmosphère de « nous » et « eux » dans laquelle quiconque n'est pas « nous » (à savoir, juif israélien, sioniste de droite) est une cible légitime d'attaque.

La nomination récemment d'Avigdor Lieberman au poste de ministre de la défense et l'entrée de Yehuda Glick à la Knesset reflètent cette montée du fascisme. Lieberman soutient les crimes de guerre d'Israël, que ce soit le blocus ou le bombardement de la Bande de Gaza ou l'expansion accélérée des colonies. Il prône le nettoyage ethnique des Palestiniens d'Israël (qualifié de « transfert ») et a dit que les Palestiniens qui ne prêtaient pas allégeance « devraient être décapités à coup de hache. » Il a aussi préconisé de noyer les prisonniers palestiniens. Lieberman fait campagne sur une profession de foi qui comprend l'établissement de la peine de mort pour les Palestiniens qui résistent à la domination israélienne – ceux qu'Israël trouve commode de qualifier de « terroristes. »

Bien que ce soit un colon et qu'il prône ouvertement ces politiques, Lieberman a été reçu dans les capitales étrangères lorsqu'il était ministre des affaires étrangères. En qualité de ministre responsable des guerres d'Israël, il aura désormais l'occasion de mettre ses convictions en pratique. L'ascendant exercé par Lieberman dernièrement est évidemment inquiétant, cependant il y a bien plus préoccupant : ça n'a pas l'air d'émouvoir la communauté internationale qui fait comme si de rien n'était, les États-Unis déclarant déjà par exemple que son nouveau rôle au sein du gouvernement n'aura pas d'incidence sur le programme d'aide militaire sans précédent consenti par les États-Unis à Israël : probablement 4 milliards de dollars pas an pendant 10 ans.

## **Que faut-il faire ?**

Pour conclure, cette partie reprend des idées avancées par les participantes à la table ronde Noura Erakat, Ingrid Jaradat, et Diana Buttu.

Dans le cas d'Omar Barghouti, à qui, en plus des menaces à son égard, on a récemment refusé le droit de voyager à l'étranger tandis que le bruit court que son statut de résident pourrait être révoqué, un degré de protection limité a peut-être été atteint du fait qu'il a été adopté en tant que défenseur des droits de l'homme par Amnesty International, Human Rights Watch, la International Federation for Human Rights, et Euromed Rights, et de la vaste couverture médiatique des attaques à son égard. Toutefois, une protection plus efficace d'Omar Barghouti nécessite des condamnations publiques des attaques israéliennes et des interventions en sa faveur de hauts responsables de gouvernements occidentaux, de l'UE, et de l'ONU. Tous ont été sollicités. Une mobilisation dans les TPO, en Israël, et à l'étranger est maintenant nécessaire pour veiller à ce qu'ils fassent les démarches nécessaires.

Pendant ce temps, une colonisation encore plus agressive des TPO, y compris à Jérusalem-Est, et des mesures plus répressives contre les défenseurs des droits de l'homme peut élargir le soutien international à ceux qui se font les avocats du peuple palestinien. Ceci accélérerait le processus d'isolement du régime israélien de colonialisme de peuplement, d'apartheid, et d'occupation. Cependant, des campagnes BDS soutenues et visionnaires et des actions de défense des droits civils et politiques, dont le droit de BDS, seront nécessaires de la part des défenseurs des droits de l'homme. Ceci est particulièrement vrai actuellement, alors que des gouvernements occidentaux puissants lancent à nouveau une autre « initiative de paix » de type Oslo pour protéger le régime israélien et le statu quo d'oppression. Dans ce but, le mouvement pro-justice

plus large peut faire du lobbying, inviter des défenseurs des droits de l'homme palestiniens ciblés par Israël à venir prendre la parole dans leur pays, et à se joindre aux efforts locaux et régionaux pour un soutien juridique efficace aux militants BDS.

Du côté palestinien, les militants devraient élaborer des initiatives diplomatiques pour demander aux gouvernements de l'UE de condamner les assassinats extrajudiciaires et d'amener Israël à répondre de ses crimes. Les Palestiniens ont aussi besoin d'une stratégie médiatique et d'une équipe juridique pour assurer les poursuites judiciaires contre les soldats israéliens. Bien que plusieurs organisations et des militants des droits de l'homme y travaillent, leurs efforts manquent généralement de coordination et sont souvent sporadiques ; il est nécessaire de réaliser la cohésion par le biais de la collaboration. En outre, les ONG des droits de l'homme devraient travailler ensemble pour s'attaquer aux restrictions sur leur financement, que ce soit en raison de la nouvelle loi israélienne imposant la divulgation des fonds étrangers ou les attaques coordonnées sur leur financement par Israël et les ONG soutenues par Israël.

### **Noura Erakat**

Conseillère politique de Al-Shabaka (Le Réseau Politique Palestinien) Noura Erakat est une avocate palestinienne et une défenseur des droits de l'homme. Elle est actuellement professeur adjoint de droit international des droits de l'homme au Moyen-Orient à l'Université de Georgetown.

Elle a très récemment servi de conseillère juridique à un sous-comité du Congrès à la Chambre des Représentants et de conseillère auprès du membre du Congrès Dennis Kucinich sur les affaires du Moyen-Orient. Noura commente régulièrement la politique étrangère des Etats-Unis et les questions de droit international. Elle est intervenue sur Al Jazeera International, dans "Politically Incorrect," sur NBC et dans "The O'Reilly Factor" sur Fox. Ses articles ont été publiés dans The Huffington Post, le Berkeley Law School's Journal for Middle East and Islamic Law, Counterpunch, Al-Majdal, et le Middle East Research and Information Project (MERIP).

### **Ingrid Jaradat Gassner**

Conseillère politique de Al-Shabaka, Ingrid Jaradat Gassner est membre fondateur de la campagne palestinienne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) et co-fondatrice et ancienne directrice du Centre de Documentation de Badil pour les droits de résidence et des réfugiés palestiniens (Badil). Elle a beaucoup travaillé dans le domaine du droit international et de la défense, a mené des recherches innovantes sur les réfugiés palestiniens, le droit au retour, le colonialisme israélien et l'apartheid et les responsabilités liés d'états tiers. Elle a aussi coordonné la recherche pour une initiative civique palestinienne visant à faire enregistrer des Palestiniens en exil en tant qu'électeurs et à faire campagne pour des élections directes au Conseil National Palestinien. Elle travaille actuellement comme coordinatrice de la promotion des droits pour la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem.

### **Diana Buttu**

Conseillère politique de Al-Shabaka, Diana Buttu est une avocate qui a été conseillère juridique de l'équipe de négociateurs palestiniens et membre de l'équipe qui a participé aux poursuites fructueuses contre le Mur devant la Cour internationale de Justice. Elle intervient fréquemment sur la Palestine sur des chaînes de télévision internationales comme CNN et la BBC ; c'est une analyste politique d'Al Jazeera International et contribue régulièrement à The Middle East magazine. Elle conserve une activité juridique en Palestine, principalement en droit international appliqué aux droits de l'homme.

### **Notes**

1. Les opinions exprimées dans cette table ronde par Ingrid Jaradat sont les siennes et ne représentent pas celles du Comité National de BDS.

2. Un assassinat est une exécution extrajudiciaire parce que l'état prend une décision en qualité de juge, jury, et bourreau. L'accusé n'a jamais la possibilité de contester les éléments de preuves ou de prouver son innocence. Dans une situation de guerre, ces considérations ne sont pas pertinentes car il va de soi que les belligérants tirent pour se tuer mutuellement.

3. Noura Erakat examine ces questions de façon plus approfondie dans son prochain livre, *Law as Politics in the Palestinian-Israel Conflict* (le droit en tant que politique dans le conflit Israël-Palestine)

4. Le droit des Palestiniens à recourir à la force est reconnu depuis 1977, il est inscrit dans le premier, puis le second protocole additionnels de la Convention de Genève qu'Israël et les États-Unis n'ont jamais ratifiés.

*Traduction française : [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

## Les “Forces de sécurité” de l’Autorité Palestinienne : la sécurité de qui ?

*Al-Shabaka* - 4 août 2016, par [Alaa Tartir](#)

*Parler de la “coopération” israélienne et palestinienne ... revient à utiliser au moins un terme inadapté. Ce n’est pas simplement parce que “le résultat de la coopération entre un éléphant et une mouche n’est pas difficile à prévoir”, comme Chomsky l’écrit si bien ... mais parce que dans le cadre d’Oslo, la “coopération” est souvent très peu différente de l’occupation et de la domination qui l’ont précédée. La “coopération”, dans ce contexte, est avant tout une formule édulcorée et acceptable internationalement qui obscurcit plutôt que d’éclairer la nature des relations israélo-palestiniennes – Jan Selby, 2003.*

*J’applaudis la coordination continue de la sécurité de l’Autorité palestinienne avec Israël. Ils s’entendent incroyablement bien. J’ai eu des réunions et lors de ces réunions, j’ai vraiment été très impressionné et quelque peu surpris de voir à quel point ils s’entendent bien. Ils travaillent ensemble magnifiquement – Donald Trump, 2017.*



*Sbires de l’Autorité palestinienne en pleine action contre des manifestants - Photo : archives*

### Résumé

Dès le début, les responsables des services de sécurité de l’Autorité palestinienne (PA) n’ont pas protégé les Palestiniens de la source principale de leur insécurité : l’occupation militaire israélienne. Ils n’ont pas non plus permis aux Palestiniens de résister à cette occupation. Au lieu de cela, l’AP a contribué à une situation où la lutte palestinienne pour la liberté a [elle-même été criminalisée](#). Plutôt que de reconnaître la résistance

comme une réponse naturelle à une oppression institutionnalisée, l'AP, en tandem avec Israël et la communauté internationale, caractérise la résistance comme une "insurrection" ou une "instabilité". Cette rhétorique, qui favorise la sécurité des Israéliens aux dépens de celle des Palestiniens, fait écho au discours dominant sur la "guerre contre le terrorisme" et criminalise toutes les formes de résistance. [1]

Cette dynamique remonte aux Accords d'Oslo de 1993, mais elle a été propulsée en avant au cours de la dernière décennie grâce à l'évolution de l'AP en tant qu'[État totalement dépendant des donateurs](#) et qui défend les politiques néolibérales. La réforme du secteur de la sécurité axée sur les donateurs a été la pierre angulaire du projet de construction de l'État post-2007 de l'AP. L'efficacité accrue des forces de sécurité de l'AP grâce à l'investissement massif des donateurs a mis en place des moyens supplémentaires pour protéger l'occupant israélien, créant ainsi des espaces "sécurisés" dans lesquels celui-ci peut se mouvoir librement dans l'exécution de son projet colonial.

Un tel développement ne peut avoir que deux résultats: une collaboration "accrue" avec la puissance occupante d'une manière qui renforce un *statu quo* destructeur, et une plus grande violation de la sécurité et des droits nationaux des Palestiniens par leur propre gouvernement et les forces de sécurité nationales.

L'article qui suit analyse l'évolution et la "réforme" des forces de sécurité palestiniennes depuis la création de l'AP, puis examine la coordination sécuritaire israélo-palestinienne et ses effets néfastes sur la capacité palestinienne à résister aux forces d'occupation israéliennes aussi bien que sur les libertés fondamentales. Il se concentre sur les forces de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et non sur la situation à Gaza, laquelle nécessite une recherche et une analyse distinctes. Il se termine par des recommandations politiques visant à redéfinir les missions des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne et à revoir fondamentalement leurs structures afin qu'elles puissent vraiment servir à protéger leur propres concitoyens.

## **L'ascension des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne**

L'évolution des forces de sécurité de l'AP peut être découpée en trois phases: les Accords d'Oslo (1993-1999), la Deuxième Intifada (2000-2006) et le projet de renforcement de l'État de l'AP après 2007.

Les Accords d'Oslo ont été caractérisés par deux projets parallèles mais contradictoires : la construction de l'État et la libération nationale. Le premier projet impliquait la construction d'institutions étatiques et d'une bureaucratie (bientôt pléthorique) sous occupation, tandis que le second visait à poursuivre le programme révolutionnaire d'autodétermination qui avait été adopté par l'OLP.

La forte contradiction entre ces deux entreprises s'était déjà manifestée sous le règne du défunt président Yasser Arafat. Le style de [gouvernance personnalisée](#) d'Arafat et son réseau complexe de corruption et de parrainage signifiaient que l'évolution des forces de sécurité de l'AP, dès son avènement, ne serait ni inclusive ni transparente. Au contraire, ces forces étaient incrustées de népotisme et utilisées comme outil pour faire face aux menaces aux adversaires d'Oslo et pour contrôler la population. De plus, elles ont également solidifié les accords naissants de "paix". Les 9000 recrues de la "forte force de police" imaginées dans l'Arrangement du Caire de 1994 étaient passées au nombre de 50 000 en 1999.

Cette prolifération de forces de sécurité – toutes s'espionnant les unes les autres, comme l'a expliqué [Edward Said](#) – a eu de graves conséquences pour les Palestiniens. Les structures politiques mises en place par l'équipe d'Arafat et axées sur la sécurité ont nourri l'autoritarisme et bloqué les mécanismes de responsabilisation dans le système politique palestinien. Cela a entraîné un manque de légitimité et plus d'insécurité pour les Palestiniens. Au fur et à mesure que les services de sécurité augmentaient en nombre et en institutions, les Palestiniens restaient mal protégés et la corruption et le mécénat au sein de ces services devenaient endémiques. L'approche "diviser pour régner" a ouvert la voie à la future fragmentation palestinienne.

Au cours de la deuxième Intifada, Israël a détruit l'infrastructure de sécurité de l'AP parce que celle-ci avait participé au soulèvement. Un vide de sécurité s'en est suivi dans lequel les acteurs opposés à l'AP se sont engouffrés, avec des résultats mitigés pour les Palestiniens. Cette concurrence exacerbée intra-palestinienne a

conduit les donateurs externes, l'AP et Israël à se préoccuper encore plus de la construction d'un secteur de sécurité fort et dominant. En juin 2002, l'AP a annoncé son plan de [réforme de 100 jours](#). En 2003, la [Feuille de route](#) exigeait qu'un "appareil de sécurité de l'Autorité palestinienne reconstruit et recentré" affronte "tous ceux qui sont impliqués dans le terrorisme" et démantèle les "capacités et infrastructures terroristes". Ces forces ont donc été formées pour combattre le "terrorisme", appréhender les suspects, rendre l'incitation [à la résistance] illégale, ramasser toutes les armes non-autorisées. L'AP s'engageait à fournir à Israël une liste des recrues de la police palestinienne et à rendre compte devant les États-Unis des progrès réalisés.

Par conséquent, la réforme de la sécurité palestinienne "est restée ... un processus contrôlé par l'extérieur, conduit par les intérêts de sécurité nationale d'Israël et des États-Unis, et caractérisé par une indépendance très forte vis-à-vis de la société palestinienne". Le groupe international des donateurs a mené cette réforme en 2005 grâce à la création du Bureau de coordination de l'Union européenne pour le soutien à la police palestinienne (EUPOL COPPS) et grâce au Coordonnateur de la sécurité des États-Unis (USSC). Cette situation perdure aujourd'hui, sous la forme d'une stratégie "[une seule arme à feu, une seule loi, une seule autorité](#)" par laquelle le monopole de l'AP sur la force et la violence est assuré.

Le projet d'édification de l'État post-2007 dans le cadre de l'AP visait, principalement avec l'aide d'EUPOL COPPS et USSC, de réinventer les forces de sécurité de l'AP par des [moyens techniques](#), y compris la formation et l'acquisition d'armes. Il a également visé à redistribuer les rapports de forces [politiquement](#) en concurrençant le Hamas et sa branche armée, en reprenant en main les militants alliés au Fatah par la cooptation et l'amnistie, en réprimant les délinquants et en lançant des campagnes de sécurité, en particulier à Naplouse et Jénine.

Ces forces ont été rapidement connues sous le nom de [forces de Dayton](#) en référence à Keith Dayton, le lieutenant-général des États-Unis qui a mené le processus de "professionnalisation et modernisation" de l'institution militaire de l'AP. Les organisations locales et internationales de défense des Droits de l'homme ont accusé ces forces "nouvelle mouture" de [violier les droits de l'homme](#) et de [supprimer les libertés](#).

La phase la plus récente a renforcé la prédominance des intérêts sécuritaires israéliens aux dépens de ceux des Palestiniens. Le désarmement et la criminalisation ont entravé la résistance populaire contre l'occupation, y compris les manifestations pacifiques et les rassemblements, les protestations contre les violations des Droits de l'homme par Israël et le militantisme en milieu étudiant. Aujourd'hui, les forces de sécurité de l'AP protègent en grande partie la sécurité de l'occupant et non pas celle des occupés. En bref, la sécurité des Palestiniens est menacée parce que leur propre *leadership* joue le [rôle de sous-traitant](#) en [les réprimant](#). Le programme de réforme de la sécurité post-2007 a contrarié la lutte nationale des Palestiniens, leur mouvement de résistance et leur sécurité quotidienne, et a étouffé le fonctionnement même de la politique palestinienne.

## **La coordination sécuritaire comme outil de domination**

Pour comprendre l'ampleur de l'entreprise de coordination de la sécurité, il est utile de noter que le [secteur de la sécurité palestinien](#) emploie environ la moitié de tous les fonctionnaires, représente près d'un milliard de dollars du budget de l'AP et reçoit environ 30% de l'aide internationale totale versée aux Palestiniens. Le secteur de la sécurité consomme plus dans le budget de l'AP que les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture combinés. Il est actuellement composé de 83 276 employés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dont 312 généraux de brigade, 232 rendant des comptes à l'AP et 80 au Hamas. En comparaison, l'armée américaine dans sa totalité compte 410 généraux de brigade. Le ratio entre le personnel de sécurité et la population est aussi élevé que 1 pour 48. C'est [l'un des plus élevés au monde](#).

La collaboration en matière de sécurité entre Israël et l'Autorité palestinienne a atteint les objectifs fixés dans les Accords d'Oslo consistant à institutionnaliser les accords de sécurité et à lancer un processus de paix qui est étroitement contrôlé par le secteur de la sécurité, afin de permettre à Israël de réaliser ses ambitions coloniales tout en prétendant poursuivre la paix.

Ce processus de “sécurisation de la paix” se manifeste [de plusieurs façons, dont](#):

- l’arrestation par les forces de sécurité palestiniennes des suspects palestiniens recherchés par Israël (comme dans le cas récent de [Basil Al-‘Araj](#) qui a été arrêté et libéré par l’AP uniquement pour être poursuivi et finalement assassiné par les Israéliens)
- la suppression des manifestations palestiniennes contre les soldats israéliens et/ou les colons
- le partage des informations entre les forces de défense israéliennes (FDI) et les forces de sécurité de l’AP
- une politique de “[porte tournante](#)” entre les prisons israéliennes et palestiniennes à travers lesquelles les militants palestiniens font des allers-retours pour les mêmes infractions
- et la tenue régulière de réunions, ateliers et formations israélo-palestiniennes.



*Supplétifs de l’Autorité de Ramallah faisant le sale boulot de l’occupant israélien en interdisant une manifestation contre la politique répressive de l’AP - Photo : Zann Huizhen Huang/Al Jazeera*

Bien que l’ex-président palestinien [Mahmoud Abbas](#) ait menacé de suspendre la coordination répressive, il l’a présentée en même temps comme un “[intérêt national palestinien](#)” et une doctrine “[sacrée](#)”. Les activités des forces de sécurité de l’AP et les manœuvres politiques d’Abbas ont naturellement créé un profond vide de confiance entre le peuple palestinien et l’Autorité.

En effet, plusieurs enquêtes au fil des ans ont montré que la majorité des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (entre [60%](#) et [80%](#)) s’opposent à la coordination de la sécurité avec Israël. Et dans une [enquête réalisée](#) par le Centre palestinien pour la politique et les sondages de mars 2017, les deux tiers des répondants ont demandé la démission d’Abbas, 73% exprimant la conviction qu’Abbas n’est pas sérieux dans sa menace de suspendre la coordination répressive avec Israël.

Dans un sondage réalisé pour l’Agence Maan News en 2010, 78% des personnes ayant répondu ont déclaré être persuadées que les forces de sécurité de l’AP sont engagées dans la surveillance, le suivi des activités et l’intervention dans la vie privée des individus. Enfin, selon [Vizualizing Palestine](#), 67% des Palestiniens de la

Cisjordanie ont dit avoir le sentiment de vivre dans un système antidémocratique où les libertés se dégradent, en grande partie du fait des services de sécurité.

Les perceptions négatives de l'opinion publique sur la coordination sécuritaire sont corroborées par des expériences vécues – dont les élites sont souvent épargnées – ainsi que par la rhétorique officielle et la divulgation du contenu des [Palestine Papers](#). Par exemple, le général étatsunien Keith Dayton [faisait remarquer](#) en 2009 que des officiers supérieurs des Forces israéliennes de défense (IDF) lui avaient demandé, au sujet des forces palestiniennes de sécurité qu'il entraînait : « Combien de ces nouveaux Palestiniens pouvez-vous générer, et à quelle vitesse ? » Il avait dit aussi qu'un haut fonctionnaire palestinien s'était adressé à une classe de diplômés de ces « nouveaux Palestiniens » en Jordanie en disant : « Vous n'avez pas été envoyés ici pour apprendre à combattre Israël (...), mais plutôt pour apprendre à maintenir la loi et l'ordre, à respecter le droit de tous nos citoyens et mettre en œuvre l'Etat de droit afin que nous puissions vivre en paix et en sécurité avec Israël. » En 2013, dans un discours devant le Parlement européen, le président israélien Shimon Peres [déclarait](#) « Une force palestinienne de sécurité a été formée. Vous et les Américains l'avait entraînée. Et maintenant nous travaillons ensemble à prévenir le terrorisme et le crime. »

Alors que la coordination sécuritaire entre Israël et l'AP a été scellée depuis les Accords d'Oslo, le statu quo n'est pas une conclusion abandonnée. Cependant, le changement sera difficile à réaliser car le système a créé un segment de la société palestinienne qui cherchera à le maintenir. Ce segment est composé non seulement du personnel de sécurité en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, mais aussi des Palestiniens qui profitent des dispositifs institutionnels et d'un réseau de collaboration et de domination. Le statu quo leur est bénéfique et la « stabilité » est leur mantra. Ils s'engagent à adopter une approche qui privilégie les élites politiques, économiques et sécuritaires, et ils n'ont aucun intérêt à inverser les règles du jeu.

Tout essai d'arrêter la coordination sécuritaire aurait donc des conséquences réelles pour l'AP et sa direction. Pourtant, la pérennisation du statu quo est destructive pour la majorité des Palestiniens vivant sous occupation israélienne et pour le peuple palestinien dans son ensemble. Avec l'anéantissement de la capacité à corriger les actes politiques répréhensibles et à tenir les élites pour responsables, il est vraisemblable que le « *business as usual* » continuera. Si des mesures ne sont pas prises – et rapidement, la coordination sécurité restera un trait déterminant de la réalité biaisée qui favorise l'occupant.

## **Réinventer la doctrine et l'implantation de la sécurité de l'AP**

L'ancrage de l'establishment sécuritaire de l'AP requiert des interventions politiques à de multiples niveaux, de la correction de la rhétorique biaisée à l'établissement de mécanismes de responsabilisation. Les recommandations suivantes, adressées aux différentes parties prenantes, proposent une refonte des opérations et des structures des forces de sécurité de l'AP.

### **L'Autorité palestinienne**

L'AP doit écouter le peuple palestinien et respecter ses vœux et aspirations, y compris dans le domaine sécuritaire ; sinon l'écart de légitimité et de confiance augmentera considérablement. Il n'y a jamais eu de système politique palestinien global, mais une direction plus réactive, plus représentative et plus responsable garantirait que la sécurité des Palestiniens, plutôt que celle de leur occupant et colonisateur, soit une préoccupation centrale. Un secteur sécuritaire authentique, comme l'a argumenté [Tariq Dana](#), sonnerait la fin de « l'accent sur la police interne connue sous le nom de 'Doctrine Dayton' » et d'« un programme qui exige que la responsabilité et la justice soient mises en place. »

Comme l'a développé [Hani Al-Masri](#), cela nécessitera des étapes progressives mais fermes pour finir par geler ou suspendre la coordination sécuritaire, dont : mettre un terme à l'interventionnisme de l'appareil sécuritaire palestinien dans les questions politiques ; réduire les dotations sécuritaires dans le budget annuel ; démanteler des parties de l'appareil de sécurité et restructurer le reste, en mettant l'accent sur le professionnalisme, le patriotisme et l'absence de népotisme politique et donner instruction à l'appareil sécuritaire de résister aux raids israéliens dans la Zone A.

Bien que l'AP continue de soutenir que les dispositions sécuritaires actuelles et la division du travail servent la solution à deux Etats, la colonisation israélienne incessante de la terre palestinienne signifie que l'AP et son gouvernement doivent réexaminer leur fonction. La menace imminente d'annexion doit pousser l'AP à agir avant que son rôle de sous-traitant de l'occupation israélienne ne se consolide.

## **La société civile palestinienne**

Il faut que les organisations de la société civile palestinienne, en particulier les organisations de défense des droits de l'homme, créent des coalitions plus efficaces et intensifient leurs initiatives pour que l'AP et ses responsables politiques et de sécurité rendent compte de leurs violations des droits de l'homme. En l'absence d'institutions qui agissent en tant que contre-pouvoirs, une pression qui aille au-delà de l'écriture et de la publication de rapports (bien que ce soit en soi un acte important) est une nécessité impérieuse. En d'autres termes, il faut que les organisations de la société civile palestinienne développent des actions pratiques qui s'attaquent aux violations continues des droits de l'homme par l'AP.

Ces acteurs de la société civile, dont les institutions universitaires, les intellectuels et les groupes de réflexion, doivent également répondre au discours incorrect de l'AP, dans lequel la résistance palestinienne est présentée comme une insurrection criminelle ou de l'instabilité. Il faut aussi contrer les acteurs israéliens et internationaux qui utilisent ce type de discours. La société civile doit embrasser et rendre opérationnelle la résistance plutôt que de la voir criminalisée, et elle doit la considérer comme une manière de vivre globale sous occupation et en exil. La résistance comme mode de vie peut aider à inverser la manière dont l'élite politique et sécuritaire la dépeint actuellement. La résistance [peut alors garantir](#) la restauration des valeurs fondamentales et des idées qui permettent aux Palestiniens de s'engager collectivement dans la réalisation de leurs droits.

Les acteurs extérieurs, en particulier les organismes de sécurité EUPOL COPPS et USSC, doivent faire l'objet d'une évaluation minutieuse de la part de la société civile, tant en Palestine que dans leur pays d'origine. Ils ne peuvent pas continuer à dominer le domaine de la sécurité sans responsabilisation ni transparence. En faisant la promotion de la primauté du droit dans un contexte autoritaire, ces organes contribuent à la « professionnalisation » de pratiques autoritaires en (ab)usant d'un cadre de bonne gouvernance. Prétendre que leur mandat est « technique » leur permet de se soustraire aux résultats très politiques de leurs opérations et de leurs interventions. Après une décennie d'opérations, il est temps de mener une évaluation indépendante sous conduite palestinienne de ces organes et de s'en servir comme d'un mécanisme de reddition de comptes pour réformer ces anciens « réformateurs » et convenir de la marche à suivre.

## **Les donateurs et l'industrie des donateurs**

Dans un contexte hautement dépendant de l'aide, la suprématie attribuée à la sécurisation et à la militarisation s'étend au domaine du [développement](#). Les décideurs des pays donateurs et les Palestiniens qui facilitent les programmes des donateurs doivent aborder la façon dont « l'aide sécurisée » a transformé un mouvement de libération en [sous-traitant du colonisateur](#) et a abouti à des [tendances autoritaires](#) qui favorisent l'establishment sécuritaire au détriment d'autres secteurs tels que la santé, l'éducation et l'agriculture, ainsi qu'aux dépens de la démocratie.

De plus, en Palestine, l'aide et le développement priorisant la sécurisation n'ont pas seulement échoué à s'occuper de la pauvreté, du chômage et de l'autonomisation, mais ils ont également créé une nouvelle insécurité et une nouvelle illégitimité. Les planificateurs de développement doivent reconnaître que [ces modèles](#) ne seront jamais inversés à moins que [la population](#) et non l'establishment sécuritaire, ne conduisent les actions et constituent le point de référence constant.

A la base, toutes ces actions sont le devoir du peuple palestinien, surtout lorsque les décideurs ne représentent ni lui, ni ses aspirations. La société palestinienne doit s'opposer aux outils utilisés pour réprimer sa mobilisation et s'organiser afin d'assurer la réalisation de ses droits fondamentaux. L'initiative menée par

des jeunes indépendants, « [Mettre fin à la coordination sécuritaire](#) », qui est née à la suite de l'assassinat de Basil Al-Araj en mars 2017, représente un exemple de cette mobilisation. Dans leur appel à action, les jeunes déclaraient :

« Notre peuple a trop longtemps lutté pour que nous restions passifs pendant que des dirigeants répressifs troquent notre oppression et notre dépossession pour leur bénéfice personnel. Cela fait bientôt 30 ans que les Accords d'Oslo ont transformé ce qui restait de notre pays en prison en ciel ouvert administrée par des fonctionnaires de l'AP non représentatifs qui ont été recrutés pour être la première ligne de défense de nos colonisateurs. Le régime d'Oslo ne nous représente pas. Il est maintenant temps de nous réunir et de reconstruire notre lutte collective pour la libération de la Palestine. »

Si cette résistance organisée peut continuer et croître, la pression exercée par le peuple peut changer la trajectoire de la coordination sécuritaire PA-Israël, rendant les Palestiniens mieux équipés pour travailler à l'autodétermination et à la réalisation des droits de l'homme.

*Traduction française : [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

## La torture systématique des Palestiniens dans les prisons israéliennes

*Al-Shabaka* - 28 novembre 2019, par [Yara Hawari](#)

Depuis la création d'Israël en 1948, l'Agence de sécurité israélienne torture des Palestiniens. Yara Hawari, chercheuse principale à la politique concernant la Palestine chez Al-Shabaka, explique ici que le recours à la torture dans les centres de détention israéliens est systématique et légitimée par la loi de l'occupant. Elle décrit ensuite les étapes à suivre par la communauté internationale afin d'exiger des comptes à Israël et pour faire cesser ces violations du droit.



*La famille d'Arafat Jaradat en larmes lors de ses funérailles dans le village occupé de Sair, en Cisjordanie, le 25 février 2013. Ce père de deux enfants est décédé après un interrogatoire à la prison Megiddo d'Israël et une autopsie a révélé qu'il avait été torturé - Photo : Oren Ziv ActiveStills*

Le cas récent de Samer Arbeed met une fois de plus en lumière le recours systématique à la torture contre des détenus palestiniens dans les prisons israéliennes. Des soldats israéliens ont arrêté Arbeed à son domicile à Ramallah le 25 septembre 2019. Ils l'ont sévèrement tabassé avant de l'emmener au centre de détention Al Moscobiyye à Jérusalem pour un interrogatoire.

Deux jours plus tard, selon son avocat, il a été hospitalisé après avoir été violemment torturé et sa vie a été en danger pendant plusieurs semaines. Une instance judiciaire avait [autorisé](#) les services secrets israéliens, le Shin Bet, à utiliser des "méthodes exceptionnelles" pour obtenir des informations dans cette affaire sans passer par les tribunaux. Cela a amené Amnesty International à condamner le traitement subi par Arbeed que l'ONG a qualifié de "torture [sanctionnée par la loi](#)". [1]

En août 2019, peu avant l'arrestation d'Arbeed, les forces d'occupation israéliennes avaient lancé une opération contre la jeunesse palestinienne et arrêté plus de [40 étudiants](#) de l'Université de Birzeit. Les arrestations se sont multipliées après la détention d'Arbeed et, comme de nombreux étudiants se sont vu refuser l'accès à un avocat, on craint que nombre d'entre eux aient également été soumis à la torture.

Ces actes de torture ne sont pas nouveaux. Depuis la création de l'État d'Israël en 1948, l'Agence de sécurité israélienne (ISA) torture systématiquement les Palestiniens en utilisant diverses techniques. De nombreux pays ont inscrit l'interdiction de la torture dans leur législation nationale (ce qui ne l'empêche pas de demeurer une pratique répandue sous couvert de sécurité de l'État), mais Israël a pris une voie différente : Il n'a pas adopté de législation nationale interdisant l'usage de la torture, et ses tribunaux ont autorisé le recours à la torture en cas de "nécessité". Cela a permis à l'ISA d'avoir toute latitude pour recourir largement à la torture contre les prisonniers politiques palestiniens.

Cet article a pour objectif de décrire la pratique de la torture dans les prisons israéliennes (au moment de l'arrestation et dans les prisons), de retracer son histoire, et d'analyser ses récents développements. S'appuyant sur les travaux de diverses organisations palestiniennes, l'article montre que la pratique de la torture, dans le système pénitentiaire israélien, est systématique et inscrite dans la loi nationale. Il propose une série de mesures claires qui permettraient à la communauté internationale de demander des comptes à Israël et de mettre un terme à ces violations.

## La torture et la loi

La question de la torture occupe une place importante dans les débats sur l'éthique et la morale. Beaucoup de gens soulignent que la pratique de la torture est le signe d'une société malade et corrompue. En effet, pour pratiquer la torture, il faut ne plus rien avoir d'humain, et une fois que ce processus de déshumanisation est enclenché il n'a pas de limites. En outre, l'excuse couramment invoquée par les appareils de sécurité pour justifier la torture, à savoir qu'elle permet d'obtenir des informations vitales, est démentie par les faits. Selon de nombreux experts de premier plan, et même des [responsables de la CIA](#), les informations obtenues sous la torture sont généralement fausses. Les détenus avouent souvent n'importe quoi pour mettre fin à leurs souffrances.

Le régime juridique international interdit la torture en vertu du droit international coutumier ainsi que de divers traités internationaux et régionaux. L'[article 5](#) de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule ce qui suit : "Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants." Le droit international humanitaire, qui régit le comportement des parties pendant un conflit, inclut également l'interdiction de la torture. Par exemple, la [troisième Convention de Genève](#) interdit les "violences contre la vie et les personnes, en particulier le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels et la torture" ainsi que les "atteintes à la dignité personnelle, en particulier les traitements humiliants et dégradants". De plus, la [Quatrième Convention](#) stipule : "Aucune contrainte physique ou morale ne peut être exercée à l'encontre des personnes protégées, en particulier pour obtenir d'elles ou de tiers des informations.

L'interdiction de la torture est tellement absolue qu'elle est considérée comme *jus cogens* en droit international, ce qui signifie qu'elle ne peut faire l'objet d'aucune dérogation ni être remplacée par aucune autre loi. Pourtant, la torture continue d'être utilisée par de nombreux pays dans le monde. Amnesty International parle d'une [crise mondiale](#), étant donné que l'ONG a documenté des violations de l'interdiction de la torture dans une large majorité des États membres des Nations-Unies au cours des cinq dernières années.

La "guerre contre le terrorisme" menée par les États-Unis à la suite du 11 septembre 2001 a notamment conduit à des cas d'atroce torture systématique dont les victimes ont été principalement des prisonniers arabes et musulmans. Le camp de détention de Guantanamo Bay, créé par les États-Unis en 2002 pour détenir des "terroristes", a été et reste un lieu de torture. Des images de prisonniers les yeux bandés, menottés et agenouillés au sol dans des combinaisons orange ont été partagées à travers le monde.

Pourtant, les images les plus marquantes de cette époque proviennent peut-être de la prison militaire américaine d'Abu Ghraib en Irak. Des photos et des rapports militaires fuités ont révélé que la prison était le théâtre de tortures à grande échelle, y compris le viol d'hommes, de femmes et d'enfants. L'administration américaine de l'époque a condamné ces actes et tenté de faire croire qu'il s'agissait d'incidents isolés. Les organisations de défense des droits de l'homme, dont [Human Rights Watch](#), ont affirmé le contraire.

En outre, des témoignages récents d'Abou Ghraib révèlent des liens sinistres entre les techniques d'interrogatoires étasuniennes et israéliennes. Dans un [mémoire](#), un ancien interrogateur américain en Irak a affirmé que l'armée israélienne avait formé du personnel étasunien à diverses techniques d'interrogatoire et de torture, y compris ce que l'on a appelé la "chaise palestinienne", dans laquelle un détenu est attaché à une chaise basse avec les mains liées aux pieds, ce qui le maintient dans une position accroupie. Cette pratique atrocement douloureuse a été perfectionnée sur les Palestiniens – d'où son nom – et a été adoptée par les Etasuniens en Irak.

Malgré ces scandales, très peu de mesures ont été prises pour protéger les prisonniers de guerre et la torture continue d'être justifiée au nom de la sécurité. Dans sa première interview, Donald Trump, qui venait de prêter serment en tant que président américain, [a dit](#) que, dans le contexte de la "guerre contre le terrorisme", la "torture fonctionne". La culture populaire, comme les séries de télévision "24" et "Homeland", normalisent également le recours à la torture, en particulier contre les Arabes et les musulmans, et soutiennent l'idée qu'elle est justifiée par l'intérêt supérieur. Il y a également eu une augmentation récente de séries télévisées et de films mettant en scène les activités du Mossad et du Shin Bet, comme "Fauda", "The Spy" et "Dead Sea Diving Resort", qui font l'apologie des activités de l'ISA tout en diabolisant les Palestiniens comme terroristes. Ces séries et films présentent au monde une image d'Israël qui lui permet de justifier ses violations du droit international, y compris la torture.

Bien qu'Israël ait ratifié la Convention contre la torture (CAT) en 1991, il ne l'a pas incorporée dans sa législation nationale. De plus, malgré l'affirmation contraire du Comité des Nations Unies, Israël affirme que la Convention contre la torture ne s'applique pas au territoire palestinien occupé. [2] Puisqu'elle est permise dans les cas de "nécessité", Israël peut prétendre qu'il n'y a pas de crime de torture en Israël, comme il l'a fait dans l'affaire Arbeed. Cette "nécessité" a pris le nom évocateur de "bombe à retardement" qui permet à des nombreux gouvernements de justifier la torture et la violence dans des situations considérées comme urgentes.

Israël a également rendu plusieurs arrêts sur la torture qui ont conforté les activités de ses services de sécurité. Par exemple, en 1987, deux Palestiniens ont détourné un bus israélien et ont ensuite été capturés, [battus et exécutés](#) par le Shin Bet. Les médias israéliens ont reçu l'ordre de ne pas en parler, mais des détails de la torture et de l'exécution ont fuité et ont conduit à la création d'une commission gouvernementale. La commission a [conclu](#) que bien que "la pression [sur les détenus] ne doit jamais prendre la forme de torture physique... une mesure modérée de pression physique ne peut être évitée". Les recommandations de la commission ont ignoré le droit international en ne définissant pas la "mesure modérée de pression physique", et ont donné en fait au Shin Bet la liberté de torturer les Palestiniens.

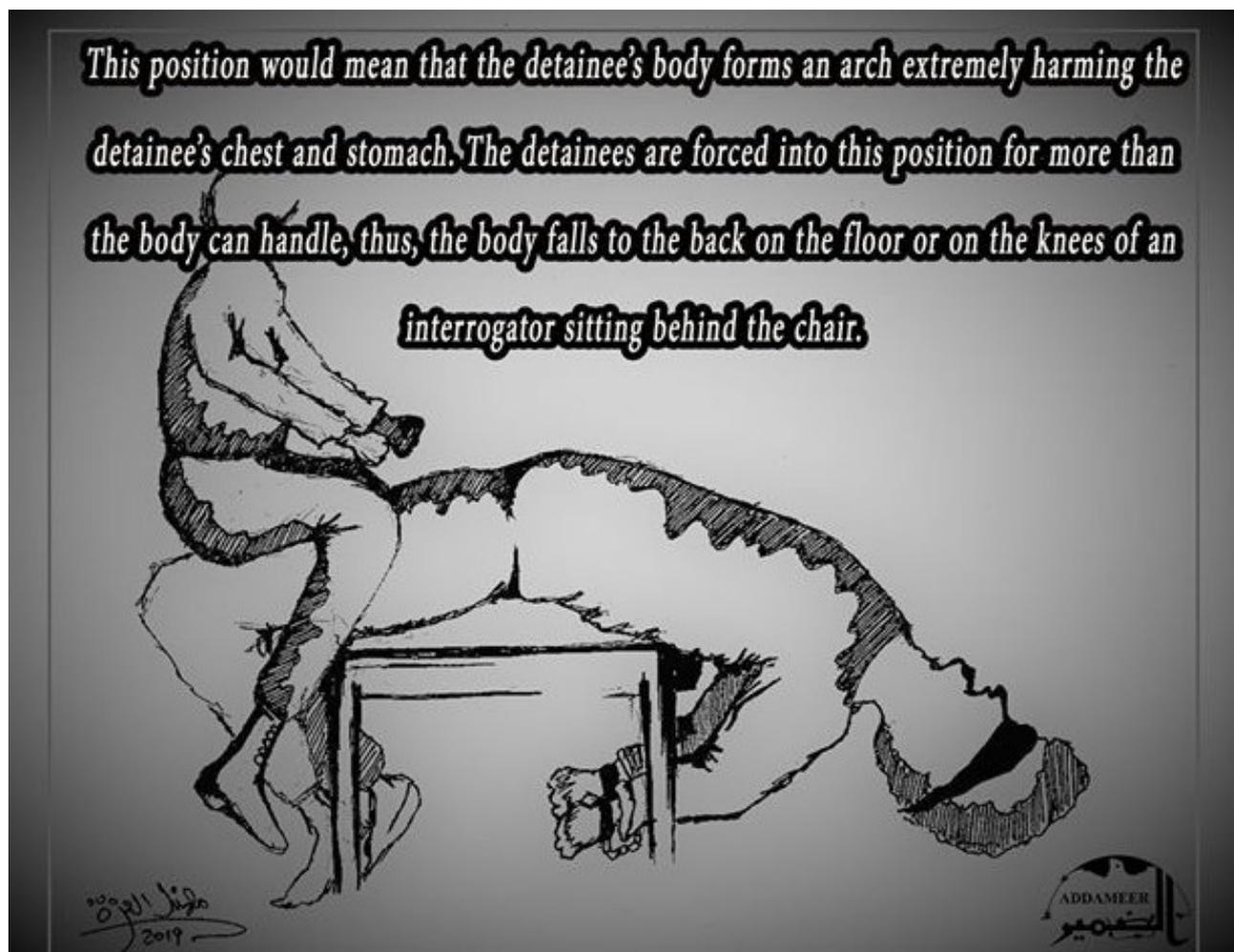
Plus d'une décennie plus tard, à la suite d'une requête émanant d'organisations de défense des droits de l'homme, la Cour de justice israélienne a rendu en 1999 un arrêt stipulant que les interrogateurs de l'ISA n'étaient plus autorisés à utiliser des moyens physiques dans les interrogatoires, interdisant donc le recours à la torture. La Cour a statué que quatre méthodes courantes de "pression physique" (secousses violentes, enchaînement à une chaise dans une position de stress, accroupissement prolongé en grenouille et privation de sommeil) étaient illégales. Mais le tribunal a ajouté une clause qui donnait une échappatoire aux interrogateurs, en exonérant ceux qui se rendaient coupables de pressions physiques de toute responsabilité pénale s'ils avaient agi dans une situation de bombe à retardement ou par nécessité pour la défense de l'État – autrement dit, si le détenu était considéré comme une menace immédiate pour la sécurité publique.

La torture en tant que nécessité sécuritaire a été réaffirmée en 2017 lorsque la Haute Cour de justice israélienne a statué en faveur de Shin Bet, qui avait admis avoir commis ce qu'ils ont appelé des "formes extrêmes de pression" sur le détenu palestinien Assad Abu Ghosh. Leur justification était qu'Abu Ghosh possédait des informations sur une attaque terroriste imminente. Le tribunal a [considéré](#) qu'il s'agissait d'un "interrogatoire renforcé" plutôt que de torture, et a déclaré qu'il était justifié en raison de la doctrine de la bombe à retardement. La justice a régulièrement rendu des arrêts de ce genre.

Bien que les organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme soumettent régulièrement des plaintes aux autorités israéliennes, elles reçoivent rarement une réponse, et lorsqu'elles en ont une, c'est souvent pour les informer que le dossier a été clos par manque de preuves. En fait, [1200 plaintes](#) ont été déposées contre les services de sécurité pour torture depuis 2001, mais aucun agent n'a jamais été poursuivi.

### **Le système pénitentiaire israélien : des lieux de torture systématique**

Chaque année, le système pénitentiaire militaire israélien détient et incarcère des milliers de prisonniers politiques palestiniens, venant pour la plupart des territoires occupés en 1967. Depuis le début de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et de l'instauration de la loi martiale dans ces zones, Israël a détenu plus de 800 000 Palestiniens, soit 40 % de la population masculine, ou un cinquième de l'ensemble de la population.



*Cette position impose que le corps du détenu forme un arc extrêmement douloureux au niveau de la poitrine et de l'estomac. Les détenus sont contraints de rester dans cette position plus que ce que le corps peut supporter, jusqu'à ce que leur dos finisse par toucher le sol ou les genoux d'un interrogateur assis derrière eux – Image : Samidoun*

La loi israélienne autorise également l'armée à détenir un prisonnier jusqu'à six mois sans inculpation dans le cadre d'une procédure connue sous le nom de détention administrative. Cette période peut être prolongée indéfiniment, les "charges" restant secrètes. Les détenus et leurs avocats ne savent donc pas de quoi ils sont accusés ni quelles preuves sont utilisées contre eux. Le dernier jour de la période de six mois, les personnes ainsi détenues sont informées si elles seront libérées ou si leur détention sera prolongée. [Addameer](#), l'Association pour l'aide aux prisonniers et les droits de l'homme, a défini cette pratique comme étant en soi une forme de [torture psychologique](#).

C'est pendant la période de détention initiale, administrative ou autre, alors que les détenus sont souvent privés de tout contact avec leur avocat et/ou les membres de leur famille, qu'ils sont soumis aux formes les plus violentes d'interrogatoire et de torture. Quand et si ils arrivent au tribunal, ils sont jugés par des militaires israéliens et se voient souvent refuser une représentation juridique adéquate. Ce système est illégal en vertu du droit international, et les groupes palestiniens et internationaux de défense des droits de l'homme ont documenté une [vaste gamme de violations](#).

Les enfants ne sont pas épargnés par les épreuves de l'emprisonnement et de la torture dans le système militaire israélien et se voient presque toujours refuser la présence de leurs parents pendant les interrogatoires. Ce fut le cas, par exemple, en 2010, lorsque la police des frontières israélienne a arrêté Mohammed Halabiyeh, 16 ans, dans sa ville natale d'Abu Dis. Lors de son arrestation, la police lui a cassé la jambe et l'a tabassé, en lui donnant intentionnellement des coups de pied dans sa jambe blessée. Il a été interrogé pendant cinq jours consécutifs et a fait l'objet de menaces de mort et d'agression sexuelle. Il a ensuite été hospitalisé et, pendant ce temps, des agents israéliens ont [continué de le maltraiter](#) en lui enfonçant des seringues dans le corps et en lui frappant le visage. Halabiyeh a été jugé et poursuivi en tant qu'adulte, comme c'est le cas de tous les enfants palestiniens détenus de plus de 16 ans, en violation directe de la Convention relative aux droits de l'enfant [3]. Israël arrête, détient et poursuit chaque année [entre 500 et 700](#) enfants palestiniens.

Il y a [actuellement](#) 5000 prisonniers politiques palestiniens, dont 190 enfants, 43 femmes et 425 détenus en détention administrative, dont la plupart ont été soumis à une forme de torture. Selon Addameer, les méthodes les plus couramment utilisées par le Shin Bet et les interrogateurs sont les suivantes :

- **Torture positionnelle** : Les détenus sont placés dans des positions de stress, souvent les mains attachées derrière le dos et les pieds enchaînés, et obligés de se plier en deux. Ils sont laissés longtemps dans cette position pendant les interrogatoires.
- **Tabassage** : Les détenus sont souvent battus, à la main ou à l'aide d'objets, parfois jusqu'à l'inconscience.
- **Isolement cellulaire** : Les détenus sont placés à l'isolement pendant de longues périodes.
- **Privation de sommeil** : Les détenus sont empêchés de se reposer ou de dormir et sont soumis à de longues séances d'interrogatoire.
- **Torture sexuelle** : Les hommes, les femmes et les enfants palestiniens sont victimes de viols, de harcèlement physique et de menaces de violence sexuelle. Le harcèlement sexuel verbal est une pratique particulièrement courante au cours de laquelle les détenus sont abreuvés de commentaires sur eux-mêmes ou sur les membres de leur famille. Ce type de torture est souvent considéré comme efficace parce que la honte qui entoure les violations sexuelles empêche les détenus de les révéler.
- **Menaces sur les membres de la famille** : Les interrogateurs les menacent de s'attaquer à des membres de leur famille pour les contraindre à parler. Il y a eu des cas où des membres de la famille ont été arrêtés et interrogés dans une pièce voisine pour que le détenu puisse entendre qu'on les torturait.

Les méthodes de torture ci-dessus laissent des dommages durables. Alors que la torture physique peut causer de graves dommages corporels, y compris des fractures osseuses et des douleurs musculaires et articulaires chroniques, en particulier en raison de positions de stress ou du fait d'être confiné dans un espace restreint,

les dommages psychologiques peuvent être [encore plus graves](#), et entraîner une dépression profonde et durable, des hallucinations, de l'anxiété, des insomnies et des pensées suicidaires.

De nombreux mécanismes de torture exigent la complicité des acteurs du système judiciaire militaire israélien, y compris du personnel médical qui viole ainsi le code d'éthique médicale, défini par la Déclaration de Tokyo et le Protocole d'Istanbul, qui stipule que les médecins ne doivent pas coopérer avec des interrogateurs qui pratiquent la torture, ne doivent pas partager des informations médicales avec des tortionnaires et doivent s'opposer activement à la torture. En fait, les médecins israéliens sont depuis longtemps complices de la torture des détenus et prisonniers palestiniens. Au fil des ans, les journalistes ont [découvert](#) des documents qui révèlent que des médecins ont validé des actes de torture et rédigé de fausses déclarations pour justifier des blessures causées par la torture.

Les médecins sont également complices de l'alimentation forcée – un autre mécanisme de torture, bien que moins courant, utilisé par le régime israélien. Dans le cas de l'[alimentation forcée](#), le détenu est attaché pendant qu'on lui enfonce un tube mince dans une narine jusqu'à l'estomac. Le liquide s'écoule ensuite dans le tube pour alimenter le corps. Le personnel médical doit insérer le tube, qui peut parfois aller dans la bouche ou la trachée au lieu de l'œsophage, auquel cas il faut recommencer l'opération. Non seulement c'est très douloureux, mais cela peut aussi entraîner de graves complications médicales et même la mort.

Dans les années 1970 et 1980, plusieurs prisonniers palestiniens [sont décédés](#) des suites d'une alimentation forcée, et la Haute Cour d'Israël avait ordonné de cesser cette pratique. Mais une loi de la Knesset de 2012 a rétabli l'alimentation forcée pour briser les grèves de la faim palestiniennes. Dans une allocution prononcée devant le Premier ministre israélien en juin 2015, l'Association Médicale Mondiale a déclaré que "l'alimentation forcée est violente, souvent douloureuse, et souvent [va] à l'encontre du principe d'autonomie individuelle. C'est un traitement dégradant, inhumain, et peut équivaloir à de la torture."

## **Empêcher la torture israélienne**

Pour les Palestiniens, la torture n'est qu'une des facettes de la violence structurelle qu'ils subissent de la part du régime israélien, qui les enferme dans une prison en plein air et les prive de leurs droits fondamentaux. C'est aussi une question qui reçoit peu d'attention de la part de la communauté internationale, généralement parce que les autorités israéliennes utilisent l'argument de la sécurité de l'État renforcé par le discours sur la "guerre contre le terrorisme". C'est ainsi que le calvaire de Samer Arbeed, décrit par les médias israéliens comme un terroriste, a été ignoré par la plupart des États, malgré les pétitions et les pressions de nombreuses organisations palestiniennes et internationales de défense des droits humains. Comme pour les autres violations commises contre le peuple palestinien, la torture israélienne nous force à nous demander à quoi sert le droit international.

Le 13 mai 2016, le Comité contre la torture des Nations-Unies a demandé à Israël de mettre en place plus de 50 mesures à la suite d'un contrôle de son respect de la Convention contre la torture. Il a [recommandé](#), entre autres, que tous les interrogatoires soient enregistrés et filmés, que les détenus puissent bénéficier d'examen médicaux indépendants et que la détention administrative soit levée. Il s'agit, bien entendu, de recommandations importantes, et Israël devrait être obligé de s'y conformer. Mais tout cela ne sert à rien tant que les États tiers refusent de demander des comptes à Israël pour les violations du droit international et des droits des Palestiniens.

Voici quelques mesures que pourraient prendre ceux qui œuvrent en faveur des droits des Palestiniens sur la scène internationale et nationale pour mettre fin à la nature systématique de la torture israélienne :

1) Les organisations et les groupes devraient attaquer au pénal des personnes en dehors d'Israël et de la Palestine impliquées dans la torture des Palestiniens. La responsabilité peut être étendue non seulement à ceux qui commettent des actes de torture, mais aussi à ceux qui les permettent, les encouragent ou omettent de les signaler. Cela comprend les interrogateurs, les juges militaires, les gardiens de prison et les médecins. La torture étant un crime de guerre *ius cogens*, elle est soumise à la compétence universelle, ce qui signifie

que des tiers peuvent déposer des plaintes pénales contre des individus. [4] Si l'attaque au pénal ne résout pas nécessairement le problème de la torture systématique des Palestiniens, elle exerce une pression sur les Israéliens impliqués en limitant leurs mouvements et leurs déplacements dans d'autres pays.

2) En tant que seul organe judiciaire indépendant capable de mettre fin à l'impunité concernant les violations des droits des Palestiniens, la Cour pénale internationale a la responsabilité de demander des comptes à Israël. Le Bureau du Procureur, avec toutes les informations et les rapports détaillés qui lui ont été présentés, doit ouvrir une enquête officielle sur les violations commises dans le système carcéral israélien.

3) Les États signataires des Conventions de Genève et les organisations internationales de défense des droits de l'homme doivent faire pression sur le Comité international de la Croix-Rouge pour qu'il s'acquitte de son [mandat](#) de protection des détenus palestiniens et ouvre une enquête sur toute accusation de torture. [5]

4) La société civile et les institutions palestiniennes doivent continuer à soutenir ceux qui viennent en aide aux victimes de la torture. Elles doivent résolument s'efforcer d'accroître l'aide qui leur est apportée, et la rendre disponible dans toutes les régions de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Il faut aussi briser le tabou autour de l'agression sexuelle et des soins thérapeutiques à y apporter. Le traitement des victimes d'agression sexuelle est souvent difficile parce qu'elles ont trop honte pour en parler, et le manque de communication rend la guérison plus incertaine. Ces actions concertées permettront aux Palestiniens et à leurs alliés de limiter la pratique de la torture profondément ancrée dans le système pénitentiaire israélien et couverte par le droit israélien, tout en aidant ceux qui en ont souffert à guérir.

*L'auteur tient à remercier Basil Farraj, Suhail Taha et Randa Wahbe pour leur soutien et leur expertise dans la rédaction de cet article.*

#### **Notes :**

[1] Cet article a été rédigé avec le soutien de la Heinrich-Böll-Stiftung. Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent donc pas nécessairement l'opinion de la Heinrich-Böll-Stiftung.

[2] Selon [B'tselem](#), "Israël prétend ne pas être lié par le droit international relatif aux droits de l'homme dans les territoires occupés, car ils ne sont pas officiellement un territoire israélien souverain. S'il est vrai qu'Israël n'est pas souverain dans les territoires occupés, ce fait n'enlève rien à son devoir de faire respecter les dispositions internationales relatives aux droits de l'homme. Les juristes internationaux ne sont pas d'accord avec la position d'Israël sur la question, et la Cour internationale de Justice (CIJ) et tous les comités de l'ONU qui supervisent la mise en œuvre des diverses conventions relatives aux droits de l'homme ont également rejeté la position d'Israël à plusieurs reprises. Ces organismes internationaux ont affirmé à maintes reprises que les États doivent respecter les dispositions relatives aux droits de la personne partout où ils exercent un contrôle réel."

[3] En 2009, Israël a créé un tribunal militaire pour mineurs chargé de poursuivre les enfants de moins de 16 ans – le seul pays au monde à le faire. Selon l'[UNICEF](#), il utilise les mêmes installations et le même personnel judiciaire que le tribunal militaire pour adultes.

[4] Le [cas de Tzipi Livni](#) en est la preuve : Livni était la ministre israélienne des Affaires étrangères lors de l'assaut de Gaza en 2009 qui a fait plus de 1 400 morts parmi les Palestiniens. La même année, un groupe d'avocats basés au Royaume-Uni a réussi à obtenir qu'un tribunal britannique émette un mandat d'arrêt contre elle. Elle a par la suite dû annuler son voyage au Royaume-Uni et a également été contrainte d'annuler son voyage en Belgique en 2017 lorsque le Bureau du Procureur belge a annoncé son intention de l'arrêter et de l'interroger sur son rôle dans cette agression.

[5] Récemment, après l'arrestation et la torture de Samer Arbeed, le CICR a publié une [déclaration](#), mais au lieu de condamner les violations israéliennes, il a condamné les activistes qui ont manifesté et occupé le bureau du CICR à Ramallah en protestation contre le silence de l'organisation sur Arbeed.

*Traduction française : [www.chroniquepalestine.com](http://www.chroniquepalestine.com)*

## Destruction de la Jérusalem palestinienne, institution après institution

*Al-Shabaka* - 21 octobre 2020, par [Yara Hawari](#)

Le 22 juillet 2020, la police israélienne a fait une descente dans le Conservatoire national de musique Edward Saïd, le Centre culturel Yaboos et le Réseau culturel Shafaq à Jérusalem-Est, qu'elle a pillés. Leurs bureaux ont été mis à sac, des documents et des dossiers ont été emportés, et des ordinateurs, des ordinateurs portables et des téléphones ont été confisqués. Les trois directeurs, Suhail Khoury, Rania Elias et Daoud Ghoul, ont été arrêtés et emmenés de leurs domiciles, qui ont également été fouillés. Khoury et Elias ont été détenus pendant une journée en Israël, tandis que Ghoul a passé deux semaines en prison et a été interrogé à la prison de Moskobiye. La plupart des médias locaux et internationaux ont rapporté qu'ils avaient été arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés de financer le terrorisme, une accusation couramment portée par le régime israélien contre les activistes palestiniens.

Depuis la création d'Israël en 1948, l'Agence de sécurité israélienne torture des Palestiniens. Yara Hawari, chercheuse principale à la politique concernant la Palestine chez Al-Shabaka, explique ici que le recours à la torture dans les centres de détention israéliens est systématique et légitimée par la loi de l'occupant. Elle décrit ensuite les étapes à suivre par la communauté internationale afin d'exiger des comptes à Israël et pour faire cesser ces violations du droit.



*Des Palestiniens s'enfuient alors que les forces israéliennes d'occupation lancent des grenades assourdissantes devant la mosquée Al-Aqsa, le 27 juillet 2017 - Photo : Activestills.org*

Cette attaque contre les institutions culturelles de Jérusalem-Est n'est pas un phénomène nouveau. Elle suit, en effet, un modèle d'attaques continues depuis des décennies contre la présence palestinienne dans la ville. En mai 2018, le contrôle israélien sur la ville s'est encore renforcé avec le déménagement de l'ambassade des États Unis de Tel Aviv à Jérusalem, mettant en évidence une détérioration de la situation des Palestiniens dans la ville. Cette décision s'inscrit également dans le cadre des efforts renouvelés des acteurs étatiques et

quasi étatiques israéliens pour cibler la société civile palestinienne, que ce soit en Cisjordanie et à Gaza ou de l'autre côté de la ligne verte. Cette note d'analyse politique examine les récentes attaques contre les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est dans le contexte plus large de la répression contre la société civile palestinienne par Israël, et propose des recommandations pour faire reculer la destruction de la Jérusalem palestinienne.

## Détruire la Jérusalem palestinienne

Jérusalem a toujours joué un rôle essentiel dans la formation de l'identité palestinienne, tout au long de l'histoire de la Palestine. Bien qu'avant 1948 elle n'ait pas eu l'importance stratégique et économique des villes côtières de Palestine, telles Jaffa et Haïfa, elle a néanmoins toujours revêtu une importance sociale, politique et culturelle pour les Palestiniens. Comme l'explique Rashid Khalidi, les « écoles, journaux, clubs et personnalités politiques de Jérusalem ont eu un impact dans toute la Palestine avant même que les frontières du pays sous mandat britannique ne soient établies après la Première Guerre mondiale ». <sup>1</sup>

Après l'occupation britannique de la Palestine en 1917 et l'établissement officiel du mandat en 1922, Jérusalem est devenue un site de mobilisation politique contre la domination coloniale britannique et le colonialisme de peuplement sioniste. Plus précisément, l'application par la Grande-Bretagne de la déclaration Balfour de 1917, qui promettait de faciliter l'établissement d'un « foyer national » juif en Palestine, fondé sur l'appropriation de terres et sur une immigration juive continue en Palestine, a poussé les Palestiniens à protester en grand nombre dans toute la ville de Jérusalem. Pendant ces premières années de domination britannique, la ville est également devenue un centre d'organisation politique pour les femmes. En 1929, le premier Congrès des femmes arabes s'est réuni à Jérusalem, d'où est sorti le premier Comité exécutif des femmes arabes, marquant ainsi le début d'un mouvement organisé et politique des femmes palestiniennes.

Jérusalem a servi de capitale politique et administrative au gouvernement britannique de Palestine pendant les trois décennies de domination britannique et elle a conservé une désignation unique en son genre pendant la période qui a précédé la guerre israélo-arabe de 1948. En effet, le plan de partage des Nations unies de 1947, s'inscrivant dans la tendance coloniale de division des terres, proposait la partition de la Palestine en un État juif et un État arabe, Jérusalem (et Bethléem) restant un *corpus separatum* – une ville internationale qui ne relèverait ni de la souveraineté juive ni de la souveraineté arabe. Les Palestiniens ont rejeté cette tentative coloniale de diviser la Palestine historique comme moyen d'affirmer une domination étrangère à Jérusalem.

Le nettoyage ethnique de la Palestine était donc déjà en cours lorsque l'État israélien a été créé en 1948. Cette année-là, les forces sionistes ont conquis ce qui est devenu Jérusalem Ouest, y compris les quartiers palestiniens prospères de Talbiyya, Qatamon et Baq'a, où vivaient 60 000 Palestiniens. La plupart d'entre eux ont été expulsés de la zone, certains fuyant vers les quartiers est de la ville. Aucun n'a été autorisé à revenir. Après le tracé des lignes d'armistice en 1949, Jérusalem a été divisée en deux parties : Jérusalem Ouest sous contrôle israélien et Jérusalem Est sous contrôle jordanien, ce qui a eu pour effet d'occulter l'identité palestinienne de la ville.

Depuis la guerre des six jours de 1967, Israël occupe illégalement Jérusalem Est, la Cisjordanie, la bande de Gaza et le Golan syrien. Suite à la guerre, Israël a également annexé *de facto* et *de jure* l'ensemble de Jérusalem. L'Ordonnance sur le droit et l'administration de 1967 a vu l'extension du droit et de l'administration israéliens sur Jérusalem Est. Le statut *de jure* de cette ville a été confirmé en 1980, lorsque le régime israélien l'a déclaré comme tel en adoptant la Loi de Jérusalem. Presque immédiatement, le régime israélien a fermé la municipalité palestinienne de Jérusalem Est, la fusionnant avec la municipalité israélienne de Jérusalem Ouest. En outre, des règlements d'urgence ont été imposés à toutes les zones occupées, rendant illégales la plupart des organisations politiques palestiniennes et leurs membres.

Le gouvernement israélien a accordé aux Palestiniens de Jérusalem le statut de « résidents permanents » plutôt que la citoyenneté, en faisant d'eux des apatrides. Cela a permis au régime israélien de leur refuser les pleins droits, y compris le droit de vote, tout en les obligeant à payer des impôts. En outre, le régime israélien révoque fréquemment le statut de « résident permanent », déjà précaire, des Palestiniens qui choisissent de vivre en dehors de la ville et, dans certains cas, de ceux qui s'engagent dans une activité politique. Depuis 1967, le régime israélien a révoqué quelque 14 000 permis de résidence à des Palestiniens, les laissant à la fois apatrides et sans abri.

La planification urbaine a également été un mécanisme clé par lequel les autorités israéliennes ont effacé les Palestiniens de Jérusalem, en particulier dans leurs efforts explicites pour maintenir une majorité démographique juive dans la ville. Cela inclut l'assignation des Palestiniens à certains quartiers, le refus de leur accorder des permis de construire, la démolition de leurs maisons et la fourniture de ressources et de services inadéquats aux quartiers palestiniens. La construction du mur de séparation en 2002 faisait également partie de cette tentative concrète de rendre insupportable la vie des Palestiniens dans la ville. Le mur a été construit sous le prétexte de la sécurité israélienne et serpente à travers toute la Cisjordanie. À Jérusalem, il passe à travers des quartiers palestiniens auparavant contigus et, dans certains cas, les sépare complètement. Il coupe une grande partie de Jérusalem Est de la Cisjordanie, obligeant les Palestiniens à faire le difficile voyage à travers les points de contrôle s'ils veulent passer de l'autre côté du mur. Tout cela, et bien plus encore, équivaut à une politique orchestrée et systématique visant à expulser le plus grand nombre possible de Palestiniens de Jérusalem et à maintenir ceux qui restent dans des enclaves urbaines étroitement contrôlées.

## **Perturber la vie culturelle et politique de la Jérusalem palestinienne**

En plus des politiques systémiques qui rendent la vie incroyablement difficile aux Palestiniens à Jérusalem, Israël a aussi systématiquement perturbé la vie culturelle et politique palestinienne dans la ville. Après l'occupation de Jérusalem Est en 1967 et son annexion ultérieure, l'activité culturelle et politique palestinienne a été fortement réprimée par le régime israélien. L'application du Règlement d'urgence en matière de défense, introduit pour la première fois par le Mandat britannique en 1945, a permis au régime israélien d'appliquer une censure et une répression généralisées. Les livres ont été interdits et tous les mots considérés comme éloquentes, tels que *filastin* (Palestine), *sumud* (endurance) et *awda* (retour), ont été supprimés des programmes, des livres, des émissions de radio et des pièces de théâtre. Concernant les années qui ont suivi l'occupation de 1967, Slimane Mansour, un des fondateurs de la Ligue des artistes palestiniens, a noté que les Palestiniens « vivaient dans une sorte de ghetto culturel, isolés des évolutions culturelles. Les déplacements étaient difficiles. De nombreux artistes se voyaient interdire de voyager. Les artistes étaient souvent arrêtés et leurs œuvres confisquées [...] C'était une tentative de tuer tout esprit créatif et artistique des Palestiniens ».

Pour de nombreux Palestiniens, la culture était inévitablement liée au politique, d'autant plus que leur existence même était considérée comme un acte politique par le régime israélien. En conséquence, de nombreux espaces culturels ont également servi d'espaces d'organisation politique, en particulier du fait de l'interdiction des institutions politiques palestiniennes imposée militairement par Israël. La seule exception à cette règle est la Maison d'Orient, située dans le quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem, une institution qui a servi d'unique représentation politique palestinienne dans la ville et de centre de recherche et d'archivage de l'histoire palestinienne.

La Maison d'Orient a été construite en 1897 comme demeure, par l'éminente famille Husseini. Après 1948, le bâtiment a rempli une fonction plus publique, abritant à la fois une maison d'hôtes et des bureaux. Après 1967, les étages supérieurs ont été convertis en bureaux pour l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). En 1983, l'ensemble du bâtiment a été loué par l'Association des études arabes, financée par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui a effectué des recherches et des travaux d'archivage, et a créé une bibliothèque. Pendant cette période, la Maison d'Orient a

joué un rôle important dans la renaissance de la conscience nationale palestinienne, à tel point que pendant la première Intifada, elle a été fermée pendant trois ans. Quelques années plus tard, lors de la conférence de paix de Madrid de 1991, la délégation palestinienne a été installée à la Maison d'Orient et, tout au long des années 1990, des diplomates internationaux y ont été fréquemment accueillis. À ce moment-là, le bâtiment est devenu un symbole du *sumud* palestinien dans la ville.



*27 juillet 2017 - Des dizaines de milliers de Palestiniens se réunissent sur l'Esplanade des Mosquées - Photo : Activestills*

Le 10 août 2001, les forces israéliennes ont fait un raid et pillé la Maison d'Orient, volant des documents et des archives, tout en fermant les bureaux de l'institution. Cette pratique n'était pas nouvelle, ni à Jérusalem ni ailleurs. En effet, les forces armées israéliennes ont fréquemment effectué des raids et pillé des institutions palestiniennes, des bibliothèques privées et publiques à Jérusalem Ouest en 1948, au Centre de recherche palestinien à Beyrouth en 1982. Pourtant, la fermeture de la Maison d'Orient en 2001 a revêtu une signification particulière, car elle avait été reconnue par toutes les parties lors du processus des Accords d'Oslo comme le siège de l'OLP, ainsi que Jérusalem Est comme la capitale légitime d'un futur État palestinien. Cette fermeture annonçait une nouvelle ère de déclin de la présence politique palestinienne dans la ville. Depuis lors, le régime israélien a continué à empêcher les institutions politiques palestiniennes d'opérer à Jérusalem.

Les institutions culturelles palestiniennes ont également été confrontées à de fréquentes attaques et au bouclage. Par exemple, le Théâtre national palestinien, Al-Hakawati, établi à Jérusalem en 1984, a constamment lutté contre la censure et les menaces de fermeture. Ses activités ont été interrompues pas moins de 35 fois depuis son ouverture, y compris en 2008, lorsque le théâtre a tenté d'organiser un festival avant que Jérusalem ne soit choisie comme capitale arabe de la culture pour 2009. En 2015, le théâtre a publié un appel public, suite aux menaces de l'Autorité israélienne chargée de l'application de la loi et de la collecte des fonds, qui a non seulement gelé le compte bancaire du théâtre, mais a également menacé de saisir le bâtiment. Les autorités israéliennes ont utilisé le prétexte que le théâtre avait accumulé d'énormes dettes envers la municipalité, la compagnie d'électricité et l'agence nationale d'assurance, sans mentionner

l'illégalité de la présence de ces autorités à Jérusalem Est. À ce jour, le théâtre est toujours confronté à une fermeture imminente.

Depuis 2000, le régime israélien a fermé plus de 42 institutions palestiniennes à Jérusalem Est sous divers prétextes, allant de l'affiliation politique « illégale » à des factures impayées. La loi « anti-terroriste » adoptée par la Knesset en 2016 a provoqué une oppression encore plus étendue des institutions et des organisations de la société civile palestiniennes. La loi intègre les dispositions des règlements d'urgence et, comme le décrit l'ONG de défense des droits humains Adalah, elle est « destinée à réprimer davantage la lutte des citoyens palestiniens d'Israël [ainsi que ceux de Jérusalem Est] et la poursuite de leurs activités politiques en faveur des Palestiniens vivant sous occupation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ». La loi permet l'utilisation généralisée de « preuves secrètes » par l'État dans la poursuite de contrevenants, ce qui les met en difficulté pour répondre de manière adéquate aux accusations. En outre, la loi élargit le champ des « activités terroristes » en y incluant « les expressions publiques de soutien ou d'empathie pour les organisations terroristes ». En d'autres termes, lorsque les partis politiques palestiniens sont considérés comme des organisations terroristes par le régime israélien, l'expression politique palestinienne est effectivement censurée.

## **Une nouvelle attaque coordonnée**

D'une part, les attaques susmentionnées contre le conservatoire national de musique Edward Saïd, le centre culturel Yaboos et le réseau culturel Shafaq font partie intégrante de la perturbation continue de la vie culturelle et politique palestinienne à Jérusalem par le régime israélien. D'autre part, elles constituent des efforts nouveaux et coordonnés visant à diffamer et à détruire la société civile palestinienne et les organisations de défense des droits humains, en particulier celles qui bénéficient d'un financement international. Ces efforts sont menés principalement par l'ONG Monitor, une organisation israélienne qui, bien que se réclamant du secteur non gouvernemental, est affiliée au gouvernement qui coordonne son travail de diffamation avec le ministère israélien des affaires stratégiques. Depuis 2015, ce ministère est dirigé par Gilad Erdan, un homme politique qui a longtemps tenté de limiter la liberté d'expression des Palestiniens. De plus, il a mené une guerre totale contre le mouvement de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) et ses partisans, qui a compté des millions de dollars de ressources et a été mené en coordination avec le Mossad, les services secrets israéliens.

L'ONG Monitor a débuté comme une organisation marginale dont la production, pauvre en recherches et s'avérant erronée n'était pas prise au sérieux. Une grande partie de ses efforts a consisté en une traque calomnieuse des défenseurs des droits humains, comme dans le cas d'Omar Shakir, le directeur de Human Rights Watch en Palestine, qui a finalement été expulsé du pays en 2019 après une longue bataille judiciaire qui a attiré l'attention internationale. Cependant, depuis au moins 2015, son travail est devenu plus agressif et coordonné, avec pour principal objectif de faire retirer les financements internationaux aux organisations palestiniennes, les obligeant ainsi à fermer. L'ONG Monitor satisfait à cet objectif en se concentrant sur deux tactiques principales pour attaquer les organisations et les individus palestiniens.

La première consiste à les accuser de soutenir ou de travailler avec BDS. Cela s'inscrit dans le cadre des efforts croissants visant à criminaliser BDS en Europe et aux États Unis, en dépit des diverses instances juridiques, telle la Cour européenne des Droits de l'Homme, qui ne cessent de réaffirmer la légalité des boycotts en tant que forme d'expression politique. La deuxième tactique consiste à accuser des organisations ou des individus « d'affiliation terroriste » ou de « financement du terrorisme ». Pourtant, selon un rapport du Groupe de travail sur la politique israélienne (un groupe d'universitaires, de journalistes et d'anciens diplomates israéliens travaillant à la solution de deux États), bien que l'ONG Monitor ait constamment et à plusieurs reprises formulé cette allégation contre les organisations palestiniennes, elle n'a pas encore fourni de preuve de la participation d'une organisation à des activités terroristes ou à la violence. En effet, le même rapport du groupe de travail politique – sous-titré « Diffamer les organisations de défense des droits humains

qui critiquent l'occupation israélienne » – a passé en revue les publications de l'ONG Monitor et a déclaré que :

« [L]es méthodes qu'elle emploie sont très éloignées des enquêtes approfondies menées par les organisations de défense des droits humains et de la société civile qu'elle attaque. Les publications semblent largement basées sur des enquêtes sélectives sur Internet et sur des affirmations répercutant celles de sources israéliennes officielles. En outre, elle concentre ses publications de manière sélective sur la réfutation des observations et des conclusions publiées par les organisations ciblées ».

En d'autres termes, les accusations de l'ONG Monitor sont infondées, étayées par des recherches peu nombreuses, ténues et calomnieuses. Pourtant, il est assez surprenant que de nombreux membres de la communauté internationale prêtent désormais attention aux accusations de cette organisation, ce qui a eu un effet paralysant sur la société civile palestinienne. En effet, le climat créé par cette campagne de diffamation croissante a conduit à un resserrement des fonds et, dans certains cas, à leur réduction, voire à leur retrait total. Récemment, par exemple, l'UE a notifié au réseau des ONG palestiniennes (PNGO) qu'elle allait mettre en œuvre une clause qui oblige tous les partenaires à ne traiter avec personne figurant sur la liste des sanctions de l'UE. Certains craignent que cela n'entraîne l'obligation de soumettre le personnel, les contractants et les bénéficiaires de l'aide à un contrôle préalable pour recevoir des fonds. Cette liste de sanctions comprend les personnes sanctionnées ainsi que les organisations et les individus considérés comme des terroristes. La plupart des partis politiques palestiniens, dont le Hamas et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), figurent sur la liste. Bien que la liste ne comprenne pas d'individus palestiniens, cela pourrait changer à l'avenir avec la pression croissante d'Israël et d'organisations telles que l'ONG Monitor.

Il est non seulement problématique qu'une grande partie de la communauté internationale considère la plupart des partis politiques palestiniens, à l'exception notable du Fatah, comme des organisations terroristes, mais aussi qu'elle succombe souvent à la définition large et imprécise de « l'affiliation » du régime israélien. Depuis 1967, 800 000 Palestiniens ont été incarcérés par le régime militaire israélien en Cisjordanie et à Gaza, soit 20 % de la population totale de ce territoire occupé. Nombre de ces Palestiniens sont jugés et inculpés par les tribunaux militaires israéliens qui maintiennent un taux de condamnation de 99% sur la base de « l'affiliation ». Israël est en mesure de punir les Palestiniens pour toute activité politique par le biais de ses ordres militaires justifiés par des raisons de sécurité. En vertu de ces ordres, Israël a interdit les manifestations ou les réunions politiques de plus de dix personnes ainsi que la diffusion d'articles ou de photos politiques. Israël accuse également les Palestiniens « d'affiliation » à des groupes politiques qu'il considère comme des organisations terroristes. Par conséquent, le fait de partager un poste dans un média social ou même de servir une tasse de café à un membre d'une organisation déclarée illégale peut être considéré comme une « affiliation ».

La première accusation portée contre les trois institutions culturelles de Jérusalem Est était « évasion et fraude fiscales », mais il est apparu plus tard que leurs responsables étaient également détenus pour le financement d'organisations terroristes. Sur ces accusations, il est clair que l'ONG Monitor a joué un rôle avec ses rapports et ses calomnies constantes à l'encontre de ces organisations. Bien que les trois directeurs aient été libérés depuis, ils sont toujours sous le coup de ces accusations. En outre, ils sont également confrontés à la stigmatisation par l'accusation de soutenir des organisations terroristes, ce qui peut avoir des répercussions néfastes dans un environnement où le financement international est déjà en baisse et conditionnel, et où le régime israélien impose des restrictions croissantes.

## **Recommandations politiques**

Au vu de cette situation difficile et inquiétante, voici quelques suggestions pour faire reculer la destruction des institutions culturelles et politiques palestiniennes à Jérusalem :

– Les Palestiniens, tant dans la diaspora que dans la Palestine historique, ont la nécessité de souligner l'importance de maintenir les institutions et les organisations palestiniennes dans la ville. Cela devrait inclure un soutien financier ainsi que des efforts de solidarité importants et continus.

- Les Palestiniens de Cisjordanie doivent s’opposer à l’affaiblissement de Jérusalem en tant que capitale palestinienne par l’Autorité palestinienne, qui a plutôt donné la priorité aux investissements à Ramallah en tant que centre administratif de la Palestine. En effet, ils doivent rejeter activement le discours sur Ramallah comme pseudo-capitale palestinienne.
- Les acteurs des États tiers doivent apporter un soutien public et inconditionnel aux institutions et organisations palestiniennes à Jérusalem, en particulier à celles qui sont attaquées par le régime israélien. Cela devrait être fait en réaction à l’impuissance, et dans certains cas à la complicité, de la communauté internationale quant à la consolidation du contrôle israélien sur Jérusalem.
- Les acteurs des États tiers devraient également reconnaître et souligner l’importance d’une représentation politique palestinienne dans la ville. À cet égard, ils devraient soutenir le rétablissement de la Maison d’Orient comme siège de cette représentation, comme l’a fait l’UE en 2014, et exercer une pression politique en ce sens.
- Les acteurs des États tiers et les organisations internationales ne devraient pas utiliser l’ONG Monitor ou le ministère israélien des affaires stratégiques comme sources légitimes d’information sur les Palestiniens ou les organisations palestiniennes. En outre, ils devraient reconnaître publiquement l’ONG Monitor comme un bras de l’État israélien, doté d’un programme particulier visant à diaboliser et à criminaliser la société civile palestinienne.
- La communauté internationale doit rejeter les accusations d’activités terroristes et « d’affiliation » politique proférées par le régime israélien, comme illégitimes et sans fondement, d’autant plus que la définition de « l’affiliation » est délibérément assez large pour pouvoir viser tout Palestinien.

**Notes :**

[1] Rashid Khalidi, *Identité palestinienne : The Construction of Modern National Consciousness* (New York : Columbia University Press, 2009), 33.

*Traduction française : [agencemediapalestine.fr](http://agencemediapalestine.fr)*